

COLLECTION  
DES  
**INVENTAIRES-SOMMAIRES**

DES  
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION  
DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.



PREMIÈRE PARTIE  
ARCHIVES CIVILES

INVENTAIRE - SOMMAIRE

DES

# ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790,

RÉDIGÉ PAR M. H. LEPAGE, ARCHIVISTE.

---

MEURTHE.

---

ARCHIVES CIVILES. — SÉRIE B.

---



NANCY,

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET LIBRAIRIE

DE N. COLLIN.

—  
1873.

# RAPPORT

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.

---

SIRE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté les deux premiers volumes de l'INVENTAIRE-SOMMAIRE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

Votre Majesté regrettait, dans la Préface d'une de ses œuvres, que l'idée émise un jour par Napoléon I<sup>er</sup> n'eût pas été exécutée. Le fondateur de votre dynastie voulait que les savants créassent des catalogues, par ordre de matières, des sources authentiques où les auteurs écrivant sur une branche quelconque du savoir humain pourraient aller puiser leurs renseignements. « Aujourd'hui, ajoutiez-vous, Sire, l'homme « désireux de s'instruire ressemble à un voyageur qui, pénétrant dans un pays dont il n'a pas la carte « topographique, est obligé de demander son chemin à tous ceux qu'il rencontre. »

La publication dont j'ai l'honneur de soumettre la première partie à Votre Majesté est en voie de réaliser ce projet de l'Empereur.

Les Archives départementales, formées en 1790, dans les chefs-lieux des préfectures actuelles, par la réunion de tous les titres provenant des intendances, cours des comptes, bailliages, évêchés, monastères, châteaux, etc., constituent un vaste et magnifique ensemble de documents authentiques, comparable en richesse et de beaucoup supérieur en nombre à l'important dépôt des Archives centrales de l'Empire. — Si ce dernier dépôt renferme le Trésor des Chartes royales et les actes émanés des anciennes administrations établies au siège même du gouvernement, les Archives départementales comprennent, de leur côté, toutes les collections de nature analogue que possédaient nos provinces, c'est-à-dire la France entière à l'exception de Paris. Elles contiennent donc d'abord, d'une manière spéciale et complète, ce qui se rapporte à l'histoire des provinces, des communes et des propriétés particulières, ainsi qu'aux intérêts des familles qui les ont habitées.

Elles offrent, en outre, un grand nombre de titres précieux pour l'histoire générale, et notamment les actes promulgués par les souverains dans le royaume pour notifier leur avènement, annoncer leurs plans de réforme, demander adhésion à leur politique, etc. Telles, par exemple, les lettres de Philippe le Bel réclamant l'appui de ses vassaux dans la lutte contre le Saint-Siège, organisant les élections générales des représentants du pays, prescrivant l'arrestation des Templiers et justifiant cette mesure; telles aussi ces circulaires dans lesquelles Charles IX décline la responsabilité de la Saint-Barthélemy, etc.

A un autre point de vue, les Archives départementales fournissent encore à l'étude de l'histoire générale et de l'administration publique d'innombrables matériaux. Avant l'organisation uniforme de la France en départements, chacune de nos provinces avait conservé plus ou moins son autonomie, et, à mesure qu'on remonte dans le passé, les individualités provinciales prennent un caractère plus indépendant de l'action du pouvoir central. — Ce ne sont plus alors des parties d'un empire, mais de véritables États souverains (Bourgogne, Provence, Lorraine, Bretagne, etc.), qui traitent parfois d'égal à égal avec le roi de France, possèdent une administration propre, une représentation en quelque sorte nationale, une cour princière protectrice des sciences et des arts, et entretiennent des relations diplomatiques séparées, soit avec la France, soit avec l'étranger.

On comprend, dès lors, que les éléments de l'histoire générale et de l'administration publique de notre pays soient aussi divisés que le pays l'était lui-même, et que l'étude de nos provinces dans leurs rapports entre elles et avec Paris, puisse seule donner l'intelligence complète et la juste appréciation de l'ensemble des faits.

S'il était besoin de démontrer cette solidarité d'intérêt historique, il suffirait, Sire, de rappeler un exemple qui a déjà frappé l'attention de Votre Majesté. La précieuse correspondance de Charles le

Téméraire, indiquant jour par jour la marche de ses armées et révélant ses projets (documents conservés aux archives de Dijon), n'intéresse-t-elle pas autant l'histoire du règne de Louis XI que celle de la Bourgogne elle-même? Et, pour descendre à une époque plus rapprochée de nous, comment se rendre compte de l'importance de la Ligue sans en avoir étudié les nombreuses ramifications provinciales, dont les archives de nos départements nous livrent aujourd'hui le secret?

Enfin, si nous abordons l'histoire des sciences et des arts, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de toutes les branches, en un mot, des connaissances humaines ou de l'administration, l'étude particulière des documents que recèlent nos provinces ne sera pas moins féconde. N'est-ce pas dans les archives de leur patrie ou des villes qu'ils ont habitées que l'on rencontre, sur nos grands hommes, le plus de renseignements? Peut-on faire l'histoire du droit, de la médecine, de la littérature, de la sculpture, de la peinture, etc., sans consulter les titres que nous ont conservés Valence et Toulouse sur Cujas, Montpellier sur Rabelais, Rouen sur Corneille, Marseille sur Puget, Nancy sur Callot, etc.; et, pour des questions que l'on pourrait croire toutes modernes, qui se douterait, par exemple, si les archives des Bouches-du-Rhône n'en fournissaient la preuve, que déjà, au XV<sup>e</sup> siècle, la France et le Piémont projetaient de concert le percement des Alpes?

En résumé, Sire, les Archives départementales contiennent l'histoire de nos provinces dans ses moindres détails, des éléments de tous genres pour l'histoire générale du pays et une quantité innombrable d'actes relatifs aux familles et aux propriétés particulières.

Il était donc désirable que ces riches dépôts, inexplorés et trop méconnus jusqu'à ce jour, fussent mis en valeur au profit des intérêts qui s'y rattachent.

La loi du 10 mai 1838, en classant parmi les dépenses ordinaires des départements les frais de garde et de conservation de leurs archives, avait permis d'en effectuer la mise en ordre et de réaliser successivement plusieurs améliorations. Mais il était réservé à l'initiative de Votre Majesté d'imprimer à cette partie de l'administration une impulsion décisive.

Le décret impérial du 22 juillet 1853, que j'avais préparé d'après vos ordres, donna aux Archives départementales une organisation plus large et plus régulière.

Habilement secondé par les chefs de service de mon ministère, et notamment par le personnel du Bureau des Archives, je confiai à l'expérience d'Inspecteurs généraux sortis de notre savante École des Chartes le soin de visiter les archives des départements, des communes et des hôpitaux, afin d'en surveiller la conservation et le classement, de diriger le personnel, d'après une méthode uniforme, et de relier entre eux les efforts jusque-là isolés des archivistes dans le but de les faire concourir à l'exécution de l'Inventaire que je voulais créer.

Les travaux antérieurs n'avaient eu pour résultat que la publication d'un Tableau général donnant, pour chaque dépôt d'Archives départementales, le titre et l'état numérique des fonds qu'il comprenait; cela ne pouvait pas suffire. Il importait surtout de faire connaître le contenu même de ces fonds, de révéler les ressources qu'ils offrent pour tous les genres de recherches.

Dans ce but, Sire, je prescrivis, en 1853, une méthode d'*inventaire sommaire* qui donne l'analyse de chacun des articles (cartons, liasses ou volumes) dont les archives sont composées. En même temps que ce travail assure la conservation des documents exposés jusques alors à de si regrettables dilapidations, en constatant publiquement leur nombre et leur état matériel, il en indique la date et le contenu par des citations de natures diverses, dont la réunion formera, pour ainsi dire, une table générale des matières.

L'établissement de cet inventaire sommaire donna presque immédiatement d'importants résultats, et, dans un rapport adressé à Votre Majesté le 20 juin 1854, je pouvais déjà lui annoncer que cette opération, en pleine exécution dans toutes les préfectures, avait amené la découverte d'un grand nombre de titres précieux. Les archivistes départementaux, formés pour la plupart à l'enseignement de l'École des Chartes, ont secondé les vues de l'Administration centrale avec zèle et dévouement, et, grâce à leurs efforts, que je regarde comme un devoir de récompenser en faisant améliorer de plus en plus la position de ces fonctionnaires, les inventaires des archives civiles étaient, l'année dernière, après huit ans d'un travail assidu, généralement terminés. Il restait, pour mettre en lumière toute leur valeur, à en entreprendre la publication; dès ma rentrée au ministère de l'intérieur, je me suis occupé d'en préparer les voies et moyens.

J'ai fait appel aux départements, plus intéressés que personne à publier le catalogue des richesses historiques qu'ils possèdent et des documents d'intérêt particulier dont la loi les autorise à délivrer des expéditions rétribuées. L'empressement à peu près unanime avec lequel les conseils généraux ont adopté ma proposition et voté les frais d'impression nécessaire, montre que les avantages d'une œuvre aussi importante ont été appréciés.

Dès à présent, cette publication s'exécute simultanément dans toute la France, d'après un même modèle, dans un même format, et tirée à un nombre d'exemplaires suffisant pour assurer l'échange entre les préfectures et faire une large part à la publicité; elle constituera dans chaque département un centre de recherches d'autant plus faciles que, par les soins de mon ministère, il sera dressé une table générale, résumé et complément de l'œuvre.

Les deux volumes que j'ai l'honneur de placer sous les yeux de Votre Majesté concernent 54 préfectures, renfermant 1,683 pages de texte et présentant l'analyse de 12,000 volumes manuscrits, 5,670 plans, 10,978 liasses contenant un total de 732,946 pièces, dont la plus ancienne remonte au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle.

J'ose espérer que Votre Majesté trouvera ce travail digne de sa haute approbation, surtout si elle daigne considérer que la première feuille n'a été mise sous presse qu'au mois de janvier dernier. Elle peut ainsi prévoir la marche rapide que cette publication est destinée à suivre et l'importance des résultats qui s'ajouteront chaque jour à ceux que j'ai l'honneur de lui signaler.

A l'exemple des départements, et dans le même format, plusieurs administrations communales et hospitalières ont commencé à faire imprimer l'inventaire de leurs collections, et cette seconde opération, exécutée conjointement avec la première, permet, dès à présent, d'entrevoir le moment où l'ensemble de ces travaux, encouragés par votre auguste patronage, constituera un véritable monument national.

Je suis, avec un profond respect,

**SIRE,**

DE VOTRE MAJESTÉ

Le très-humble serviteur et fidèle sujet,

*Le Ministre de l'intérieur,*

F. DE PERSIGNY.

Approuvé :

NAPOLÉON.

---

Par décret impérial, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été promus ou nommés dans l'Ordre impérial de la Légion d'honneur :

*Au grade d'officier.* — M. Eugène de Stadler, inspecteur général des Archives départementales : services exceptionnels dans l'organisation de l'Inventaire.

*Au grade de chevalier.* — M. Aimé Champollion-Figeac, chef du bureau des Archives départementales, auteur d'ouvrages sur l'histoire de France.

# 2<sup>e</sup> RAPPORT

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.



SIRE,

Un de mes prédécesseurs a eu l'honneur de présenter à Votre Majesté, le 3 août 1862, les deux premiers volumes de l'*Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, et un rapport destiné à faire connaître le but et les avantages de cette publication.

Depuis cette époque, grâce aux encouragements de Votre Majesté, ce travail a pris une extension considérable et il n'a cessé d'être poursuivi avec une activité dont je me plais à signaler les résultats. Tous les départements ont commencé la publication de leurs Inventaires, à l'exception des trois départements nouvellement annexés à l'Empire, dont les Archives n'ont pu encore être constituées entièrement, et de deux autres qui attendent que la situation de leurs finances leur permette de l'entreprendre. L'administration peut mettre aujourd'hui à la disposition du public 35 volumes

complètement terminés. Les fascicules divers distribués aux conseils généraux en représentent à eux seuls une quantité au moins égale. Enfin, le nombre des pièces ou registres analysés s'élève au chiffre de 4,608,239.

Seize des principales villes de l'Empire se sont empressées de suivre l'exemple donné par les départements, et sept d'entre elles ont terminé déjà leur publication.

Je signalerai particulièrement à Votre Majesté le premier volume imprimé par la ville de Lyon.

On y trouve une précieuse correspondance politique avec les souverains de France, d'Espagne, de Savoie, avec les chefs de la Ligue, les agents du Roi Catholique et du Saint-Père. Les arts n'y sont pas oubliés et l'histoire biographique y recueillera de curieux détails sur l'origine, les travaux et les succès des peintres et des sculpteurs employés à l'occasion de fêtes et d'entrées solennelles, et parmi lesquels on remarque Pierre Évrard (1455), Péréal (1544), Sébastien de Bologne, l'architecte Philibert de Lorme, un grand nombre de graveurs de plans, de monnaies, de médailles. le relieur Pierre Maury, Nicolas Grolier, etc.

Quatre administrations hospitalières ont également commencé l'impression de leurs archives. L'Assistance publique à Paris vient d'achever le premier volume relatif à l'Hôtel-Dieu. Ce document retrace rue par rue et maison par maison la topographie de l'ancien Paris, et abonde en intéressantes indications.

Des titres importants pour les intérêts de l'État et des communes se retrouvent dans les documents antérieurs à 1790. Le classement et l'inventaire en ont fait découvrir un certain nombre dont on ignorait l'existence ou que l'on croyait détruits, et il a suffi de les produire pour obtenir, en 1863 et 1864, la solution de procès pendants depuis longues années. Ces titres figurent particulièrement parmi les anciens cartulaires, parmi les cadastres, les terriers, les plans de routes, les partages de biens communaux, les concessions de terrains vagues et incultes. J'ai remarqué, dans ces mêmes collections, des renseignements précieux sur de grands travaux effectués ou étudiés avant 1790, tels que : défense des côtes maritimes à Rouen, au Havre, à Dieppe, à Saint-Valery-en-Caux, etc. ; mesures contre les inondations en Touraine ; endiguement du Rhin ; établissement de canaux ; projets sur les mines, les carrières, les haras, les pépinières, les opérations du service des ponts et chaussées, l'extinction de la mendicité et du paupérisme. Les actes qui nous sont restés sur les fondations d'hôpitaux, la création de manufactures, l'organisation d'ateliers de travaux d'utilité publique, fournissent des éléments pleins d'intérêt pour l'étude de questions qui préoccupent encore aujourd'hui tous les gouvernements.

A côté des actes administratifs émanés du pouvoir central ou de sa représentation directe, il en est qui se rattachent à la vie politique du pays, à l'intervention de ses députés dans les affaires générales de l'État et dans les affaires particulières des provinces et des villes. Tels sont les papiers relatifs aux Etats-Généraux, aux assemblées des notables, aux assemblées provinciales, précieux documents qui sont tout à la fois le testament de l'ancienne société et la préface de la Révolution française.

Comme les provinces et les communes, les familles ont un intérêt incontestable à cette publication. En effet, les simples états de répartition de l'impôt ne servent pas seulement à délimiter d'anciennes propriétés ; ils déterminent aussi et constatent la situation nobiliaire d'un grand nombre de personnes au moment de la Révolution. Les élus chargés de faire la répartition des impôts n'admettaient pas sans des preuves rigoureuses l'exemption des charges financières que procuraient à ceux qui les possédaient légalement les terres nobles et les titres nobiliaires.

Aussi voit-on un illustre savant du XVIII<sup>e</sup> siècle, Claude Saumaise, se montrer aussi habile défenseur de ses prétentions nobiliaires que perspicace archéologue lorsqu'il s'agit de déchiffrer une antique inscription, et l'histoire constate-t-elle sans étonnement que les échevins de Lyon apportaient plus de persévérance à faire rechercher, après les troubles de la Ligue, les lettres patentes qui leur conféraient l'anoblissement, qu'à préserver la cité de l'invasion des Bohémiens, Égyptiens, bateleurs et nécromanciens, qui venaient augmenter les charges de l'*Aumône générale*, plus spécialement fondée pour les ouvriers sans emploi ou invalides.

Les jugements des intendants connus sous le nom de *maintenue de noblesse* complètent l'ensemble des documents servant à éclairer l'histoire et l'état des familles.

Notre ancienne organisation judiciaire est représentée dans les Archives des Préfectures par un grand nombre de registres et de dossiers provenant des Parlements provinciaux, des sièges royaux du premier degré : Présidiaux, Sénéchaussées et Bailliages. A ces documents, concernant la justice du royaume, s'ajoutent les actes des justices seigneuriales qui représentent jusqu'au seuil même de la Révolution les derniers vestiges des pouvoirs locaux issus de la féodalité.

La jurisprudence de ces tribunaux divers variait à l'infini. En Bourgogne, par exemple, il n'en coûtait que 40 francs d'amende, en l'année 1385, pour avoir aidé à rançonner les ambassadeurs du comte de Savoie et du marquis de Montferrat; mais cette procédure avait nécessité des « *écritures qui occupaient 50 pieds de long* », et le pied était taxé un gros et demi. A Rouen, au XIII<sup>e</sup> siècle, la médisance de la part d'une femme était punie d'une immersion dans la Seine, répétée trois fois de suite. Le meurtre d'une femme *mal famée* se rachetait par 5 francs d'amende. Dans l'Orléanais, les faux témoins avaient la langue percée avec un fer rouge, et étaient ensuite battus de verges de la main du bourreau par les rues de la ville.

L'histoire du génie français dans ses manifestations multiples est écrite dans nos Archives. L'Université y retrouve les traits de sa puissante organisation et l'éclat dont elle a brillé dans les écoles d'Avignon, de Caen, de Poitiers, de Toulouse, etc. Des documents pleins d'intérêt révèlent le progrès accompli pendant les derniers siècles dans l'architecture, les beaux-arts et leur application à l'industrie, dans les procédés relatifs à la peinture sur verre, à la tapisserie, à la peinture sur émail et à la sculpture sur verre et sur bois, qui tint une si grande place, non-seulement dans l'ornementation des monuments publics, mais encore dans la décoration des habitations privées.

Tels sont encore, pour l'architecture civile et religieuse, les titres nombreux qui concernent l'église de Brou, chef-d'œuvre du seizième siècle, la Sainte-Chapelle de Dijon, le Palais des Dauphins, le château de Gaillon et ses peintures dues à des maîtres italiens, enfin les habitations royales de Fontainebleau, de Vincennes, Blois, Amboise, etc.

Dans un autre ordre de faits, les Inventaires des Archives départementales signalent à l'attention du public lettré des documents très-importants pour l'appréciation d'un des événements les plus graves de l'ancien régime, la révocation de l'Édit de Nantes, et d'une de ses institutions les plus décriées, les lettres de cachet. Les historiens pourront désormais reviser, sur ces deux questions, avec les éléments d'information les plus certains, les opinions les plus accréditées jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur de signaler aussi à Votre Majesté une foule de renseignements curieux relatifs aux personnes. A l'aide des Archives, on peut aujourd'hui suivre pas à pas la plupart des hommes qui ont un nom célèbre dans notre ancien gouvernement, et reconstituer, même à leurs débuts dans la vie publique, la biographie de quelques-unes de nos illustrations littéraires, scientifiques ou militaires. Entre mille autre faits du même genre, on y apprend que Georges Cuvier remplissait dans sa jeunesse les modestes fonctions de greffier de la commune de Bec-en-Cauchois. Les délibérations de cette commune, toutes rédigées par lui et transcrites de sa main, nous en fournissent la preuve. Pierre Corneille tenait les registres de la fabrique de l'église de Rouen, et, quoique marguillier, il y inscrivait parfois ses réflexions personnelles contre les mesures adoptées par ses collègues. Une petite localité de Seine-et-Marne, la commune d'Avon, presque inconnue aujourd'hui, conserve des livres paroissiaux du plus haut intérêt, et qui révèlent l'état civil des plus grands artistes, au premier rang desquels se placent Léonard le Flamand, François de Bologne, Sébastien Serlio, le Rosso, Antoine Jacquet de Grenoble, le Primate, Nicolo dell'Abbate, Jean de Hoëy, Fréminet, Ambroise Dubois et des savants illustres tels que le mathématicien Bezout, le naturaliste Daubenton, etc.

Cet exposé sommaire suffira pour établir l'intérêt que présente, aux points de vue les plus divers, l'œuvre entreprise par M. le duc de Persigny.

C'est là, Sire, je puis le dire avec confiance, l'une des enquêtes les plus considérables qui aient jamais été ouvertes sur le passé de la France. Elle embrasse sous toutes ses faces la vie multiple de l'ancienne société française. Elle jette un jour vif et nouveau sur les relations du pouvoir central avec les gouvernements provinciaux et les administrations communales, les relations des cités entre elles, la situation respective des castes, et elle nous fait assister, par des actes authentiques, au grand et laborieux développement de notre patrie.

Les conseils généraux, qui jusqu'ici ont pourvu à toutes les dépenses du service des Archives, continueront, je n'en doute pas, leur concours empressé à une publication qui a obtenu les suffrages unanimes du monde savant.

En ce moment, je fais étudier le système le plus convenable pour la rédaction de tables générales

alphabétiques qui, à mesure de l'impression, permettraient d'embrasser d'un coup d'œil tous les documents relatifs à une même question administrative ou historique.

En terminant ce rapport, Sire, je considère comme un devoir de signaler à l'Empereur les services rendus par le Bureau des Archives, les inspecteurs généraux placés sous mes ordres et les archivistes départementaux, auxiliaires aussi modestes qu'érudits, sortis, pour la plupart, de l'École impériale des Chartes, et dont le dévouement mérite les plus grands éloges.

C'est à tous ces efforts réunis qu'on doit la marche rapide du grand travail dont je viens de soumettre à l'Empereur les principaux résultats.

Je suis avec un profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et sujet,

*Le Ministre de l'intérieur,*

LA VALETTE.

# ARCHIVES

DE LA

## CHAMBRE DES COMPTES DE LORRAINE.

---

### I.

Le plus important des fonds qui composent les Archives civiles du département de la Meurthe est celui de la Chambre des Comptes de Lorraine. Ce fonds est lui-même formé de plusieurs séries de documents concernant des matières de diverse nature et faisant comme autant de collections distinctes l'une de l'autre ; tels sont, notamment :

- Les lettres patentes,
  - Les arrêts d'entérinements,
  - Les provisions d'offices,
  - L'État du temporel des paroisses de la Lorraine et du Barrois,
  - Les livres de hérauderie,
  - Le recueil connu sous le nom de Cartulaire de Lorraine,
  - Le Trésor des Chartes,
  - Les comptes des receveurs et des trésoriers généraux,
  - Les comptes des domaines particuliers et des grueries,
  - Les registres des rapports, missives, ordonnances, mandements, etc., faits en la Chambre des Comptes,
  - Les actes de reprises, foi et hommage,
  - Les arrêts d'acensement et de subrogation,
  - Les comptes de la Monnaie,
  - Les déclarations des communes,
  - Les terriers généraux des domaines de Lorraine et Barrois et les terriers particuliers,
  - Enfin, beaucoup de documents provenant des anciennes maîtrises, déposés aux Archives par l'administration forestière, et qui ont été joints au fonds de la Chambre des Comptes.
- Parmi les séries qui figurent dans la nomenclature précédente, la principale, à tous égards, est celle

que j'ai indiquée sous le nom de *Trésor des Chartes*. Cette dénomination s'emploie généralement aujourd'hui pour désigner la partie de nos Archives qui renferme les nombreuses pièces en parchemin ou en papier dont l'analyse détaillée se trouve dans un inventaire en trente-trois registres in-folio, rédigé au siècle dernier. On nommait ainsi autrefois le dépôt des archives de l'État, et la qualification donnée à ce dépôt fait voir l'importance qu'on y attachait. Le Trésor des Chartes fut une des institutions de notre pays, et son histoire est intimement liée à l'histoire des événements dont celui-ci fut le théâtre; il en ressentit le contre-coup et a eu, si l'on ose s'exprimer ainsi, sa part de souffrances dans celles qu'éprouva la Lorraine par suite de l'invasion et de la conquête. Il m'a donc semblé naturel, et comme indispensable, de retracer en quelques pages les vicissitudes et les transformations qu'il a subies pour arriver jusqu'à nous.

## II.

Nos premiers ducs héréditaires n'avaient pas de capitale qui leur servit de résidence habituelle; ils demeuraient tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des petites forteresses de leurs Etats, comme Amance, Châtenois ou Neufchâteau, et ils y renfermaient avec eux les titres qui composaient leurs archives. Ce fut surtout Amance qu'ils choisirent pour lui confier ce dépôt, et c'est pourquoi, au dire de nos historiens, des géographes qualifient ce lieu *antiqua Lotharingæ cancellaria* (ancienne chancellerie de Lorraine). Plusieurs écrivains prétendent que cette chancellerie fut détruite par les flammes; mais ils ne disent pas à quelle époque, ni à quelle occasion. Il est fort possible qu'au milieu des guerres qui désolèrent si fréquemment nos contrées, le Trésor des Chartes ait eu à souffrir des ravages d'un incendie, et cette circonstance expliquerait peut-être comment on n'y trouve point de titres originaux du XI<sup>e</sup> siècle, et pourquoi ceux du XII<sup>e</sup> y sont en si petit nombre.

Quoi qu'il en soit, Mathieu I<sup>er</sup> ayant acheté, en 1153, de Dregon, chef de la maison de Lenoncourt, la portion du bourg de Nancy qui appartenait à ce seigneur, et le château qu'il y possédait, cette ville naissante fut dès lors considérée comme la capitale du duché; le duc y fixa sa résidence ordinaire, et il est assez probable qu'il plaça ses archives soit dans le château qu'il venait d'acquérir, soit dans celui où, en 1130, Simon I<sup>er</sup> avait soutenu un siège. Ce dernier devait être l'*antiquum palatium*, qui s'élevait sur l'emplacement de l'hôtel actuel de la Monnaie, lequel aurait ainsi été comme le berceau du Trésor des Chartes, qu'il était destiné à abriter encore après une période de sept siècles environ.

En 1298, Ferry III céda une partie de ce palais aux dames précheresses; ce qui indique qu'avant cet abandon, il s'en était fait construire un autre ou avait achevé celui que ses prédécesseurs avaient commencé. Ce château fut bâti à peu près à l'endroit où se voient aujourd'hui les restes du Palais ducal, et il reçut, sans doute, les archives de Lorraine, qui devaient y rester jusque vers la fin de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais ce ne sont là que des suppositions. Les renseignements positifs ne remontent pas au-delà du règne de Charles II, et encore, tout ce que nous savons, c'est que, sous ce prince, le Trésor des Chartes était confié au prévôt et à deux chanoines de la collégiale Saint-Georges. Cette chapelle princière était contiguë au Palais, et ainsi voisine du dépôt précieux dont son premier dignitaire et deux de ses membres avaient la garde.

On ignore combien de temps dura cet état de choses; mais l'historien (1) auquel j'ai emprunté la particularité qui précède nous apprend qu'en 1483, René II, partant pour son second voyage d'Italie, « laissa

(1) Durival, *Description de la Lorraine et du Barrois*, t. I, p. 29.

l'administration de la Lorraine à son conseil, pourvut aux réparations et à la conservation du Trésor des Chartes et voulut que les trois clés en fussent gardées, l'une par le prévôt des chanoines, l'autre par Antoine Warin, receveur général, la troisième par Johannes Lud, secrétaire ».

Le choix de ces personnages suffit pour montrer le degré d'intérêt que Charles II et ses successeurs portaient à leurs archives, lesquelles, du temps de René II, devaient déjà avoir acquis une certaine importance. Il semble qu'à cette époque elles se composaient de deux parties distinctes : l'une, qu'on appelait la Chambre des Comptes, comprenait les pièces et registres de l'administration des comptables : receveurs et trésoriers généraux de Lorraine, receveurs des bailliages et prévôtés, cellériers, gruyers du duché et des grueries secondaires, etc. ; l'autre, désignée sous le nom de Trésor des Chartes, ou simplement de Trésor, contenait les archives particulières de la couronne, c'est-à-dire les actes de mariage, les testaments, etc., des membres de la famille régnante, les traités, les alliances, les négociations avec les puissances étrangères et les titres relatifs à l'administration intérieure de l'Etat.

Le bâtiment dans lequel se trouvaient la Chambre des Comptes et le Trésor étant trop exposé au feu de l'artillerie ennemie, ainsi qu'on avait pu le constater pendant le siège de Nancy par le duc de Bourgogne, René II le fit reconstruire, en 1488, dans une autre partie du Palais ducal. En 1504, on pourvut à l'ameublement du Trésor, dans lequel furent placées des layettes ou boîtes destinées à recevoir les titres ; en même temps des tabellions et des clercs travaillaient à la transcription des pièces qui devaient être copiées en double expédition ; on les occupait aussi soit à former des cartulaires, soit à dresser des inventaires, dont aucun malheureusement n'est parvenu jusqu'à nous.

En 1510 ou 1511, Jean de Valleroy, conseiller et auditeur en la Chambre des Comptes de Lorraine, fut chargé de mettre en ordre les archives de cette Chambre, dans le nouveau local qui leur était affecté. Néanmoins, il ne semble pas que des individus fussent officiellement attachés à l'un ou à l'autre de ces dépôts ; les scribes qu'on y employait n'étaient considérés ni comme des fonctionnaires publics, ni comme des serviteurs de la maison du duc : ils ne sont pas appelés, en effet, à figurer dans la pompe funèbre d'Antoine, non plus que dans celle de François I<sup>er</sup>, tandis qu'on y voit paraître jusqu'aux derniers officiers et domestiques de l'hôtel.

### III.

Ce fut seulement sous le règne de Charles III que le Trésor des Chartes reçut une organisation régulière et devint une des branches de l'administration publique. Ce travail d'organisation fut accompli par un homme auquel il n'a été accordé qu'une faible place dans les biographies, et qui mérite pourtant d'occuper un des premiers rangs parmi les personnages marquants de notre pays. Cet homme est Thierry Alix, seigneur de Vroncourt, qui, des fonctions modestes de greffier de la Chambre des Comptes, avait su, par son mérite, s'élever au poste éminent de président de cette Chambre (1569). Celle-ci avait dans ses attributions la conservation du Trésor des Chartes et la vérification de la gestion des comptables, lesquels étaient tenus de lui adresser, avec les pièces à l'appui, un double des registres où était consigné l'état de leurs recettes et de leurs dépenses. C'est ce qui explique la présence, dans nos Archives, de cette masse de volumes, longtemps dédaignés, regardés longtemps comme des paperasses inutiles, et où pourtant se trouvent tant de particularités intéressantes (1).

Thierry Alix se vit ainsi placé, par ses fonctions, à la source des documents de notre histoire nationale, vers l'étude de laquelle le portaient ses goûts et un sentiment éclairé de patriotisme. Ses premières

(1) Ces registres forment la majeure partie de la série cotée B. dans l'inventaire-sommaire.

investigations durent lui faire comprendre combien il était utile d'introduire un ordre méthodique dans le riche dépôt qui lui était confié, et dès lors il conçut et se mit à réaliser la pensée des améliorations dont nous recueillons les fruits.

Charles III, qui sentait le prix de ces travaux, les encourageait et les récompensait noblement. Il voulut aussi que les « chartres, papiers et autres titres » fussent convenablement installés, et il fit construire (1576-1578), au-dessus de la grande tour de son palais, une « chambre du Trésor », que l'on garnit de tout le mobilier nécessaire à cette destination.

Sa sollicitude s'étendit au-delà de ces soins matériels. Jusqu'alors, quand les besoins du service l'exigeaient, des tabellions, des clercs ou de simples scribes étaient chargés de la transcription des titres des archives ; mais, ainsi qu'il a été dit plus haut, ces individus n'étaient pas des fonctionnaires. A partir de 1580, des gages sont attribués aux « clercs du Trésor », et on les voit figurer dans les comptes des trésoriers généraux à la fin du chapitre consacré aux « maréchaux, sénéchaux, baillis, capitaines, lieutenants, prévôts, procureurs et autres ». Quelques années plus tard (1586), un chapitre spécial leur est affecté dans ces comptes ; ils sont considérés, conjointement avec l'imprimeur du duc, comme des officiers de l'hôtel et ont un rang dans les grandes cérémonies publiques.

Le président de la Chambre des Comptes ne se borna pas à classer les titres du Trésor des Chartes ; il eut l'heureuse idée de faire copier ou de copier lui-même (car il ne dédaignait pas de mettre la main à l'œuvre) une partie de ces titres et d'en former des cartulaires (1). Il semblait prévoir les spoliations auxquelles serait en butte le précieux dépôt dont il avait la garde, et il voulait qu'à défaut des originaux, on possédât au moins des copies des pièces qui n'existeraient plus.

Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les documents, rédigés par lui, dont Thierry Alix enrichit le Trésor des Chartes, pour lequel sa mort, arrivée en 1594, fut une perte réelle, car aucun de ceux qui le remplacèrent n'eut son zèle ni son infatigable amour du travail.

Le premier fut son fils aîné, François, qu'il avait formé par ses leçons et son exemple, et pour lequel fut créé en titre l'office de *garde du Trésor des Chartes*, que remplissait auparavant le président de la Chambre des Comptes.

En 1605, on lui adjoignit, sous le titre de « commis ordinaire, maître et principal clerc du Trésor », un employé chargé de le seconder, « d'avoir soin sur les autres clercs pour les faire tenir à leur devoir, recevoir les titres et papiers qu'il sera besoin faire copier par lesdits clercs, les leur distribuer, les reprendre d'eux, les corriger, coter et remettre en ordre ».

#### IV.

François Alix eut pour successeur, en 1616, Claude Janin, secrétaire entrant aux conseils d'État et privé, que nous voyons assister, en 1625, à la cession des duchés de Lorraine et de Bar, faite par le duc François à Charles IV, son fils, puis, le 26 juin 1632, signer, au nom de ce dernier, avec le marquis de Ville, le traité de Liverdon qui livrait à Louis XIII les places de Stenay et de Jametz et le bailliage de Clermont.

Ce n'était là que le premier pas dans la voie des envahissements que méditait la France au détriment de la Lorraine ; envahissements qui ne devaient pas atteindre seulement le territoire de ce pays, mais embrasser encore jusqu'au dépôt organisé avec tant de soins par le président Alix.

(1) Ce sont, notamment, les articles cotés dans l'inventaire-sommaire B. 337-426.

On connaît les événements politiques qui s'accomplirent depuis la signature du traité de Liverdon et que termina si déplorablement la prise de La Mothe, ce dernier rempart de l'indépendance nationale.

Au commencement de l'année 1634, et après l'occupation de Nancy par les troupes françaises, le duc Charles IV avait enjoint à Janin d'enfermer dans plusieurs coffres et de faire conduire dans cette forteresse les titres du Trésor des Chartes les plus importants pour les litiges que la Lorraine avait eus ou pouvait avoir avec la France. M. du Boys de Riocour, conseiller d'Etat, qui s'était enfermé dans la place pour y remplir les fonctions d'intendant civil, aurait bien voulu sauver ces titres ; mais le maréchal de La Force s'y opposa. Les coffres furent ramenés à Nancy et confiés à Théodore ou Thierry Godefroy, qui fut chargé de les inventorier. Celui-ci, qui était un savant diplomate, ne tarda pas à reconnaître quel parti l'on pouvait tirer contre notre pays de ces titres anciens, et il exposa ses idées à ce sujet au cardinal de Richelieu dans un mémoire savamment rédigé, qui se terminait par la demande du transport des coffres à Paris.

On ne se borna pas à l'enlèvement des titres qui avaient été déposés dans la forteresse de La Mothe ; on fit un second choix parmi les pièces qui étaient restées à Nancy ; on y prit celles que l'on jugea favorables aux prétentions de Louis XIII, et titres et pièces furent conduits à Paris afin que Godefroy fût à même de les inventorier et de les étudier à loisir. Douze ou treize grands coffres, renfermant ces précieuses dépouilles, furent déposés à la Sainte-Chapelle. Les érudits français en tirèrent les matériaux d'ouvrages dans lesquels la généalogie de la Maison ducal fut établie sur des preuves irréfragables, et, comme le fait observer M. Digot, c'est au pillage du Trésor des Chartes que la Lorraine dut la connaissance exacte des premiers temps de son histoire.

Ce pillage ne fut malheureusement que le prélude d'autres soustractions, moins importantes peut-être au point de vue historique, mais plus considérables, et que ne motiva aucune raison politique ; elles furent tout simplement la mise en œuvre du système dont le but était d'enlever à notre pays tout ce qui pouvait lui rappeler le souvenir de son ancienne nationalité.

## V.

Claude Janin mourut en 1642, avec la douleur, que partageaient tous les cœurs vraiment lorrains, d'avoir vu mutiler le dépôt que son prédécesseur lui avait remis dans un état si florissant. Il fut remplacé par son neveu, Nicolas Mengin, conseiller et auditeur en la Chambre des Comptes, qui avait obtenu l'expectative de cette charge dès l'année 1631. Mais il est probable qu'il fut seulement titulaire de son emploi pendant tout le temps que dura l'occupation française, c'est-à-dire jusqu'en 1660, la garde du Trésor des Chartes ayant dû être enlevée aux fonctionnaires nommés par Charles IV.

En 1665, Claude-François Canon, procureur général de Lorraine, appela l'attention du duc sur les soustractions qui s'étaient commises dans ce dépôt, et lui demanda de prendre les mesures nécessaires pour y faire réintégrer les titres qui en avaient été enlevés. L'affaire fut soumise au Conseil, et le duc rendit, le 25 octobre de cette année, une ordonnance enjoignant, sous des peines sévères, aux détenteurs de papiers ou documents concernant son service et le bien de l'Etat, de les remettre, dans le délai d'un mois, entre les mains du garde du Trésor.

A l'époque où fut rendue cette ordonnance, la Lorraine pouvait espérer qu'elle allait jouir enfin de la paix dont elle avait si grand besoin ; mais il ne devait pas en être ainsi : l'imprudence de Charles IV, jointe à la politique envahissante de Louis XIV, lui réservait de nouveaux malheurs, et cinq années ne s'étaient pas écoulées que notre pays était devenu, de fait, une province de la monarchie française. Un

édit du roi, du 22 décembre 1670, supprimait le Conseil d'Etat, la Cour souveraine, la Chambre des Comptes de Nancy et celle de Bar ; les papiers de la première et le Trésor des Chartres étaient entassés sur dix-huit chariots, transportés à Metz et déposés dans la citadelle de cette ville.

Ce n'était pas assez pour Louis XIV d'avoir fait enlever ce dépôt national, il voulut le faire servir au démembrement de ce qu'on appelait encore, comme par dérision, le duché de Lorraine. Sur une requête présentée au Conseil d'Etat par MM. de la Feuillade, évêque de Metz, de Fieux, évêque de Toul, et d'Hocquincourt, évêque de Verdun, le roi établit, le 30 octobre 1679, une Chambre royale, composée de membres du Parlement de Metz, pour rechercher les usurpations prétendues commises par nos ducs sur le temporel des Trois-Evêchés. On mit à la disposition de cette Chambre les cartulaires et les layettes du Trésor des Chartres, ainsi que les papiers des deux Chambres des Comptes, et, du 15 avril 1680 au 2 juin 1683, les ministres de l'impitoyable ambition du monarque rendirent une série d'arrêts qui réunissaient au domaine royal ou au temporel des Evêchés une foule de villes, la capitale comprise, de bourgs, de villages, de terres et de seigneuries.

Les Archives de Lorraine furent dès lors considérées, en quelque sorte, comme propriété de la Couronne, et afin de bien connaître le trésor dont il s'était emparé, Louis XIV donna des ordres pour qu'on en dressât un inventaire. Cette mission fut confiée à l'un de ses conseillers, auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, le sieur Gaille du Fourny. Celui-ci se mit à l'œuvre au mois de février 1697, et, avec l'aide de plusieurs personnes qui lui furent adjointes, et surtout, probablement, avec le secours des anciens inventaires, il put, s'il faut l'en croire, terminer son travail pour le mois de décembre 1698.

On ne prévoyait pas alors l'importance qu'aurait un jour pour les études historiques lorraines l'œuvre de du Fourny ; on ne prévoyait pas, à l'époque de la signature du traité de Riswick, qui rendait ses Etats à Léopold, que le Trésor des Chartres serait encore démembré plus tard, et qu'il ne nous resterait, à la place de beaucoup de documents originaux, que les notes de l'inventaire rédigé par ordre même de Louis XIV.

Ce fut le 30 octobre 1697 qu'eut lieu la conclusion de ce traité, dont l'article 27 est ainsi conçu : « Aussitôt après la ratification de cette paix, on rendra audit Duc les archives, papiers et documens qui se sont trouvez autrefois dans les Chartres et dans les Chambres des Comptes de Nancy et de Bar, ou ailleurs ».

Malheureusement, ces archives ne revinrent pas complètes au Trésor des Chartres : bien des pièces, « et même des principales », ne s'y trouvaient plus ; les unes avaient été comprises dans l'envoi fait à Paris après la prise de La Mothe ; les autres s'étaient perdues, assure-t-on, lors du transport de Nancy à Metz en 1670 ; quelques-unes enfin avaient disparu, soit qu'elles eussent été soustraites pendant leur dépôt dans la citadelle de cette ville, soit que les membres de la Chambre de Réunion eussent négligé de réintégrer toutes celles dont ils s'étaient servis pour leur travail de spoliation.

Malgré la stipulation du traité de Riswick, le Trésor des Chartres ne fut pas ramené immédiatement à Nancy ; sa translation n'eut lieu qu'en 1698, ou plutôt même en 1699. A leur retour, les papiers, entassés dans des tonneaux, avaient été déposés provisoirement dans des magasins près de la place des Dames, puis, de là, conduits à « l'Archive ». On y transporta également les registres qui étaient sur les tablettes de la galerie près de la chambre du Conseil, ainsi que les liasses des aides généraux, et on les plaça dans une salle particulière afin que M. de Gondrecourt, qui remplissait les fonctions de garde du Trésor des Chartres, pût les examiner plus commodément et en extraire les notes qui devaient être adressées au président de Mahuet, à Paris.

Jean Vignolles, commis du Trésor, fut chargé de dresser un mémoire de tous les ballots de papiers qu'il avait fait venir de la citadelle de Metz, et le sieur Dominique Pierre, tabellion à Nancy, travailla pendant plusieurs mois à démêler les registres et liasses et à y faire des étiquettes pour qu'il fût possible de les ranger sur les tablettes. On sépara les titres qui devaient être réintégrés au Trésor des Chartes de ceux qui étaient destinés à l'Archive, et on plaça dans les greniers de la Cellérierie (1) les comptes des trésoriers généraux, ceux des domaines particuliers ou des prévôtés, etc.

## VI.

Les Archives de Lorraine étaient, on le voit, dans un désordre affreux lorsque Léopold rentra dans ses Etats ; aussi, l'un des premiers soins de ce prince se porta-t-il sur cette branche de l'administration. En 1698, il avait placé à la tête du Trésor des Chartes, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à sa famille, Charles-François Sauter de Mensferth ; mais ce personnage, digne, sans doute, à d'autres égards, de la bienveillance du duc, n'était pas l'homme qu'il fallait pour exercer convenablement l'emploi qui lui avait été confié. Léopold le comprit, et, dès l'année suivante, il y appelait Charles de Sarrazin, conseiller à la Cour souveraine, lui donnant pour mission de tâcher de « ramasser ce qu'il se pourrait et de remettre en quelque ordre les débris » qui restaient « des chartes de la couronne et des domaines de ses Etats ». En même temps il s'occupait à faire rentrer dans les dépôts publics les pièces qui en avaient été soustraites. Le 17 mars 1699, deux ordonnances étaient promulguées dans ce but : la première s'applique plus spécialement aux greffes et aux archives des juridictions particulières ; la seconde a rapport au Trésor des Chartes ; mais l'une et l'autre attestent la perturbation profonde qui s'était introduite dans ces dépôts et elles expliquent comment tant de documents utiles, non-seulement pour les études historiques, mais encore pour des intérêts privés, ont disparu, sans qu'on puisse conserver l'espérance de les retrouver jamais.

Les sages mesures prises par Léopold portèrent leurs fruits : le bon ordre se rétablit peu à peu dans les archives de l'Etat, et cette partie de l'administration recommença à marcher régulièrement, sous la direction d'hommes d'une capacité reconnue. Divers privilèges, tels que l'exemption de la subvention, du logement des gens de guerre, des guet, garde, subsides et autres impositions, furent attachés aux modestes fonctions de commis du Trésor des Chartes, et on les ambitionna comme un véritable honneur. Aussi, furent-elles, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, continuellement exercées par des avocats à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois.

## VII.

M. de Sarrazin remplit ses fonctions jusqu'en 1747, époque de sa mort ; il eut pour successeur François-Louis Maillard de Tresle, le dernier titulaire de l'office de garde du Trésor des Chartes, qu'il exerçait encore en 1747.

Pendant son administration, ce dépôt avait eu à subir d'importantes et de déplorables mutilations. Lorsqu'en 1737, François III eut échangé la couronne de Lorraine contre celle de Toscane, pour monter bientôt après sur le trône impérial, le commissaire de ce prince enleva des Archives de Nancy tous les papiers de famille, qui furent transportés à Vienne, où ils doivent être encore ; on y conduisit également plusieurs manuscrits très-précieux pour l'histoire de notre pays, qui avaient fait partie de la bibliothèque particulière de Léopold.

(1) Au troisième étage de l'hôtel de la Monnaie.

Mais ces enlèvements partiels n'étaient rien auprès de ceux qui devaient avoir prochainement lieu, en violation flagrante et sans excuse du traité de Riswick d'abord, puis de la convention du 28 août 1736, jointe au traité de Vienne; convention qui, si elle dépouillait la Lorraine de sa vieille nationalité, lui laissait du moins ses institutions.

Dans les derniers mois de l'année 1737, des conférences s'étaient ouvertes à Nancy pour le règlement des limites entre la France et l'Empire. Louis XV, désirant savoir quels secours les Archives de Lorraine lui fourniraient pour la solution de cette question et des autres difficultés qui pourraient s'élever, avait chargé un habile diplomate, Antoine Lancelot, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et inspecteur du Collège royal, de visiter le Trésor des Chartes et d'y recueillir les renseignements avantageux à la France. Lancelot, dit Durival, travailla à la vérification des inventaires et remit les archives en ordre. Cette double opération n'était pas sans utilité, et là aurait dû se borner la mission du commissaire royal. Malheureusement il n'en fut pas ainsi : on lui ordonna de faire transporter à Paris une partie des titres les plus précieux, et, après un examen qui dura près de trois années (du mois de mai 1737 au mois de janvier 1740), Lancelot enleva une cinquantaine de layettes, de quelques-unes desquelles on avait seulement retiré les titres qui pouvaient intéresser le domaine ou les communautés et particuliers de Lorraine et Barrois. On envoya encore à Paris les pièces qui, n'ayant pas été inventoriées par du Fourny, parce qu'elles lui étaient inconnues ou n'existaient pas encore lorsqu'il avait fait son travail, concernaient uniquement l'histoire et la généalogie de la Maison de Lorraine. Ces pièces, dit Durival, formaient *plus de cent portefeuilles*.

Une pareille spoliation fit murmurer, bien que l'on n'attachât pas alors aux monuments historiques autant d'intérêt qu'ils en inspirent légitimement de nos jours; mais le mal était fait, sans que le souverain qui gouvernait alors la Lorraine eût protesté contre un tel abus de pouvoir, sans qu'il eût revendiqué, au nom du pays qui lui était confié, le bien qu'on ravissait à celui-ci, en pleine paix et sans respect du droit des peuples civilisés !

Ces nouveaux trophées de la politique inflexible inaugurée par Louis XIII et Richelieu furent, dit-on, remis au ministère des affaires étrangères, qui, après en avoir détaché les pièces diplomatiques, qu'il a conservées, déposa le reste à la Bibliothèque royale. C'est ce qui, réuni probablement aux titres enlevés de La Mothe, est venu former, dans ce riche dépôt, la *Collection de Lorraine*, composée aujourd'hui, avec la collection dite de *Vaudémont*, d'à peu près neuf cents cartons ou volumes, renfermant chacun de cent cinquante à deux cents pièces. C'est plus que n'en possède maintenant le Trésor au détriment duquel la France s'est enrichie !

Si l'on ne doit pas faire remonter jusqu'à Stanislas la responsabilité de ces actes, qu'il était impuissant à empêcher, il en est un, du moins, qu'on peut lui reprocher, parce qu'il fut accompli par ses ordres, et que rien ne lui en faisait une nécessité : je veux parler de la démolition de la tour du Trésor des Chartes, de cet édifice qu'on s'était habitué à regarder comme une sorte de sanctuaire national. Aussi, le procureur général de la Chambre des Comptes n'hésita-t-il pas à se rendre l'organe de l'opinion publique et à adresser au roi, ou plutôt à son tout-puissant ministre, des remontrances dans lesquelles respire le sentiment du patriotisme froissé.

C'est de 1740 à 1747 qu'eut lieu la destruction de cette tour, l'un des derniers débris du vieux palais des ducs de Lorraine. Stanislas ne devait pas s'arrêter dans la voie des innovations : par arrêt du 19 août 1747, il supprima l'office que, depuis Thierry Alix, tant d'hommes éminents avaient occupé, et il confia les fonctions de garde du Trésor des Chartes au procureur général de la Chambre des Comptes, sous l'autorité et direction du chancelier.

Ce nouvel état de choses ne subsista que peu d'années : un arrêt du Conseil, du 7 octobre 1758 (1), attribua à la Chambre des Comptes elle-même la garde des titres et archives de l'Etat, en ordonnant leur transport dans le nouvel emplacement, joignant le Palais (de Justice), préparé à cet effet, après récolement sommaire fait sur les inventaires par deux commissaires de cette Chambre, en présence du procureur général ou de quelques-uns des sous-gardes.

La translation prescrite par cet arrêt eut lieu dès le 25 octobre. Le procès-verbal dressé à cette occasion, et qui nous a été conservé, atteste dans quel état déplorable était tombé le Trésor des Chartes depuis qu'on l'avait enlevé du bâtiment qu'il occupait au Palais ducal : placés dans un local humide et sans air, beaucoup de ses registres et de ses papiers avaient subi des détériorations plus ou moins profondes, les inventaires s'étaient perdus ou égarés, et cette circonstance rendait le récolement impossible.

Le document dont il s'agit est précédé du procès-verbal de la remise des clés des Archives par M. Collenel, procureur général de la Chambre des Comptes, aux commissaires délégués par celle-ci. Ce magistrat s'était empressé de se soumettre aux volontés du Roi, mais il avait déclaré, en même temps, qu'il se réservait d'adresser à Sa Majesté « ses très-humbles remontrances, pour faire connoître le dommage immense qui est résulté ou qui résultera encore dans la suite de la démolition de la magnifique tour, dite du Trésor des Chartes, bâtie avec la plus grande dépense par les anciens ducs de Lorraine pour y renfermer les principaux titres et documens qui pouvoient concerner l'intérêt de la Couronne et de leurs sujets ».

Mais de telles protestations, si elles trouvaient de l'écho dans les cœurs restés lorrains, étaient incapables d'émouvoir le ministre dont les efforts tendaient à anéantir tout ce qui rappelait à nos pères les souvenirs de leur nationalité perdue.

La mort de Stanislas, arrivée le 23 février 1766, fut presque immédiatement suivie de nouvelles mesures arbitraires, dont les conséquences déplorables se font encore sentir aujourd'hui. On sait que Louis XV, dans la prévision de la mort prochaine de son beau-père, avait envoyé à M. de la Galaizière, dès le 31 juillet 1765, une lettre par laquelle il lui enjoignait, « le cas arrivant du décès du Roi de Pologne », de faire aussitôt apposer les scellés sur les papiers de ce prince et de les envoyer à Paris. Louis XV pouvait disposer à son gré de ce qui lui appartenait par droit d'héritage, mais l'équité ne lui permettait pas d'aller au-delà. C'est ce qui fut fait cependant, et c'est ce que rapporte un témoin oculaire, en termes qui prouvent combien le système des spoliations était regardé alors comme chose toute simple et toute naturelle :

« A la mort de Stanislas, dit Durival, il fut dressé un inventaire, arrêté le 15 avril 1766, des papiers qui étoient à l'hôtel de la Chancellerie, à Lunéville. Ils furent mis dans plusieurs caisses, au mois de juin, et partirent le 20 pour Paris. Ils y arrivèrent au commencement de juillet, et on en fit la distribution.

» A la Chancellerie de France : deux registres de lettres de grâce, depuis 1719 jusqu'en 1736 ; un registre des oppositions au sceau, et onze registres de la tenue de l'audience des sceaux, de 1704 à 1737.

» Au secrétaire d'Etat de la guerre, ayant le département de la Lorraine et du Barrois, les autres papiers de la Chancellerie de Lorraine (2).

(1) Voy. Rogéville, *Dictionnaire des ordonnances*, t. II, supplément, p. 7.

(2) Il ne nous reste que trois registres des archives de cette Chancellerie.

» A M. Cochin, les registres et papiers des Conseils d'Etat et des Finances (1).»

Du reste, il faut le reconnaître, on prit grand soin, dans la capitale, des nouvelles dépouilles enlevées à notre pays, et une partie d'entre elles fut même destinée d'abord à être logée dans le palais du Louvre, ainsi que l'atteste un arrêt rendu par Louis XV, en son Conseil d'Etat, le 3 juin 1767 (2). « Le Roy, y est-il dit, s'étant fait représenter en son Conseil l'arrêt rendu en yceluy, le 22 septembre 1766, par lequel S. M. auroit ordonné que toutes les minutes, registres et papiers qui étoient dans les greffes du Conseil de Lorraine, et dont la destination et la distribution n'auroient pas encore été faites, seroient remis ez mains du sieur Cochin, avocat au Parlement de Paris, que S. M. auroit commis et établi garde et dépositaire desdites minutes et papiers... ; et pour assurer d'autant plus le dépôt et la conservation desdites minutes, registres et papiers, S. M. auroit ordonné qu'il seroit destiné un logement convenable au château du Louvre ou ailleurs, où ledit sieur Cochin les feroit remettre par ordre.... ; autre arrêt du Conseil, du 31 octobre suivant, par lequel, attendu qu'il ne se trouvoit point, au château du Louvre, d'emplacement vacant et convenable pour y mettre lesdites minutes et papiers, S. M. auroit fixé une somme annuelle pour le loyer nécessaire pour ledit dépôt... »

### VIII.

La Chambre des Comptes de Nancy ne possédait plus que des archives mutilées, lorsqu'en 1771, elle se vit enrichie tout-à-coup d'un trésor qui ne devait pas rester longtemps entre ses mains, quoiqu'elle se crût en droit d'en revendiquer une partie. Un édit du mois d'octobre de cette année avait supprimé le Parlement de Metz, et des lettres patentes du 16 novembre avaient ordonné que les titres, pièces et papiers qui servaient à ce Parlement, comme Chambre des Comptes, fussent portés aux greffes et dépôts de celle de Nancy et placés dans les lieux à ce destinés (3).

Le transport prescrit s'exécuta aux frais de la recette des domaines de Lorraine ; mais les papiers étaient à peine installés, qu'un édit, daté du mois de septembre 1775, vint rétablir le Parlement de Metz et ordonner « que les minutes, registres, titres et papiers et autres pièces sans exception qui étoient dans les greffes et dépôts du Parlement Chambre des Comptes Cour des Aides de Metz, de la Chambre des Requêtes du Palais et de la Chancellerie, seroient incessamment transportés des greffes, dépôts et lieux où ils avoient été déposés, dans ceux de la séance dudit Parlement Chambre des Requêtes et de la Chancellerie de Metz, pour être placés chacun respectivement dans les greffes et dépôts auxquels ils appartenoient ».

Le procureur général ayant reçu, en conséquence des stipulations contenues dans cet édit, les ordres du Roi prescrivant qu'avant le déplacement des papiers, il en serait fait un inventaire très-sommaire, crut devoir présenter un rapport à la Chambre des Comptes, laquelle estima « que le bien du service et l'intérêt du Roi, pour la manutention de ses domaines et droits domaniaux, exigeoient que les aveux et dénombremens fournis en 1681 à la Chambre Royale de Metz par les vassaux séculiers et réguliers de la Lorraine, alors détenue par la France, fussent distraits des papiers dont la remise étoit ordonnée, pour être déposés au Trésor des Chartres de Lorraine, comme formant des reconnoissances essentielles des propriétés tant patrimoniales que domaniales de cette province ».

(1) Les registres du Conseil d'Etat sont à la Bibliothèque impériale et ceux du Conseil des Finances aux Archives de l'Empire.

(2) Il se trouve aux Archives, avec les pièces justificatives du compte des domaines de Lorraine pour l'année 1767.

(3) *Recueil des Ordonnances*, t. XII, p. 669.

Mais le Roi ne jugea pas à propos d'avoir égard aux représentations faites sur cet objet, et, par lettre du garde des sceaux, en date du 18 janvier 1776, il exprima l'intention « que le dépôt de tous les titres et papiers, sans division ni exception, fût rétabli en entier au Parlement de Metz, comme il y étoit avant 1771 ».

En conséquence, la Chambre ordonna « que, conformément à l'édit de septembre 1775, tous les registres, minutes et papiers et autres pièces concernant le Parlement Chambre des Comptes de Metz et les juridictions y réunies, transférés dans les différents dépôts de la Chambre en vertu de l'édit du mois d'octobre 1771, à l'exception néanmoins des titres et papiers qui pourroient appartenir à la Chambre des Comptes de Bar, desquels distraction devoit être faite en vertu des intentions de Sa Majesté, manifestées par lettres du 28 janvier 1776, seroient remis à tous préposés du Parlement de Metz, munis de pouvoir suffisant pour en donner bonne et valable décharge ».

Dans l'intervalle qui s'étoit écoulé entre la promulgation des actes, si contradictoires, de l'autorité royale, que je viens de rappeler, les archives de Lorraine avaient subi, matériellement, une véritable révolution, la dernière qui leur fût réservée.

On a vu qu'en 1757, elles avaient été reportées dans le Palais, sur la Carrière; c'étoit là que siégeaient la Cour souveraine et la Chambre des Comptes. Louis XV, jugeant que ces compagnies avaient besoin d'emplacements plus spacieux pour tenir leurs séances, ordonna, par édit du mois de juillet 1773, que la Chambre des Comptes serait transférée, ainsi que ses archives et le Trésor des Chartes, « au palais situé dans la ville vieille de Nancy, appelé ci-devant l'hôtel de la Monnoie », et que la maîtrise des eaux et forêts de Nancy y tiendrait aussi son siège.

On s'étoit occupé, dès l'année précédente, à approprier cet hôtel pour sa nouvelle destination, et, par arrêt rendu en Conseil d'État, le 30 novembre 1772, le Roi avait prescrit que la somme de 47,367 livres 2 sous, montant des dépenses à faire pour cette appropriation, serait imposée, dans les années 1773 et 1774, sur tous les habitants des provinces d'Alsace et des Trois-Évêchés, exempts et non exempts, privilégiés et non privilégiés, au marc la livre de la capitation, et sur tous les contribuables des duchés de Lorraine et de Bar, au marc la livre de la subvention.

On voit, par le devis et le plan joints à cet arrêt, que le Trésor des Chartes étoit divisé en deux parties : l'une, qu'on appelloit le *grand Trésor des Chartes*, occupait le local où se trouvent encore aujourd'hui, au rez-de-chaussée de la Monnaie, les registres et papiers provenant de la Chambre des Comptes; l'autre partie, dite le *petit Trésor des Chartes*, étoit placée dans une seconde pièce, située à la suite de celle dont il vient d'être question, et à laquelle elle communiquait par une porte à présent murée; c'est actuellement le bûcher du Tribunal civil.

Les étages au-dessus de la salle d'audience furent également disposés pour recevoir les archives; on mit dans la vaste salle qui occupe tout le troisième, les comptes des trésoriers et receveurs généraux, ceux des domaines particuliers, des grueries et une foule d'autres registres qui ont disparu, mais dont les séries sont encore indiquées par des étiquettes (1), seule trace de leur existence, et qui prouvent quelle masse énorme de documents existait alors ou avait existé dans les archives de la Chambre des Comptes.

(1) Voici les intitulés de quelques-unes des étiquettes que j'ai retrouvées : Bailliage de Verdun. — Bailliage de Toul. — Villes de Mouzon, Moyenvic, Phalsbourg, Metz, Longwy, Sarrebourg, Sedan, Toul, Thionville, Verdun, Vic. — Bureau des finances d'Alsace. — Domaines et bois d'Alsace. — Chancellerie d'Alsace. — Conseil supérieur d'Alsace. — Domaines et bois de Metz. — Vingtième. — Comptes divers. — Fortifications. — Artillerie. — Hôtel-de-Ville de Nancy. — Hôpital Saint-Julien. — Charges et rentes anciennes. — Charges et rentes nouvelles. — Aides généraux (sic). — Troupes de Lorraine. — Monnaie de Lorraine. — Ponts et chaussées.

Des lettres patentes du 20 août 1775 ordonnèrent que « les titres et documents concernant les domaines et droits du Roi dans l'étendue de la Généralité de Metz, des duché de Luxembourg et comté de Chiny, trouvés aux archives de Bruxelles, seroient déposés aux Archives de la Chambre, pour, sur l'inventaire sommaire qui en seroit dressé, être, en présence du procureur général, par les commissaires qui seroient nommés à cet effet par la Chambre, fait le récolement desdits titres et pièces, et être ensuite distribués dans les différents dépôts de la Chambre, selon la nature desdits titres, pour y avoir recours au besoin (1) ».

Par suite des conventions faites, de 1766 à 1783, entre la France et le prince de Nassau-Sarrebruck, le comte de la Leyen et le duc de Deux-Ponts, au sujet d'échanges respectifs de territoires, on dut remettre à ces petits souverains les titres relatifs aux terres qui leur étaient cédées, et le Trésor des Chartes perdit encore un assez grand nombre de documents, mais d'une importance secondaire.

## IX.

J'ai passé l'époque où la Lorraine avait cessé d'exister comme nation indépendante, et où elle n'était plus, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'un territoire conservant un vain nom, propre seulement à rappeler d'anciens souvenirs. Elle n'a plus d'histoire qui lui appartienne ; ses annales sont devenues celles du grand peuple au milieu duquel ses habitants sont désormais confondus ; ses lois, ses institutions sont les lois et les institutions de la monarchie française, et une seule peut-être, parmi ces dernières, a conservé le privilège de pouvoir accoler le mot de *Lorraine* à sa dénomination : c'est le Trésor des Chartes ; non plus, il est vrai, le dépôt précieux placé jadis dans l'espèce de petite forteresse bâtie à côté du palais de nos ducs, mais un trésor dépouillé d'une partie de ses richesses.

Néanmoins, tel qu'il était encore lorsqu'éclata la Révolution, il avait une importance que nous pouvons constater, mais en énumérant avec douleur les pertes nouvelles qu'il était destiné à subir.

Le premier acte qui se rapporte à son existence pour la période que j'ai encore à parcourir, est le décret du 2 septembre 1790, qui supprima les Chambres des Comptes. La loi du 25 août 1791 vint ensuite régler de quelle manière seraient rendus les comptes qui se vérifiaient par ces compagnies, et prescrivit l'apposition des scellés sur leurs greffes, dépôts et archives.

Dans sa séance du 30 septembre 1791, le Directoire du département de la Meurthe désigna deux de ses membres pour procéder à cette opération. Elle eut lieu le 1<sup>er</sup> octobre, à la suite d'un réquisitoire du procureur général syndic, et les commissaires nommèrent, pour veiller à la conservation des scellés, le sieur François Eloy, ci-devant commis-greffier, huissier audencier et archiviste de la Chambre des Comptes de Nancy.

Le nom de ce modeste et laborieux employé se retrouvera encore sous ma plume ; mais je dois, dès à présent, consacrer quelques mots d'éloges à sa mémoire, beaucoup trop oubliée. Eloy n'a pas seulement travaillé à la rédaction d'un grand nombre d'inventaires, auxquels on est heureux de pouvoir recourir aujourd'hui, il a encore protégé, autant qu'il était en son pouvoir, le dépôt dont la garde lui fut confiée, et qui, grâce à lui peut-être, a échappé à une complète destruction. Ses fraudes pieuses ont, je n'en doute pas, sauvé plus d'un registre que l'aveuglement révolutionnaire avait voué aux flammes, comme entaché d'*aristocratie*. A ces titres, il mérite notre reconnaissance, et c'était un devoir pour moi de rappeler au moins les services qu'il a rendus dans des fonctions auxquelles ne s'attachait plus aucun des honneurs dont elles avaient été autrefois entourées.

(1) Reg. des entérinements, de 1775-1776.

Un an ne s'était pas écoulé depuis la promulgation du décret qui mettait sous les scellés les archives des Chambres des Comptes, qu'une loi, expression fidèle des idées du temps, venait menacer une partie des titres conservés précieusement jusqu'alors. Cette loi, qui porte la date du 24 juin 1792, est assez concise pour que j'en puisse donner le texte :

« L'Assemblée Nationale, y est-il dit, considérant qu'il existe dans plusieurs dépôts publics, comme » la Bibliothèque nationale, dans les greffes des Chambres des Comptes, dans les archives des chapitres » à preuve, etc., des titres généalogiques qu'il seroit dispendieux de conserver, et qu'il est utile d'anéan- » tir, décrète qu'il y a urgence.

» L'Assemblée Nationale, après avoir décrété l'urgence, décrète ce qui suit :

» Article 1<sup>er</sup>. — Tous les titres généalogiques qui se trouveront dans un dépôt public, quel qu'il soit, » seront brûlés. »

En conformité de cette loi, le Directoire du département de la Meurthe, dans sa séance du 30 juillet, nomma des commissaires pour procéder à la séparation des titres de noblesse qui pourraient exister, « dans les chartes, archives et greffes de la ci-devant Chambre des Comptes et du ci-devant Parlement, et dans les archives des ci-devant chapitres de la Primatiale de Nancy, des chanoinesses de Bouxières et de la cathédrale de Toul, pour, les titres provenant desdites séparations, recueillis et transportés dans la maison d'administration, être procédé à leur brûlement ainsi qu'il serait procédé ultérieurement ».

Eloy fut adjoint aux commissaires chargés d'inspecter les archives de la Chambre des Comptes, et, dès le 4 août 1792, on dressait l'inventaire des papiers ou registres destinés à faire les frais de l'auto-da-fé patriotique.

Cet inventaire atteste combien de documents précieux, tant pour la généalogie de la maison ducale que pour l'histoire des familles, ont disparu, victimes de cette folle idée qu'on allait établir le règne de l'égalité absolue en détruisant des volumes et des parchemins. La science y a perdu sans que l'égalité y ait gagné quelque chose.

Quoi qu'il en soit, tous les registres contenant des titres nobiliaires furent impitoyablement mis de côté et conduits au lieu d'où ils devaient être ensuite menés au bûcher. Mais, fort heureusement, le vœu de la loi fut loin d'être complètement rempli. Des distractions assez nombreuses, et dont il faut remercier les auteurs, furent commises au préjudice des feux de joie par lesquels on se proposait d'amuser la populace ; des mains hardies détournèrent ce qui leur fut possible d'enlever, et c'est ainsi qu'on retrouve aujourd'hui, soit dans des collections particulières, soit au Trésor des Chartes lui-même, des registres que la Nation croyait réduits en cendres. Le gardien des archives ne dut pas rester étranger à ces soustractions, bien différentes de celles dont ce dépôt avait précédemment été victime.

Les commissaires, trouvant, sans doute, que les titres de noblesse n'étaient pas en assez grande quantité, y joignirent, comme papiers déclarés inutiles, d'anciens comptes, soit de seigneuries particulières, soit du domaine des ducs de Lorraine. Ces registres étaient placés dans « le dépôt qualifié d'Archives », établi au troisième étage de l'hôtel de la Monnaie. Le procès-verbal n'indique que très-sommairement en quoi ils consistaient, de sorte qu'il est difficile de dire ce qui fut détruit. Le Trésor des Chartes possède encore, en effet, plusieurs milliers de registres de comptes qui semblent, par leur nature, répondre parfaitement à la description donnée dans le document officiel où j'ai puisé ces renseignements ; et loin d'être inutiles, comme on le prétendait alors, comme je l'ai même entendu répéter il n'y a que peu d'années, ils offrent une source inépuisable de particularités curieuses, aussi bien pour l'histoire générale que pour celle des localités. Des investigations récentes ont permis d'apprécier leur valeur, et il faut espérer qu'ils sont désormais à l'abri de la proscription dont on a voulu les frapper.

A peine en avait-on fini avec les titres de noblesse, que déjà l'on songeait à faire disparaître, pour des motifs différents il est vrai, une autre catégorie de pièces, bien inoffensives cependant sous tous les rapports. La loi du 19 août 1792, relative à la levée des scellés apposés sur les greffes des ci-devant Chambres des Comptes et autres tribunaux qui en faisaient les fonctions, prescrivit la nomination de deux commissaires qui, après avoir fait lever les scellés, feraient parvenir sans délai au bureau de comptabilité le dernier compte jugé et définitivement soldé, et les pièces de tous les comptes non jugés ou qui n'auraient pas été définitivement soldés. Quant aux pièces de comptes définitivement jugés et soldés, ou remontant à une date antérieure à trente ans, elles seront, dit l'article 6 de la loi, « rejetées des dépôts et brûlées » comme papiers inutiles, afin que les bâtiments nationaux où existent ces dépôts puissent être vendus ou employés à toute autre destination qui aura été décrétée par l'Assemblée Nationale ».

Conformément à cette disposition, le Directoire du département nomma, le 25 septembre, deux de ses membres pour procéder au triage des papiers supprimés de la Chambre des Comptes de Nancy. Dès le lendemain, ceux-ci se mettaient à l'œuvre et commençaient la rédaction d'un procès-verbal qui n'était pas encore terminé lorsque, le 3 octobre, la Convention, croyant devoir déroger à la loi du 19 août, rendait un nouveau décret dont les articles 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> portent :

« Les comptes et pièces supprimés ne seront pas brûlés; mais les papiers et parchemins provenant de ces suppressions, et les sacs qui les renferment, seront vendus à l'enchère...

» Les commissaires chargés desdites suppressions sont autorisés à mettre à la disposition du ministre de la guerre et du ministre de la marine les parchemins et sacs dont ils auront besoin pour le service de l'artillerie ».

Dès le 12 octobre, les commissaires faisaient remettre aux diligences la caisse qui renfermait les comptes, et en prévenait les citoyens composant le bureau de comptabilité à la Convention Nationale. Le 17, ces derniers écrivaient au Directoire du département pour lui annoncer le départ d'un commissaire chargé de concourir avec lui à l'exécution du décret du 3, et pour le prier de suspendre toute opération jusqu'à l'arrivée de ce délégué.

Ce fut le citoyen Denormandie qu'on chargea d'abord de cette mission; mais celui-ci ayant été nommé pour remplacer le commissaire général de liquidation, la Convention envoya à Nancy le citoyen le Clerc de Saint-Aubin.

Celui-ci rédigea, le 22 décembre, un procès-verbal, dont nous ne possédons plus qu'un extrait, lequel contient l'état des comptes conservés « comme présentant des renseignements utiles sur les propriétés nationales ». Parmi ces comptes figurent, en première ligne, ceux des trésoriers généraux de Lorraine, si riches en documents de tout genre.

Mais beaucoup d'autres registres, qui seraient si utiles à consulter aujourd'hui, n'avaient pas eu le même bonheur, et ils se trouvaient destinés à faire partie de la vente fixée par l'administration du département au 7 février 1793.

Sur ces entrefaites, la Convention Nationale avait encore rendu un troisième décret dont le but est parfaitement expliqué dans la lettre suivante :

« Paris, le 14 janvier 1793.

» L'an 2<sup>e</sup> de la République.

» Le Ministre de la Marine aux membres composant le Directoire du département de la Meurthe.

» Je vous fais passer, Citoyens, plusieurs exemplaires d'un décret rendu par la Convention Nationale le 5 de ce mois, par lequel vous verrez que son intention est que tous les parchemins et papiers existants dans les ci devant Chambres des Comptes et autres dépôts publics dont la suppression a été prononcée

par la loi du 3 octobre 1792, et qui se trouveront propres à faire des gargousses pour le service de l'artillerie dans les ports de la République, soient mis à ma disposition ; je vous prie donc, Citoyens, de vouloir bien me faire connoître les ressources de ce genre que je pourrai trouver dans votre département et de laisser à mes préposés, conformément à cette loi, toute liberté pour procéder sans délai au triage et à l'enlèvement de ces différents papiers et parchemins.

» Il peut résulter, Citoyens, une grande économie pour les finances de la République, des dispositions de cette loi ; et comme cette économie doit tourner au soulagement du peuple dont les intérêts vous sont confiés, il a le droit d'attendre que vous concourrez de tout votre pouvoir à accélérer son exécution, et que vous ne serez retenus par aucune considération particulière, attendu qu'il doit en résulter l'avantage de détruire des titres dont la seule philosophie demande l'anéantissement. »

En conséquence des ordres du ministre, le commandant de l'artillerie à Nancy se rendit, le 7 février, dans le bâtiment de la ci-devant Chambre des Comptes, à l'effet de distraire des papiers et parchemins destinés à être vendus ceux qui se trouveraient propres à faire des gargousses pour le service de l'artillerie de marine. Mais il fut reconnu que les parchemins épars dans les pièces justificatives des comptes ne présentaient pas les conditions requises de consistance et d'étendue.

Il ne devait malheureusement pas en être de même pour le Trésor des Chartes.

Le 27 mai 1794, et à la suite d'une adresse au peuple français sur la nouvelle conjuration dévoilée, l'Agence de la conservation des armes et munitions de guerre de la République faisait parvenir au Département de la Meurthe une circulaire par laquelle elle l'informait que le service de l'artillerie avait le plus pressant besoin de parchemin pour la fabrication des gargousses, et l'invitait à faire réunir dans différents dépôts tous les parchemins qu'on pourrait se procurer, provenant des églises, maisons religieuses, collèges et tribunaux de justice, à faire rédiger un état de tous ceux qui auraient les dimensions indiquées dans le tableau joint à cette circulaire et à l'adresser à l'Agence afin qu'elle pût les répartir dans les ports et arsenaux.

Cet ordre fut immédiatement transmis par l'Administration du département aux agents nationaux près les neuf districts, et sa mise à exécution dut faire disparaître une foule de pièces précieuses, tant comme documents historiques que comme monuments paléographiques.

Le 7 juin, l'agent national près le district de Nancy enjoignit au gardien des archives de la Monnaie de procéder, toutes affaires cessantes, au triage des parchemins existants dans les dépôts qui lui étaient confiés et de dresser un état de tous ceux dont les dimensions répondaient aux prescriptions officielles.

Il paraît qu'Eloy ne s'empressa pas de se rendre à cette invitation, car, le 5 juillet, l'Administration du département renouvelait son injonction au District par une lettre précédée de la terrible formule : *Liberté, fraternité, égalité, ou LA MORT.*

Il fallut se résoudre à obéir : le Trésor des Chartes fut immédiatement dépouillé, et on enleva des layettes toutes ou presque toutes les pièces qui présentaient les dimensions requises par la loi. Ainsi furent détruits plus de mille parchemins, les plus beaux et les plus intéressants que renfermait ce dépôt. Pour en augmenter encore le nombre, on y joignit les lois rendues par Léopold, Stanislas, Louis XV et Louis XVI, et adressées à la Chambre des Comptes, et une partie des titres relatifs aux fondations faites par le Roi de Pologne. Ces parchemins furent déposés, le 4 thermidor, au secrétariat du District, puis, de là, envoyés dans quelque port ou arsenal. Servirent-ils tous à l'usage auquel ils étaient destinés ? c'est ce qu'on ignore, et il est possible que quelques-uns d'entre eux aient échappé à la destruction. Cela est arrivé, on le sait, pour des pièces provenant des archives de Bourgogne, et qu'on a retrouvées, il n'y a que peu d'années, dans l'arsenal de Metz.

## X.

On devait espérer, une fois la tempête révolutionnaire passée, que le Trésor des Chartes était à l'abri de tout enlèvement, à moins qu'une révolution nouvelle ne vint encore bouleverser la France. Il n'en fut pas ainsi. Sous prétexte que certaines pièces intéressaient d'une manière spéciale leurs administrés, les préfets de plusieurs départements voisins s'adressèrent à l'autorité supérieure et en obtinrent, à diverses reprises, l'autorisation de distraire des archives de la Chambre des Comptes de Lorraine des registres et des titres en assez grand nombre. Des layettes furent encore une fois dépouillées, et de nouveaux *déficits* vinrent s'ajouter à ceux qui indiquent, en marge de notre Inventaire, les spoliations dont le Trésor des Chartes a été victime.

Ils n'atteignirent pas, il est vrai, des documents d'une haute valeur historique, mais ils n'eurent pas moins pour résultat de mutiler un dépôt national dont l'intégrité devait être respectée. C'est ce qui a été parfaitement compris de nos jours.

Au reste, cette indifférence pour les archives provinciales, cette négligence à les conserver, s'expliquent jusqu'à un certain point : les études sur l'histoire locale, d'après les documents originaux, étaient à peu près nulles autrefois, et, à part quelques hommes éclairés qui en sentaient l'importance, on professait le plus grand dédain pour ces vieux papiers dont la conservation était regardée seulement comme une charge pour le budget départemental. On sait maintenant ce qu'ils valent ; on sait quels renseignements on peut tirer des titres les plus insignifiants en apparence.

HENRI LEPAGE.

---

# Département de la Meurthe.

## INVENTAIRE - SOMMAIRE

DES

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

### SÉRIE A.

(Actes du pouvoir souverain. — Domaine public. — Apanages. — Famille royale.)

*Aucun document de nature à être classé dans cette série.*

### SÉRIE B.

(Cours et Juridictions. — Parlements, Bailliages, Sénéchaussées et autres Juridictions secondaires, Cours des Comptes, Cours des Aides, Cours des Monnaies.)

#### CHAMBRE DES COMPTES DE LORRAINE.

B. 1. (Registre.) — In-folio, 485 feuillets, papier.

**1473-1478.** — Lettres patentes du roi René de Sicile (René II, duc de Lorraine). — Confirmation d'acquêt et de franchise du gagnage et de la forte maison de Remicourt pour Jeannon l'Arbalétrier, panetier du duc ; — de la donation de la seigneurie et maladrerie de Rainval, près de Neufchâteau, faite par le duc Jean II à Gillette du Pont, sa lavandière. — Dons faits par René II aux capitaines qui l'avaient servi dans sa guerre contre

Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. — Engagement de la seigneurie de Monthureux-sur-Saône à Pierre du Fay. — Permissions d'ériger des signes patibulaires. — Chartes portant confirmation des accords faits entre les habitants d'Épinal et les ducs de Lorraine, lorsque leur ville se donna à ces derniers. — Exemption pour les habitants de Nancy de tailles, traits, aides, subsides, etc., en récompense du courage qu'ils avaient montré dans la défense de leur ville contre le duc de Bourgogne. — Exemption de garde au château d'Arches pour les habitants du ban de Tendon. — Affranchissement de tailles, pour douze années, accordé aux habitants de Laneuve-

ville-devant-Nancy. — Confirmation des privilèges des bénédictins de Gorze, des chanoinesses de Remiremont et de Poussay. — Alliance de René II avec la ville de Metz et l'empereur Frédéric IV. — Assignations de rentes sur les salines de Château-Salins et de Rosières. — Mandement pour la fortification de Moyenvic. — Lettres de sauvegarde pour le chapitre de Saint-Dié et la cathédrale de Toul; — pour les habitants d'Art-sur-Meurthe et de Chaligny. — Passeport pour l'inquisiteur de la foi. — Confiscations des biens de gentilshommes qui avaient suivi le parti du duc de Bourgogne. — Mains-levées de quelques-unes de ces confiscations. — Acensement de cours d'eau pour établir une verrerie près de Darney. — Commission au lieutenant du bailli de Saint-Mihiel pour faire mettre en état les fortifications de cette ville. — Vente de la terre de Grand à Antoine de Ville. — Mariage de Charles d'Anjou, comte de Provence, avec Jeanne de Lorraine, sœur de René II. — Anoblissement d'Antoine Warrin, receveur général de Lorraine. — Légitimation d'Achille de Beauvan. — Reprises de la seigneurie de Chamblé par Perrin d'Haracourt, et du gagnage de Saint-Epvre, près de Deuxville, par Jacquemin de Nancy, écuyer. — Bénéfices ecclésiastiques: collations de canonicats, prébendes, cures et chapelles. — Offices de procureur général de Lorraine pour Simonin Loyon; — de secrétaire du duc pour Jean Lud; etc.,

B. 2. (Registre.) — In-folio, 527 feuillets, papier.

**1478-1486.** — Lettres patentes du duc René II. — Confirmation des franchises de la ville de Stenay. — Permission aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem de faire des quêtes en Lorraine. — Permission aux habitants de Marville de mettre un impôt sur les vins, draps et autres marchandises, pour réparer leurs murailles et acquitter les dettes de la communauté. — Acensement de places pour établir moulin, foulon et scierie à Epinal, Briey et Nonville. — Sentence en cas d'honneur et gage de bataille entre Baptiste de Roquelaure et Jeannot de Bidos. — Lettres portant que les habitants du faubourg dit le Vieux-Marché, de Saint-Dié, seront sujets aux mêmes charges que ceux de la ville; etc.

B. 3. (Registre.) — In-folio, 332 feuillets, papier.

**1486-1489.** — Lettres patentes du duc René II. — Affranchissement de main-morte, poursuite et forfuyance pour les habitants des Thons et de Sauville. — Rémissions de peines pour sacrilège et fabrication de fausse monnaie. — Statuts des drapiers de Saint-Mihiel. — Établis-

sement de marché à Vézelize; — de foires à Charmes-sur-Moselle. — Mandement enjoignant au receveur général de payer une somme à Jacquemin (de Commercy), l'imagier, pour avoir taillé le portrait de René II sur le portail de la cathédrale de Toul; etc.

B. 4. (Registre.) — In-folio, 211 feuillets, papier.

**1490-1493.** — Lettres patentes du duc René II. — Confirmation des lettres des maires de la Centaine de Pont-à-Mousson. — Marché pour les mines du porche Saint-Nicolas-de-la-Croix. — Confiscation des fiefs de Moineville et de Valleroy sur François de Gournay, pour avoir été acquis sans la permission du duc. — Amodiation des salines de Moyenvic et de Marsal. — Permission à Guillaume Hennezel d'ériger une verrière (verrerie) au ban de Tendon; etc.

B. 5. (Registre.) — In-folio, 273 feuillets, papier.

**1493-1496.** — Lettres patentes du duc René II. — Établissement des Sœurs-Grises à Dieuze. — Permission aux habitants de Gironville d'aller moudre où ils voudront; — à Jean de Baude d'ériger une garenne à Thézey. — Alliances de René II avec Louis XI, roi de France; — avec Louis de la Marck, sieur de Rochefort, contre Robert de la Marck. — Acensement de bois aux habitants de Houdreville. — Douaire de Philippe de Gueldres, duchesse de Lorraine. — Anoblissement de Jean de Vassembourg, valet de chambre du duc; etc.

B. 6. (Registre.) — In-folio, 253 feuillets, papier.

**1496-1498.** — Lettres patentes du duc René II. — Franchises des habitants de Lamarche. — Don à Christophe Morel du moulin à armes de Champigneules. — Retenue de bourgeois de chambre pour le maire Jenin, de Delme. — Sauvegarde pour les habitants de Lay-Saint-Christophe et d'Eulmont. — Anoblissements de Jean Payrel, tabourin, et de Guillaume de Malomont, médecin; etc.

B. 7. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier.

**1499-1500.** — Lettres patentes du duc René II. — Traité de mariage d'Yolande de Lorraine, sœur de René, avec Guillaume, landgrave de Hesse. — Fondation de la chapelle Sainte-Catherine au château de Marville. — Office de contrôleur des salines de Dieuze pour Mengin de Saulxures. — Affranchissement des tailles à volonté et des corvées pour les habitants de Serécourt; etc.

B. 8. (Registre.) — In-folio, 305 feuillets, papier.

**1498-1502.** — Lettres patentes du duc René II expédiées sous le grand scel. — Acensement de verreries près de Droiteval et de Beirupt. — Anoblissements de François Bouvet, trompette du duc, et de Georges des Moynes, receveur général de Lorraine. — Reprises de Philippe d'Haracourt pour la seigneurie de Latour-en-Woëvre. — Lettres de non-préjudice données par René II aux États-généraux du duché de Bar, assemblés à Nancy, au sujet d'une aide qu'ils lui avaient accordée; etc.

B. 9. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

**1502-1505.** — Lettres patentes du duc René II. — Permission aux habitants d'Isches d'avoir des fours dans leurs maisons. — Émancipation de Claude de Lorraine, duc de Guise, fils de René II. — Rapport sur certains différends étant entre Henri de Lorraine, évêque de Metz, et cette cité. — Anoblissement de Jean le Vailly, apothicaire. — Union des prieurés de Saint-Don, à Dombasle, et de Saint-Thiébaud, près de Méréville, à la collégiale Saint-Georges de Nancy; etc.

B. 10. (Registre.) — In-folio, 249 feuillets, papier.

**1505-1509.** — Lettres patentes du roi René de Sicile et du duc Antoine. — Institution de gabelle à Pont-à-Mousson. — Établissement de foires à Lunéville et à Deneuvre. — Sauvegarde pour les maires jurés portant la potence Saint-Antoine de Pont-à-Mousson. — Émancipation de Jean de Lorraine, évêque de Metz, fils de René II. — Office de maître des œuvres (architecte) du duché de Lorraine pour Jacob Wauthier; etc.

B. 11. (Registre.) — In-folio, 335 feuillets, papier.

**1506-1509.** — Lettres patentes du roi René et du duc Antoine. — Appointment entre Guillaume d'Haracourt, évêque de Verdun, et les habitants de Nouillonpont, touchant l'usage desdits habitants au bois d'Orfyment. — Acensement d'un bois aux habitants de Dainville-aux-Forges pour le mettre en terres arables. — Affranchissement de tailles, aides, etc., pour les « tabourins » de Bruyères; etc.

B. 12. (Registre.) — In-folio, 356 feuillets, papier.

**1510-1514.** — Lettres patentes du duc Antoine. — Concession de franchises à différents individus. — Don d'un étal de boucher sous la halle de Vézelize. —

Serment du duc de maintenir les États (trois ordres) du duché de Lorraine dans leurs usages, franchises et libertés. — Construction d'un moulin à poudre sur le ruisseau de Boudonville, faubourg de Nancy. — Permission d'ériger forges et fonderies en la prévôté de Clermont; etc.

B. 13. (Registre.) — In-folio, 128 feuillets, papier.

**1514-1517.** — Lettres patentes du duc Antoine. — Confirmation d'acquêt de la seigneurie de Méné-sur-Saulx par Louis de Stainville. — Statuts des bouchers de Nancy. — Donation à Hugues des Hazards, évêque de Toul, de la disposition de la chapelle du château de Dun. — Acensement aux frères Hennezel d'une verrerie au ban Saint-Pierre; etc.

B. 14. (Registre.) — In-folio, 321 feuillets, papier.

**1516-1519.** — Lettres patentes du duc Antoine. — Ordre de chevalerie pour Symphorien Champier, médecin. — Anoblissement de Nicole Volkyr (ou Volcyr) de Serrouville, historiographe du duc Antoine. — Reprises de Charles de Luxembourg pour le comté de Ligny. — Office de héraut d'armes de Lorraine, au titre de Vaudémont, pour Pierre Gringore; etc.

B. 15. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

**1521-1523.** — Lettres patentes du duc Antoine. — Modération accordée par Louis de Stainville aux habitants de Sommelonne sur les redevances auxquelles ils étaient tenus envers lui comme leur seigneur. — Statuts des couturiers de Bar. — Traité de paix entre le duc Antoine et l'empereur Charles-Quint. — Office de président de la Chambre des Comptes de Bar pour Alexandre Guyot; etc.

B. 16. (Registre.) — In-folio, 268 feuillets, papier.

**1523-1526.** — Lettres patentes du duc Antoine. — Reprises d'Antoine du Fay pour la seigneurie de Bazailles. — Offices de maître châtreux du duché de Bar pour Didier Morelet; — de sénéchal de Barrois pour Philibert du Châtelet. — Exemption des aides ordinaires pour les habitants d'Épinal. — Franchises pour les habitants de Bassompierre (Saint-Menge) et d'Arrancy; etc.

B. 17. (Registre.) — In-folio, 318 feuillets, papier.

**1527-1528.** — Lettres patentes du duc Antoine. — Permission à la duchesse Renée de Bourbon de racheter

les terres, seigneuries, rentes et autres choses du duché de Bar engagées par les ducs de Lorraine. — Établissement de foires à Pagny-sur-Meuse et à Sorcy. — Don à Alexandre Guyot des moulins à papier et à blé de Ville-sur-Saulx. — Confirmation du transport fait par Guillaume de Chérissey à Warin, son frère, de tous ses biens ; etc.

B. 18. (Registre.) — In-folio, 308 feuillets, papier.

**1529-1530.** — Lettres patentes du duc Antoine. — Permission aux habitants de Bannocourt de pouvoir se marier avec les hommes et femmes du duché de Bar sans danger de formariage. — Établissement de moulin à vent en la seigneurie de Gondreville. — Appointment entre le roi de France Louis XII et le duc Antoine touchant la dot de Renée de Bourbon, sa femme, et le droit de succession par elle prétendu en la maison de Bourbon et Montpensier ; etc.

B. 19. (Registre.) — In-folio, 412 feuillets, papier.

**1530-1532.** — Lettres patentes du duc Antoine. — Anoblissement de Jean Voilot, médecin. — Reprises de Nicolas de Lutzelbourg pour la terre de Fléville. — Permission à Claude de Beauvau de faire chercher mines en la seigneurie de Mognéville. — Appointment entre le duc Antoine et Claude de Lorraine, son frère, duc de Guise, pair de France, comte d'Aumale, etc., touchant le partage des successions de René II, leur père, et des princes Louis et François de Lorraine, leurs frères ; etc.

B. 20. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

**1531-1532.** — Lettres patentes du duc Antoine. — Alliance entre le duc Antoine et la cité de Metz. — Permission aux Trinitaires de Lamarche de faire quête dans les duchés de Lorraine et de Bar. — Reprises d'Antoine de Luxembourg pour le comté de Ligny. — Office de bailli de Bar pour Aloff de Beauvau. — Don de la seigneurie de Passavant à Claude de Fresneau ; etc.

B. 21. (Registre.) — In-folio, 277 feuillets, papier.

**1532-1535.** — Lettres patentes du duc Antoine. — Privilèges des merciers de Bar ; — des habitants de Hardancourt et de Conflans-en-Bassigny. — Règlement pour l'abbaye de Bouzonville. — Amortissement d'héritages appartenant à la chapelle de Manonville. — Anoblissement de Bertrand Mittate, organiste. — Office de président de la Chambre des Comptes de Lorraine pour Nicolas Mengin ; etc.

B. 22. (Registre.) — In-folio, 258 feuillets, papier.

**1541-1543.** — Lettres patentes du duc Antoine. — Fondation de la chapelle de l'Annonciation dans l'église Saint-Maxe de Bar. — Donation à François de Bassompierre du droit de rachat de la terre de Brémencourt. — Anoblissements de Guillaume Soldan, trompette ; — d'Émond du Boullay, héraut d'armes de Lorraine. — Statuts des drapiers de Mirecourt ; etc.

B. 23. (Registre.) — In-folio, 366 feuillets, papier.

**1546-1549.** — Lettres patentes de Christine de Danemarck, duchesse douairière de Lorraine, et de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, régents du duché pendant la minorité de Charles III. — Abornement de l'aide ordinaire pour les habitants du ban de Vagney. — Amortissement d'une rente acquise par Damp Nicole Louvent, prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, pour la dotation d'une chapelle par lui fondée au-devant de l'église de cette abbaye. — Office de capitaine de Nancy pour Guillaume de Savigny, par le décès de Nicolas de Lutzelbourg ; etc.

B. 24. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

**1547.** — Lettres patentes de Christine de Danemarck et de Nicolas de Lorraine. — Anoblissement de François Buscay, peintre milanais. — Reprises d'Anne d'Haussonville, abbesse de Saint-Pierre de Metz, pour ladite abbaye. — Don aux habitants de Cheniménil de leur affouage au mort-bois dans la forêt de Tannières. — Office de grand gruyer de Lorraine et Barrois pour François de Tavagny ; etc.

B. 25. (Registre.) — In-folio, 172 feuillets, papier.

**1548.** — Lettres patentes de Christine de Danemarck et de Nicolas de Lorraine. — Union de la seigneurie de Norroy-le-Veneur à la prévôté de Briey. — Séparation des bans de Moulin et de Belle-Fontaine. — Création de tuteurs et curateurs à Pierre et Jean de Beauvau, fils de René de Beauvau. — Établissement de marché à Condé, prévôté de Bar. — Office de bailli de Bar pour Claude d'Haussonville ; etc.

B. 26. (Registre.) — In-folio, 278 feuillets, papier.

**1550-1551.** — Lettres patentes de Christine de Danemarck et de Nicolas de Lorraine. — Acensement d'une

papeterie sur le ruisseau de Raon, ban d'Arches. — Érection d'une école gratuite à Bauzemont. — Permission aux habitants de Thiaucourt de faire fours en leurs maisons. — Anoblissement de Nicole Gervaise, procureur général de Lorraine. — Confirmation de gabelle pour les habitants de Nancy; etc.

B. 27. (Registre.) — In-folio, 247 feuillets, papier.

**1551-1553.** — Lettres patentes de Christine de Danemarck et de Nicolas de Lorraine. — Affranchissement des habitants du doyenné de Corcieux du droit de passage et de gabelle des vins distribués pour les noces, confréries, femmes accouchées, et pour le défruit de leurs ménages. — Confirmation de franchises pour les arbalétriers de Saint-Mihiel. — Amodiation du moulin de Dainville-aux-Forges, avec permission d'y ériger un fourneau à fondre fer; etc.

B. 28. (Registre.) — In-folio, 212 feuillets, papier.

**1554.** — Lettres patentes de Christine de Danemarck et de Nicolas de Lorraine. — Abornement des aides et tailles pour les habitants de Gérardmer. — Statuts des bouchers de Briey; — des tanneurs et cordonniers de Nancy et de Lunéville. — Acensements d'une place dans la forêt de Belrupt pour y faire un étang; — de moulins aux bans de Fiménil et de Docelles. — Reprises de Pierre du Châtelet pour la seigneurie de Bulgnéville; etc.

B. 29. (Registre.) — In-folio, 202 feuillets, papier.

**1555.** — Lettres patentes de Christine de Danemarck et de Nicolas de Lorraine. — Abolition de morte-main et serve condition pour les habitants de Rancourt, prévôté de Valfroicourt, avec concession de certains droits d'usage dans leurs bois. — Confirmation de l'appointement fait entre les maître échevin, sept jurés, dix-huit conseillers et la communauté de Pont-à-Mousson, touchant la création de la justice audit lieu. — Statuts pour les bouchers de Nancy; etc.

B. 30. (Registre.) — In-folio, 320 feuillets, papier.

**1556.** — Lettres patentes de Christine de Danemarck et de Nicolas de Lorraine. — Amodiation du grand étang de Lindres à Étienne Touppet. — Permission aux habitants de Rarecourt de pouvoir acquérir des héritages en la prévôté de Clermont. — Offices de messenger à cheval de Longwy pour Girard Tacquin; — de justicier des mines d'azur de Vaudrevange pour Didier N.; — de

roi des Ribauds du duché de Lorraine pour Amand Voyart; etc.

B. 31. (Registre.) — In-folio, 212 feuillets, papier.

**1557.** — Lettres patentes de Christine de Danemarck et de Nicolas de Lorraine. — Anoblissement de Claude Crock, peintre. — Chartes par lesquelles les habitants de Favières, Dolcourt, Vitrey et Goviller, au comté de Vaudémont, sont mis à la loi de Beaumont. — Statuts des boulangers de Briey; — des bouchers de Mirecourt. — Permission aux habitants de Badménil-aux-Bois de mener vainpâtureur leur bétail aux bois d'Onzaines; etc.

B. 32. (Registre.) — In-folio, 228 feuillets, papier.

**1558.** — Lettres patentes de Christine de Danemarck et de Nicolas de Lorraine. — Office de sénéchal de Lorraine pour Girard Le Bouteillier de Senlis. — Confirmation de droit d'affouage pour les habitants de Châteinois. — Règlement pour l'administration de la justice à Sainte-Marie-aux-Mines et au Val-de-Liepvre. — Acensement aux habitants du Houx, ban de Tendon, de leurs paquis et usuaires. — Acensement de deux verreries dans la forêt de Darney pour Cathin du Thisal; etc.

B. 33. (Registre.) — In-folio, 357 feuillets, papier.

**1558-1561.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Anoblissement de Jacques Bournon, avocat à Saint-Mihiel. — Érections de foires en la ville haute de Bar; — de marché à Bussang. — Permissions aux drapiers de Sarrebourg d'établir un foulant à draps sur un fossé où coule la Sarre; — au sieur Chobillon, de Bar, d'ériger un colombier dans sa maison. — Chartes des drapiers de Sierck et de Briey; etc.

B. 34. (Registre.) — In-folio, 233 feuillets, papier.

**1562-1563.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Confirmation du testament de Perrin de Watronville. — Érection des seigneuries de Pont-Saint-Vincent et Chaligny en comté pour Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont. — Office de procureur général au bailliage de Clermont pour Jacques Bournon. — Anoblissement d'Antoine Picart, chirurgien. — Confirmation du droit d'affouage pour les habitants de Ménillot; etc.

B. 35. (Registre.) — In-folio, 107 feuillets, papier.

**1563.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand

scel. — Don à la duchesse Christine de Danemarck des salines, ville et prévôté de Rosières. — Anoblissement de Jean Rebourcel, apothicaire. — Confirmation des traités faits entre le duc Charles III et Jean de Leyen, archevêque de Trèves. — Acensement d'une verrerie au ban de Harol pour François du Houx ; etc.

B. 36. (Registre.) — In-folio, 213 feuillets, papier.

**1504-1505.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Amortissement d'héritages appartenant à la chapelle Sainte-Marthe, fondée en l'église Notre-Dame de Bar. — Statuts des drapiers de Dun et de Rouvrois-sur-Meuse. — Établissement de foires à Moyeuvre. — Lettres de maintenue en la jouissance du bois de Chèvremont pour les habitants d'Avrainville ; etc.

B. 37. (Registre.) — In-folio, 224 feuillets, papier.

**1505-1506.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Don à la duchesse Christine de Danemarck de la jumenterie de Portieux, près de Rosières-aux-Salines. — Déclaration des rentes appartenant au prieuré de Varangéville. — État de grand chancelier en l'église Saint-Pierre de Remiremont pour Jean d'Anglure. — Privilèges des habitants de Donnoux et d'Uriménil pour la vaine pâture et l'affouage au ban d'Uxegney ; etc.

B. 38. (Registre.) — In-folio, 193 feuillets, papier.

**1507-1508.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Anoblissements de Pierre Rutant, avocat à Saint-Mihiel ; — de Médart Chuppin, peintre. — Office de maître échevin en la justice de Nancy pour Georges Maimbourg. — Confirmation des chartes par lesquelles les habitants de Brabant, prévôté de Clermont, avaient été mis à la loi de Beaumont. — Confirmation de l'abandon fait par Jacquemin Wiriot (Woëriot) et Urbane de Bouzey, sa femme, à Pierre de Bouzey, leur fils, du droit qu'ils avaient en la succession de leurs parents ; etc.

B. 39. (Registre.) — In-folio, 220 feuillets, papier.

**1508-1509.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Office de président de la Chambre des Comptes de Lorraine pour Thierry Alix. — Ordonnance de Charles III rendue sur les remontrances à lui présentées par les Etats tenus à Nancy le 6 août 1509. — Quitance de 300,000 livres tournois reçus de Charles IX, roi de France, dont le duc s'était rendu caution pour le

paiement des reîtres. — Privilèges pour les monnayeurs de Nancy. — Traité entre le duc de Lorraine et l'évêque de Verdun pour l'usage du sel des salines du duché dans ledit évêché ; etc.

B. 40. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

**1509-1570.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Permission aux habitants de Bruyères, Champ-le-Duc et Laval de convertir en haute futaie un bois à eux appartenant. — Règlement pour l'administration de la police et de la justice à Saint-Nicolas. — Gouvernement du duché donné par Charles III à la duchesse Claude de France, sa femme, pendant son voyage en Bavière. — Chartes des tisserands de Saint-Mihiel ; etc.

B. 41. (Registre.) — In-folio, 183 feuillets, papier.

**1571.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Établissement du tribunal des Grands-Jours à Saint-Mihiel. — Privilèges pour les habitants de Sarrebourg (en allemand). — Ordonnance pour la justice au Val-de-Liepvre. — Permission aux habitants de Blénod-lès-Toul de fréquenter les foires du duché de Lorraine et d'y vendre et acheter. — Légitimation de Nicolas, fils de Nicolas de Reynette, grand prévôt de Saint-Dié ; etc.

B. 42. (Registre.) — In-folio, 296 feuillets, papier.

**1571-1572.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Exemption des droits de forfuyance et de formariage pour les habitants de Damblain. — Permission à Gilles de Trèves d'ériger un collège en la ville de Bar. — Anoblissement de Nicolas Olry, maître échevin en la justice souveraine de Nancy. — Statuts et ordonnances pour les mines de la Croix. — Offices de grand veneur pour François Beaufort (ou de Gellenoncourt) ; — de conseiller et solliciteur en la cour de Parlement à Paris pour Claude Bardin ; etc.

B. 43. (Registre.) — In-folio, 193 feuillets, papier.

**1573.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Permission à Colin du Vel, Guillaume Ancherins et consors d'ériger un nouveau village dans la forêt de Kallenhoven, près de Laumesfeld, prévôté de Sierck. — Don à Dietrich de Schonberg des château, ville, terre et seigneurie de Guemunde (Sarreguemines). — Statuts des maçons de la prévôté de Briey. — Anoblissement de Nicolas de Girmont ; etc.

B. 44. (Registre.) — In-folio, 215 feuillets, papier.

**1574.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Lettres de sécularisation de l'abbaye de Gorze octroyées par Charles III au cardinal Charles de Lorraine, son fils. — Affranchissement des foires de Pont-à-Mousson. — Statuts pour les courtiers du duché de Lorraine. — Confirmation des privilèges des habitants de Nancy. — Permission à Louise de Stainville, comtesse de Salm, de rebâtir la halle de Ruppès et d'y faire tenir foires et marchés ; etc.

B. 45. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier.

**1575.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Offices de maître louvier au duché de Bar pour Nicolas Rogier ; — de maître des courtiers du duché de Lorraine pour Christophe Pillot ; — d'arpenteur général du duché pour Jacquemin Cueillet. — Statuts des drapiers d'Étain. — Établissement de foires à Dieuze. — Reprises de Jean du Châtelet, capitaine et gouverneur de Langres, pour les fiefs qu'il tient au duché de Bar ; etc.

B. 46 (Registre.) — In-folio, 162 feuillets, papier.

**1575-1576.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Anoblissement de Michel de Saint-Pierre, chirurgien. — Commission au sieur de Ligniville de Tumejus pour informer des émotions et tumultes faits par les habitants de Sarrebourg contre Bernard de Lutzelbourg, capitaine dudit lieu. — Confirmation des privilèges, franchises et libertés des habitants de la Mothe. — Don de la seigneurie d'Avillers à Claude de Beauvau. — Règlement donné aux habitants de Norroy-devant-Metz (Norroy-le-Veneur) pour le ressort en matière criminelle, les bois communaux, etc. ; etc.

B. 47. (Registre.) — In-folio, 319 feuillets, papier.

**1577-1578.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Amodiation des six salines de Lorraine. — Établissement et ordonnance pour les bailli, quatre gouverneurs, gens de justice et communauté d'Épinal. — Office de bailli de Bar pour René de Florainville. — Acensement de la forge de Dainville à Jean comte de Salm. — Confirmations des droits de gabelle, poids et vente aux habitants de Sarreguemines ; — à ceux des villages de la prévôté des Montignons du privilège de tendre, tirer et chasser dans l'étendue de cette prévôté ; etc.

B. 48. (Registre.) — In-folio, 247 feuillets, papier.

**1579.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Établissement d'un promoteur et de deux sergents à l'Université de Pont-à-Mousson, et de quatre foires dans cette ville. — Homologation des coutumes du bailliage de Bar. — Convocation des États-généraux pour la rédaction des coutumes du bailliage de Saint-Mihiel. — Office de capitaine (ou grand maître) de l'artillerie de Lorraine pour Antoine d'Harcourt ; etc.

B. 49. (Registre.) — In-folio, 270 feuillets, papier.

**1580.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Confirmation des privilèges des gens d'église des châtellenies de Sierck et de Siersberg. — Statuts et privilèges de l'Université de Pont-à-Mousson. — Exemption de tailles et impositions pour ses officiers et suppôts. — Exemption pour les habitants de Thiaucourt de faire garde au château de Lachaussée. — Statuts des chaudronniers du duché de Lorraine et du bailliage d'Allemagne ; — des cordonniers et tanneurs de Conflans-en-Jarnisy ; etc.

B. 50. (Registre.) — In-folio, 308 feuillets, papier.

**1580-1582.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Chartes des habitants de Vignot, au sujet du nombre de bœufs et de chevaux qu'ils peuvent mettre à la charrue. — Procuration aux ducs de Guise et de Mercœur pour traiter du mariage de Marguerite de Lorraine avec Anne duc de Joyeuse. — Office de cellérier de Nancy pour Antoine de Nay. — Établissement d'un siège d'assises au bailliage d'Allemagne. — Règlements, statuts et ordonnances pour les mayeur et gouverneur de Saint-Nicolas. — Permission aux habitants de Thiaucourt de fermer leur ville de portes, murailles et tours ; etc.

B. 51. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

**1582.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Prise de possession des biens confisqués du sieur de Salecède, donnés au duc Charles III par Henri III, roi de France. — Offices de roi des Ribands du duché de Lorraine pour Didier Hermier ; — de maître charrier du duché pour Guillaume Trescolle ; — de grand chambellan du duc pour Joachim comte de Chaliant. — Donation à Christophe de Bassompierre de la haute justice de Balléville ; etc.

B. 52. (Registre.) — In-folio, 205 feuillets, papier.

**1583.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Statuts des pelletiers du duché de Lorraine. — Érection de foires et marchés à Ancerville. — Offices de professeur en l'Université de Pont-à-Mousson pour Guillaume de Barclay; — de receveur général du Barrois pour Jean Maillet; — de grand fauconnier de Lorraine et Barrois pour le sieur de Nantheuil; — de grand maître d'hôtel du duc pour Paul comte de Salm; etc.

B. 53. (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier.

**1584.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Anoblissement de Claude Callot, archer des gardes. — Commission au président de la Chambre des Comptes de Lorraine, Thierry Alix, pour prendre possession de la ville de Phalsbourg, acquise par Charles III sur Georges-Jean comte palatin du Rhin. — Acensement aux habitants de Clermont de 412 arpents de bois pour les défricher. — Sauvegarde pour le village de Loupmont, prévôté de Saint-Mihiel; etc.

B. 54. (Registre.) — In-folio, 270 feuillets, papier.

**1585.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Offices de poursuivant d'armes pour Balthazard Crock, peintre; — d'agents en cour de France pour François Bardin et Jean Vincent; — de mestres-de-camp d'infanterie pour Théodore de Lenoncourt, Jacques de Ligniville, Regnauld de Gournay et François du Hautoy. — Permission d'ériger le village de Lachambre, office de Hombourg, et celui de Lacroix, office de Sierck. — Établissement de foires à Stainville. — Anoblissement de Nicolas Remy, échevin en la justice de Nancy; etc.

B. 55. (Registre.) — In-folio, 279 feuillets, papier.

**1586.** — Lettres patentes du duc Charles III, au grand scel. — Chartes pour les habitants de Colombey-lès-Choiseul, fixant les redevances qu'ils doivent payer à leur seigneur. — Établissement d'un sceau dans la terre de Sarralbe; — de foires et marchés à Hombourg. — Commission à Jean de l'Isle, lieutenant général au bailliage du Bassigny, et à François Jenin, procureur général audit bailliage, pour terminer les différends étant entre les officiers de ce bailliage et ceux du comté de Bourgogne, planter bornes et faire séparation des contrées litigieuses entre les habitants de Malaincourt et de Dampierre; etc.

B. 56 (Registre.) — In folio, 355 feuillets, papier.

**1587.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Permission aux habitants d'Essey-et-Maizerais de fermer leur village de murailles, portes et tours. — Don à Jean des Porcelets de la haute justice de Jezainville. — Anoblissement de Jacques de Mory. — Don aux habitants de Lunéville d'une gabelle de vin pour en employer le produit à l'entretien des portes et murailles de leur ville; etc.

B. 57. (Registre.) — In-folio, 321 feuillets, papier.

**1588.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Offices d'aide d'ingénieur pour Nicolas Marchal; — de lieutenant général en l'armée du duc pour Charles de Lenoncourt. — Permissions aux habitants de Thillois de contracter mariage avec les sujets du duché de Bar et de les mener résider audit Thillois; — aux habitants de Gironville, prévôté de Bouconville, de faire construire un fort à l'entour de leur église; etc.

B. 58. (Registre.) — In-folio, 322 feuillets, papier.

**1589.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Office de garde du Trésor des Chartes de Lorraine pour François Alix. — Ordonnance sur la distribution du sel en pays étrangers. — Don au sieur Bardin de la maison des Lombards à Condé (Custines). — Lettres de sauvegarde pour la cité de Verdun. — Engagement des châtellenies de Mandres-aux-Quatre-Tours et de Châtenois à Joachim-Emmanuel comte de Tornielle; etc.

B. 59. (Registre.) — In-folio, 270 feuillets, papier.

**1590.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Don au sieur de Tallange des biens de François de Barisy, faisant profession de la nouvelle religion et ennemi déclaré du duc. — État de nappier d'Épinal pour Parisot Grandmaire. — Règlement pour les commis et lieutenants des maîtres châteaux de Lorraine. — Établissement de foires à Raon-l'Étape. — Office de capitaine de la tour de Revigny pour Claude Oudinot; etc.

B. 60. (Registre.) — In-folio, 320 feuillets, papier.

**1590-1592.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Offices de procureur général de Lorraine pour Nicolas Remy; — de commissaire général des montres et revues de l'armée du duc Charles III pour Fouquet de la Route.

— Permissions : au sieur Chauvenel d'ériger un battant à battre cuivre à Sainte-Marie-aux-Mines ; — aux Minimes de construire un couvent à Nancy. — Vente du village d'Heillecourt à Michel Bouvet, conseiller d'État ; etc.

B. 61. (Registre.) — In-folio, 287 feuillets, papier.

**1591.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Ordonnance sur la chasse. — Office de président des Grands-Jours de Saint-Mihiel pour Jacques Bournon, conseiller d'État. — Assignation d'une rente de 1,200 fr. sur la saline de Rosières pour les pauvres de l'hôpital de Nancy ; — d'une de 400 francs pour les écoliers et le pédagogue du séminaire du Châtelet, à Pont-à-Mousson. — Don à l'hôpital de Nancy de 80 resaux de blé à prendre sur les greniers de cette ville ; etc.

B. 62. (Registre.) — In-folio, 277 feuillets, papier.

**1592.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Permission aux habitants de Blâmont d'établir une gabelle sur le vin pour en employer le produit à l'acquit des dettes de leur ville. — Exemption de logement des gens de guerre pour les habitants de Rouvrois-sur-Meuse. — Donation de biens acquis au duc par droit de forfayance. — Office de maréchal de Barrois pour Affrican d'Anglure, sieur d'Amblise. — Cession à Claude d'Haussonville du droit d'exécution sur les criminels à Damelevières ; etc.

B. 63. (Registre.) — In-folio, 443 feuillets, papier.

**1592.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Constitution de rente au profit de Jean Merlin, président des Comptes de Bar. — Affranchissement d'une maison sise à Sainte-Marguerite, village du chapitre de Saint-Dié, pour Jacques Fournier, doyen dudit chapitre. — Offices : de prévôt de Nancy pour Jean Thelliers ; — de lieutenant de bailli de Vosge pour Jean d'Haussonville ; — de secrétaire ordinaire du duc pour Gilles de Rambouillet ; etc.

B. 64. (Registre.) — In-folio, 381 feuillets, papier.

**1593-1597.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Défenses de transporter des grains hors du duché ; — d'exporter vaisselle d'or et d'argent et de tenir fourneaux pour billonner. — Ordonnance pour vendre le poisson à la livre. — Ordonnance touchant la création et l'administration de la justice à Blâmont. — Noblesse pour

MEURTHE. — SÉRIE B.

Pistor Le Bègue et Jean Hordal. — Commission pour informer contre les usuriers. — Ordonnance touchant les procès criminels de ceux de l'ancienne chevalerie ; etc.

B. 65. (Registre.) — In-folio, 229 feuillets, papier.

**1594.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Commission à Christophe de Bassompierre pour traiter de la paix entre Henri IV, roi de France, et le duc Charles III. — Permission à Nicolas Vincent, receveur de Longwy, d'ériger une papeterie au ban dudit lieu. — Office d'agent du duc en Italie pour le sieur de Gleyse-nove. — Gentillesse pour Adrian de Garancières. — Coutumes générales nouvelles des bailliages de Nancy, Vosge et Aliemagne ; etc.

B. 66. (Registre.) — In-folio, 203 feuillets, papier.

**1595.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Franchises pour les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. — Anoblissement de François de l'Espée, de Charmes-sur-Moselle. — Règlement pour le métier de draperie en Lorraine. — Amodiation des étangs de la châtellenie de Dieuze et des moulins construits sous les étangs de Lindres, Zommange et Gelucourt. — Chartes des cordonniers de Mirecourt et des boulangers de Nancy ; etc.

B. 67. (Registre.) — In-folio, 168 feuillets, papier.

**1596.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Confirmation des articles du traité de paix d'entre le duc de Lorraine et Henri IV, roi de France. — Promesse du duc d'observer la neutralité. — Statuts des potiers d'étain du bailliage de Vosge ; — des couteliers de Bar ; — des boulangers et pâtisseries de Charmes-sur-Moselle. — Établissement de marché à Vaudémont ; etc.

B. 68. (Registre.) — In-folio, 197 feuillets, papier.

**1597.** — Lettres patentes du duc Charles III. — État d'ingénieur pour Nicolas Marchal. — Reprises de la baronnie de Choiseul par le duc de Lorraine au roi de France. — Procuration donnée aux sieurs de Mélay, Bardin et Gleysenove touchant le mariage du prince Henri de Lorraine avec la princesse Catherine de Bourbon, sœur du roi. — Permission à Maggino Gabrieli, consul général de la nation hébraïque, de faire commerce et trafic de toutes sortes de marchandises es pays de S. A. (le duc Charles III). — Défense à tous Hébreux de prêter argent à intérêt sur gage ; etc.

B. 69. (Registre.) — In-folio, 239 feuillets, papier.

**1597-1598.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Déclaration de Charles III touchant la confection des procès criminels des gentilshommes de l'ancienne chevalerie. — Permission d'ériger un collège à Damblain. — Homologation des coutumes du bailliage de Saint-Mihiel. — Donation de la seigneurie de Morley à Antoine de Stainville, comte de Couvonges. — Établissement de marché à Saint-Mihiel; etc.

B. 70. (Registre.) — In-folio, 185 feuillets, papier.

**1598-1599.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Anoblissement de Jacques Mahuet. — Office de secrétaire ordinaire du duc pour Georges Aulbery. — Don pour l'érection d'une maison de Jésuites à Saint-Nicolas. — Permission aux sieurs Caboche et Salmon de faire cartes, dés et tarots. — Interprétation des coutumes du duché de Lorraine. — Confirmation des privilèges, droits, coutumes, usages, noblesse, franchises, droit de chasse en bois et en eaux, patronage de bénéfices, etc., des habitants d'Épinal; etc.

B. 71. (Registre.) — In-folio, 206 feuillets, papier.

**1600.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Déclaration de gentillesse pour Charles Le Pois, médecin, et François, son frère. — Confirmation de la fondation du séminaire dit du Châtelet, à Pont-à-Mousson. — Office de poursuivant d'armes pour Jean Callot. — Exemption pour les habitants de Darney de la réparation et de l'entretien de leurs murailles. — Statuts des bouchers de Gondreville; etc.

B. 72. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

**1601.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Anoblissement de Philippe de Vigneulles, citoyen de Metz. — Partage des terres communes entre les ducs de Lorraine et les archiducs d'Autriche comme ducs de Luxembourg et comtes de Chiny. — Règlement touchant les toiles et nappages. — Offices : de maréchal du Barrois pour Jean du Châtelet, seigneur des Thons; — d'instituteur à l'Université de Pont-à-Mousson pour Nicolas Guinet; etc.

B. 73. (Registre.) — In-folio, 224 feuillets, papier.

**1602.** — Lettres patentes du duc Charles III. —

Amortissement de maisons pour les Capucins de Toul. — Permission aux habitants de Fontenoy-en-Vosge de chasser à toutes chasses. — Confirmation des franchises des gentilshommes de Laveline; — des chartes des habitants de Morhange, portant fixation des redevances à payer par eux, le mode de nomination des officiers, d'administration de la justice, etc. — Permission aux Jésuites d'ériger une église à Nancy; — aux habitants de Laxou de défricher des bois. — Établissement de trois foires à Einville; etc.

B. 74. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

**1604.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Anoblissement de Dominique Berthemin, médecin du duc. — Offices : de conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Lorraine pour Jacques Le Febvre; — de grand maître de l'artillerie pour François-Henri d'Haraucourt. — Chartes des tisserands de Nancy. — Don d'une rente de mille francs aux Ambrosiens de Saint-Nicolas; etc.

B. 75. (Registre.) — In-folio, 203 feuillets, papier.

**1605.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Privilège de la filerie de fil de fer de Nancy pour Jean de la Pierre. — Acensement à Jean d'Arbois, marchand à Nancy, d'un moulin à polir armes et harnois. — Exemption pour les habitants de Gondrecourt des aides, contributions et subsides. — Statuts des orfèvres de Nancy. — Confirmation et homologation des coutumes du bailliage d'Épinal; etc.

B. 76. (Registre.) — In-folio, 201 feuillets, papier.

**1606.** — Lettres patentes du duc Charles III. — Légitimation d'Henri de Lorraine, dit de Bainville; de Charles de Lorraine, dit de Remoncourt, et de Charles de Lorraine, dit de Brie, fils naturels d'Henri, duc de Bar (depuis Henri II, duc de Lorraine). — Affranchissement de la place pour ériger la Primatiale de Nancy. — Homologation des coutumes du bailliage du Bassigny; etc.

B. 77. (Registre.) — In-folio, 115 feuillets, papier.

**1607.** — Lettres patentes du duc Charles III. — État de carrossier ordinaire de Nancy pour Jean Bourbonnois. — Concession d'une place près le pont de Malzéville pour y forger épieux et autres armes. — Pension au sieur de la Route. — Maîtrise des courtiers du duché

de Lorraine. — Acensement d'accruës d'eau aux habitants de Pagny-sous-Prény; etc.

B. 78. (Registre.) — In-folio, 155 feuillets, papier.

**1608.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Anoblissement de Pierre et Jean Mousin, médecins. — Pension au sieur de Choiseul d'Isches, gouverneur de la Mothe. — Offices : de grand chambellan pour Louis de Guise, baron d'Ancerville; — de grand maître de l'hôtel pour Charles-Emmanuel comte de Tornielle. — Privilège pour la fabrication de savon d'Espagne à Nancy. — Fondation d'un service funèbre en l'église des Cordeliers de cette ville pour le repos de l'âme du duc Charles III; etc.

B. 79. (Registre.) — In-folio, 290 feuillets, papier.

**1609.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Anoblissement d'André des Bordes et de Jean d'Arbois. — Office de mathématicien, intendant général des fortifications et conseiller de guerre pour J.-B. de Stabili. — Privilèges pour les associés de la batterie de cuivre de Nancy. — Permission aux Minimes de bâtir un couvent à Épinal. — Confirmation des articles pour la police de la ville de Mirecourt. — Permission au sieur de Bildstein et à ses associés de fouiller et labourer les montagnes du duché de Lorraine où ils trouveront minéraux d'or et d'argent. — Statuts des rôtisseurs de Pont-à-Mousson; etc.

B. 80. (Registre.) — In-folio, 255 feuillets, papier.

**1610.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Création de notaires à Gondrecourt. — Office de grand écuyer de Lorraine pour African de Bassompierre, seigneur de Removille. — Confirmation des privilèges, franchises, libertés et loi de Beaumont pour les habitants de Marville. — Confirmation des droits et privilèges des habitants d'Albe (Sarralbe). — Règlement d'entrecours entre l'abbaye de Gorze et le duc de Lorraine. — Statuts des drapiers de Saint-Avoid; — des cordonniers de Marsal; — des tisserands de Pont-à-Mousson. — Privilèges pour les Jésuites de Nancy; etc.

B. 81. (Registre.) — In-folio, 230 feuillets, papier.

**1611.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Anoblissement de Jean Héraudel. — Offices : de maître des postes de Nancy pour Abraham Richard; — de prévôt de Marsal pour Alexandre Klopstein. — Confirmation aux habitants de Saint-Mihiel du privilège de faire et

vendre bière et cervoise. — Reprises de la terre de Bulgnéville par Charles-Emmanuel comte de Tornielle, grand maître de l'hôtel et surintendant des finances; etc.

B. 82. (Registre.) — In-folio, 267 feuillets, papier.

**1611-1612.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Offices : de bailli de Bar pour Charles de Florainville, seigneur de Fains; — d'architecte des bâtiments du duc de Lorraine pour Jean de La Hierre. — Statuts des selliers et bahutiers de Nancy. — Donation à Louis de Guise, baron d'Ancerville, de 300 arpents de bois provenant de l'essart du Saulrupt, près de Nancy. — Reprises de Philibert de Saint-Vincent pour le fief de Sorcy; etc.

B. 83. (Registre.) — In-folio, 242 feuillets, papier.

**1612.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Exemption d'impôts pour les habitants du comté de Salm. — Office de gruyer et receveur de Boulay pour André des Bordes. — Continuation du don fait aux habitants de Nancy des sous sur les conduits, droits de hallage, étalage et gabelle, à charge d'employer les deniers en provenant à la construction et fondation d'un collège. — Établissement d'un marché à Serocourt; etc.

B. 84. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

**1612.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Règlement pour la police de la ville de Neufchâteau. — Office de grand maître de l'artillerie pour Philippe-Égloff de Lutzelbourg. — Don à Paul Le Bouteillier de Senlis de la haute justice de Vaulx; — à Claude Bouvet du moulin à vent de Triconville. — Statuts pour les cordonniers, tanneurs et corroyeurs de Marsal; etc.

B. 85. (Registre.) — In-folio, 282 feuillets, papier.

**1613.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Offices : de héraut d'armes pour Jean Callot (III<sup>e</sup> du nom); — de mathématicien, ingénieur des fortifications et conseiller de guerre pour Jean l'Hoste. — Don à Henri Philippe d'une place à la ville neuve de Nancy, à charge de faire élever un bâtiment pour la manufacture de draperie. — Confirmation des privilèges accordés aux habitants de Béthelainville et de Vigneulles, près Montzéville, de chasser avec toutes sortes d'engins, même avec l'arquebuse. — Déclaration sur le privilège de nomination et présentation des mayeur, maître échevin, échevins et justice, dont jouissaient les habitants de Blâmont; etc.

B. 86. (Registre.) — In-folio, 428 feuillets, papier.

**1614-1615.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Confirmation par le duc Henri II des privilèges de l'ancienne chevalerie de Lorraine. — Don par ce prince d'une place en la ville neuve de Nancy pour construire le couvent des Carmes. — Office de secrétaire ordinaire du duc pour Jean Callot. — Convocation des États des bailliages du Bassigny et de Bar. — Anoblissement d'Henri de Martimprey. — Permission de chercher mines dans la prévôté de Briey. — Établissement de foires à Removille. — Confirmation de la franchise du gagnage de Brichambeau; etc.

B. 87. (Registre.) — In-folio, 292 feuillets, papier.

**1615-1616.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Permission au sieur de Pullenoy d'ériger une papeterie sous le village de Custines. — Ordonnance touchant les anticipations faites sur les grands chemins. — Confirmation des privilèges des habitants de Stenay, pour l'élection des mayeur, sept échevins et 40 jurés. — Gentillesse pour Jean Voillot, secrétaire d'État. — Statuts des éperonniers de Nancy. — Office de bailli du Bassigny pour Antoine de Choiseul, sieur d'Isches; etc.

B. 88. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

**1616-1626.** — Décrets. — Mandement du duc Henri II au sujet des salpêtriers. — Défense d'introduire des tapisseries de Flandres en Lorraine. — Règlement pour les archers de la garde du duc. — Exemption de l'aide des conduits pour les capitaines et enseignes des compagnies bourgeoises de Nancy. — Continuation de noblesse à une femme noble, pendant sa viduité, nonobstant qu'elle se soit mésalliée. — Droits d'usage pour les habitants de Plombières. — Offices : de maître de la poste de Lunéville pour Colin Geneval; — de médecin du duc pour Étienne Odet. — Droit de pêche accordé aux habitants de Stenay. — Réfection du battant à poudre de Nancy. — Donation des biens d'un individu exécuté comme sorcier. — Règlement des gages d'Angelo Poliaco, batteur d'or à Nancy. — Bail de la manufacture de fil d'or. — Mandements de paiements pour Claude des Jardins et Guyot Roussel, entrepreneurs des fortifications de Marsal et de Stenay. — Affranchissement à celui qui abattra le papegay à Raon-l'Étape; etc.

B. 89. (Registre.) — In-folio, 348 feuillets, papier.

**1617.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Décla-

ration de gentillesse pour Alphonse de Rambervillers. — Nomination d'Antoine de Choiseul, sieur d'Isches, comme gouverneur de la Mothe. — Permission aux religieuses de l'Annonciade de Vesoul de s'établir à Nancy. — Privilèges pour les ecclésiastiques des châtelainies de Dieuze et de Marimont, portant affranchissement de tailles et aides, permission de donner, aliéner et vendre leurs héritages. — Office de conseiller d'État pour André des Bordes. — Chartes des habitants d'Éloyes, prévôté d'Archives. — Établissement de foires franches à Darney. — Statuts des fourbisseurs de Nancy; etc.

B. 90. (Registre.) — In-folio, 261 feuillets, papier.

**1619.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Offices : de conseiller-secrétaire d'État pour Pierre Modo; — de prévôt de Marsal pour Alexandre Klopstein; — de maître échevin de la même ville pour Nicolas Kuttinger. — Injonction faite par le duc Henri II aux habitants de Phalsbourg de vivre en la foi orthodoxe. — Confirmation du privilège des habitants de Neufchâteau de tenir un plaïd chaque année. — Reprises du duc de Croy pour la seigneurie de Germiny. — Chartes des drapiers de Vézelise; etc.

B. 91. (Registre.) — In-folio, 246 feuillets, papier.

**1620.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Permission au sieur des Salles de rendre la Meurthe navigable. — Pension accordée par le duc Henri II à Claude Deruet, peintre. — Convocation des États à Bar. — Don de l'hôpital de Lunéville aux Minimes. — Office de grand gruyer de Lorraine pour Henri de Beauvau. — Statuts des tailleurs de Phalsbourg et de Saint-Mihiel. — Règlement pour les bois communaux et le droit d'entrée à Nomexy; etc.

B. 92. (Registre.) — In-folio, 261 feuillets, papier.

**1621.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Déclaration de noblesse pour le peintre Claude Deruet. — Convocation des États à Nancy. — Érection de Gerbéviller en marquisat pour le comte Charles de Tornielle; — de Blainville en comté pour Antoine de Lenoncourt; — de Removille en marquisat pour Affrican de Bassompierre. — Établissement de foires et marchés à Insming et à Louppy-aux-deux-Châteaux; etc.

B. 93. (Registre.) — In-folio, 268 feuillets, papier.

**1622.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Donation

par le duc Henri II de 22 arpents de bois d'affouage à l'hôpital des pestiférés de Maréville; — du lac de Gérardmer à Marguerite de Gonzague, duchesse de Lorraine. — Sauvegarde pour les ouvriers des mines de la Croix. — Offices : de grand maître de l'artillerie pour Henri d'Haraucourt; — de commissaire général des guerres pour Henri de Raigecourt. — Statuts des potiers d'étain du comté de Vaudémont; etc.

B. 94. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier.

**1622-1668.** — Lettres patentes des ducs Henri II et Charles IV. — Division de la Cour souveraine en deux chambres, siégeant l'une à Saint-Mihiel, l'autre à Nancy. — Instructions données par Charles IV au sieur de Bouzey, envoyé par lui à la diète de Ratisbonne. — Office d'architecte du duché de Bar pour Étienne Grata. — Preuves de l'ancienneté de la maison de Longeville. — Bail des forges et platinerie de Lorraine. — Fondation de couvents de Capucins à Commercy et à Charmes-sur-Moselle. — Permission au commandeur de la milice chrétienne de faire des quêtes en Lorraine; etc.

A la fin de ce registre se trouvent des copies de lettres de Louis XIII : Commission du Roi portant commandement à tous présidents, conseillers et autres officiers de la cour de Parlement de Rennes de faire et parfaire le procès au comte de Chalais et à tous autres criminels de lèse-majesté. — Lettres patentes de lieutenant général pour le cardinal de Richelieu. — Procès criminel de messire Henri duc de Montmorency, condamné à mort et exécuté en la ville de Toulouse le 30 octobre 1632.

B. 95. (Registre.) — In-folio, 325 feuillets, papier.

**1623.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Office de concierge du palais ducal pour Jean Callof. — Érection de la terre d'Haroué en marquisat pour François de Bassompierre, maréchal de France. — Anoblissement de Jean et Alexandre Le Clerc, peintres. — Établissement de foires à Banzemont et à Condé-sur-Moselle (Custines). — Érection d'une batterie à poudre à Dommartin-la-Montagne. — Permission à Gabriel de La Roche de faire de la potasse. — Statuts des selliers et bahutiers de Nancy; etc.

B. 96. (Registre.) — In-folio, 265 feuillets, papier.

**1623-1624.** — Lettres patentes du duc Henri II. — Offices : de sénéchal de Lorraine pour Charles de Gournay; — de doyen des professeurs en l'Université de Pont-à-

Mousson pour Blaise Jacquot. — Érection du village de Saint-François, en la prévôté de Sierck. — Privilèges pour les monnayeurs de Nancy. — Exemption de guet et garde au château de Châtel-sur-Moselle pour les habitants de Moriville, Nomexy, Rehaincourt et Haillainville. — Reprises de Vian Pistor Le Bègue, conseiller d'État, pour le château bas et la maison forte de Germiny; etc.

B. 97. (Registre.) — In-folio, 338 feuillets, papier.

**1624-1625.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Confirmation des décrets obtenus par les maîtres chirurgiens et barbiers de Nancy, portant défense d'exercer leur art sans l'examen requis. — Reprises de Melchior de La Vallée pour la seigneurie de Laxou; — de Jean de Greische pour Craicourt; — de René de Saint-Vincent pour Aulnois et Vertuzey; — de Gaspard de Ligniville, comte de Tumejus, pour Bulligny. — Confirmation des privilèges des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem; etc.

B. 98. (Registre.) — In-folio, 176 feuillets, papier.

**1625.** — Lettres patentes du duc Charles IV, au grand scel. — Reprises de Marguerite de Gonzague, duchesse douairière de Lorraine, pour la terre de Bainville-aux-Miroirs; — de Balthazard de Ficquémont pour la seigneurie de Mars-la-Tour; — de René de Stainville pour les seigneuries de Sorcy et Saint-Martin; — d'Élisée d'Haraucourt, gouverneur de Nancy, pour la seigneurie d'Araignes (Frolois). — Office de conseiller en la Cour souveraine de Saint-Mihiel pour Humbert de Gondrecourt; etc.

B. 99. (Registre.) — In-folio, 307 feuillets, papier.

**1625-1626.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Déclaration sur la fabrication des cartes à jouer. — Règlement pour les avocats de Bar. — Fondation de l'hôpital Saint-Charles de Nancy. — Confirmation des privilèges de l'ancienne chevalerie lorraine. — Légitimation de Simon d'Ernecourt. — Office de professeur de droit à l'Université de Pont-à-Mousson pour François Guinet. — Permission au sieur Bouvet, seigneur de Romémont, de prendre les armes des Bouvet d'Assi, en Piémont; etc.

B. 100. (Registre.) — In-folio, 174 feuillets, papier.

**1626-1627.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Défense d'exercer la profession d'avocat avant d'être

reçu par les doyen et professeurs de l'Université de Pont-à-Mousson. — Confirmation des privilèges des gentilshommes de Laveline. — Lettres de gentillesse pour Henri Cachet. — Érection en fief d'une maison à Flin pour Jean de Ficquémont. — Noblesse pour Jean Bouvier. — Office de gouverneur de Bitche pour Gaspard de Ligniville; etc.

B. 101. (Registre.) — In-folio, 73 feuillets, papier.

**1626-1627.** — Décrets. — Permis de chasse et port d'arquebuse pour Jacques Callot. — Mandement aux gens des Grands-Jours de Saint-Mihiel d'instruire le procès de Vincent Mutte, cordonnier à Stenay, accusé d'hérésie. — Exemption d'impôts pour les mineurs du Thillot; — de l'aide Saint-Remy pour les habitants de Donnelay. — Pension au sieur Coup-de-Lance, bibliothécaire du duc. — Mandement à la Chambre des Aides de payer une somme de 23,000 francs pour les fortifications de Clermont; etc.

B. 102. (Registre.) — In-quarto, 45 feuillets, papier.

**1627-1629.** — État des lettres patentes du duc Charles IV scellées depuis le 2 janvier 1627 jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1629. — Déclaration d'écuyer pour Christophe Fisson. — Reprises de François Klopstein, prévôt de Marsal, pour ce qu'il possède en la seigneurie de Bathélemont. — Office de gouverneur de Château-Salins pour Jean de Gombervaux. — Confirmation des coutumes municipales de la ville de Marsal; etc.

B. 103. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets, papier.

**1628.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Institution du subsidie charitable à Nancy. — Noblesse pour Philippe Georges, avocat à Nancy; — pour Philippe Bardin; — pour J.-B. Colin, avocat à Saint-Mihiel. — Érection de Lesseux en comté pour M. d'Arconat. — Confirmation des statuts des tisserands de Neufchâteau et des orfèvres de Nancy. — Confirmation des privilèges des habitants de Sarreguemines. — Chartes fixant les redevances à payer par les habitants d'Albe (Sarralbe), et leur donnant le droit de nommer leurs officiers. — Permission aux habitants de Saint-Dié d'établir un conseil de ville. — Offices: de conseiller en la Chambre des Comptes de Lorraine pour Nicolas Serre; — de doyen en l'Université de Pont-à-Mousson pour Nicolas Odin; etc.

B. 104. (Registre.) — In-folio, 216 feuillets, papier.

**1629.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Com-

mutation en une détention perpétuelle, au château de Châtel-sur-Moselle, de la peine de mort prononcée contre Henri de Ludres, par le tribunal des échevins de Nancy, comme coupable du crime de lèse-majesté, pour « certains propos » qu'il aurait tenus en plein État au préjudice du respect qu'il devait au duc. — Fondation d'un couvent de Tiercelins à Sion. — Établissement d'un conseil de ville à Bar. — Office de contrôleur général des fortifications pour Jean La Hierre. — Confirmation du privilège des habitants de Bleurville d'élire chaque année mayeur et gens de justice; etc.

B. 105. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

**1629-1634.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Privilège pour l'établissement de carrosses et coches de Nancy à Paris. — Déclarations sur l'impôt et la marque des toiles; — sur l'exportation du métal. — Fondation de couvents de Tiercelins à Charmes-sur-Moselle; — d'Annonciades à Bruyères et à Stenay; — de Chartreux à Sainte-Anne, près de Nancy. — Commission au sieur Sarrazin pour faire le procès aux sorciers du bailliage d'Épinal; etc.

B. 106. (Registre.) — In-folio, 226 feuillets, papier.

**1630.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Amortissement pour les Prémontrés de Pont-à-Mousson d'un gagnage situé sur les bans de Maidières, Montauville, etc. — Érection de Serocourt en baronnie. — Offices: d'échevin en la justice de Nancy pour Charles Sarrazin; — de bailli et gouverneur d'Épinal pour le sieur de Mitry de Fauconcourt; — de secrétaire des commandements pour Charles Le Bègue. — Confirmation de privilèges pour les bourgeois de la ville fermée de Gondrecourt; etc.

B. 107. (Registre.) — In-folio, 203 feuillets, papier.

**1631.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Union de l'hôpital Saint-Julien à l'hôpital Saint-Charles de Nancy. — Canoniat à la collégiale Sainte-Croix de Pont-à-Mousson pour Christophe Hordal. — Amortissement pour les Minimes de Sainte-Lucie près de Sampigny. — Offices: de cellérier de Bar pour Sébastien Billaut; — de commissaire général des troupes et gens de guerre pour François de Rignet, capitaine des gardes de la duchesse de Lorraine; etc.

B. 108. (Registre.) — In-folio, 268 feuillets, papier.

**1632.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Dé-

claration de gentillesse pour Claude Dernet. — Permission aux Annonciades de bâtir un couvent à Épinal. — Révocation de l'ordonnance faite au préjudice des nobles. — Commission au baron d'Esne pour remettre Stenay entre les mains du roi Louis XIII. — Office de sénéchal de Lorraine pour Jean de Beauvan ; etc.

B. 109. (Registra.) — In-folio, 206 feuillets, papier.

**1632-1634.** — Lettres patentes du duc Charles IV, au grand scel. — Permission aux Bénédictines de bâtir un couvent à Bayon. — Érection de Louppy-le-Château en comté pour le sieur d'Esne. — Établissement de Bernardins près de Longwy. — Déclaration de gentillesse pour Balthazard Rennel et Georges Collignon de Silly. — Office de procureur général de Lorraine pour Jean Humbert ; etc.

B. 110. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

**1634.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Anoblissements : de Nicolas Marchal, ingénieur ; — d'Henri Verquelot et de Christophe Viriet. — Offices : de gouverneur de la saline de Salonne pour François Rutant ; — de substitut du procureur général à Neufchâteau pour Charles Bovant. — Déclaration de gentillesse pour Jean et François Guérin et Vian Pistor Le Bègue ; etc.

B. 111. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

**1639-1660.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Privilège pour l'établissement de carrosses, coches et carioles dans les duchés de Lorraine et de Bar. — Anoblissement de Claude Drouot. — Offices : de procureur général au bailliage de Vosge pour Claude-François Canon ; — de conseiller en la Cour souveraine pour François de Bousmard ; — de président en la même Cour pour Nicolas Gervaise ; etc.

B. 112. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

**1662.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Règlement touchant la juridiction du grand maître de l'artillerie. — Offices : de bailli de Saint-Dié pour Pierre de la Porte ; — de grand gruyer de Lorraine pour Jean-Philippe de Cardon, sieur de Vidampierre. — Établissement de religieuses du Saint-Sacrement à Saint-Dié ; — de Prémontrés à Parey-sous-Montfort. — Édît de Charles IV pour la fabrication de monnaies à son coin et à ses armes, pour remplacer les monnaies étrangères ; etc.

B. 113. (Registre.) — In-folio, 210 feuillets, papier.

**1662-1664.** — Lettres patentes du duc Charles IV.

— Amortissement pour les religieuses de la Congrégation de Bar. — Confirmation des privilèges des habitants du Val de Liépvre, de Saint-Hippolyte et de Bruyères. — Reprises : de François de Raigecourt pour Haussonville ; — de Georges du Honx pour Dombasle ; — de Paul de Greische pour Jallaucourt ; — de Philippe de Mitry pour Fauconcourt ; etc.

B. 114. (Registre.) — In-folio, 117 feuillets, papier.

**1664.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Création de l'office de grand voyer et de cinq voyers dans les duchés de Lorraine et de Bar. — Confirmation de noblesse pour Charles Vaillant. — Don aux Récollets de l'emplacement du château de la Mothe pour y bâtir un couvent. — Offices : de commis au Trésor des Chartes de Lorraine pour Jean Vignolles ; — de grand voyer de Lorraine et Barrois pour François de Raigecourt ; etc.

B. 115. (Registre.) — In-folio, 106 feuillets, papier.

**1665.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Établissement des Carmélites de Lunéville à Bar. — Confirmation aux habitants de Pont-à-Mousson du droit d'élire leurs magistrats. — Statuts des maîtres apothicaires de Nancy. — Lettres de naturalité pour Claude et Nicolas Le Changeur. — Jurisdiction des lieutenant général, bailli et juges au bailliage de Vosge ; etc.

B. 116. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

**1666.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Donation de Bosserville aux Chartreux pour y bâtir un couvent. — Maîtrise pour les boulangers et pâtisseries de Marsal. — Naturalité pour le comte de Crussol. — Office de substitut du procureur général de Lorraine pour Toussaint de Mory. — Reprises d'Antoine du Châtelet pour Bulgnéville. — Permission d'établir une manufacture de cuivre à Nancy ; etc.

B. 117. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

**1667.** — Lettres patentes du duc Charles IV. — Anoblissement de Charles Gregy de Saint-André, ingénieur. — Canonicaux à la collégiale de Bourmont pour Nicolas de Landrian et Nicolas du Bois. — Lettres patentes par lesquelles les nobles de Bar sont maintenus dans leurs franchises et libertés, et soumis seulement aux tailles, contributions, subsistance, entretien et logement des gens de guerre. — Office de conseiller-prélat en la Cour souveraine pour l'abbé François de Riguet ; etc.

B. 118. (Registre.) — In-folio, 262 feuillets, papier.

**1698.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Division des duchés de Lorraine et de Bar en quatre départements, placés sous la direction d'autant de conseillers d'État. — Règlement pour les eaux et forêts. — Défense aux communautés de soutenir des procès sans le consentement des secrétaires d'État. — Établissement de l'Hôtel-de-Ville de Nancy. — Traité avec la ville de Metz pour le rétablissement du commerce. — Création de 60 salpêtriers. — Règlement des droits du sceau. — Imposition mise sur les duchés de Lorraine et de Bar pour payer les charges de l'État; etc.

B. 119. (Registre.) — In-folio, 475 feuillets, papier.

**1698.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Offices : de grand maître de l'hôtel et chef des conseils pour le comte de Carlinford; — de capitaine des gardes pour Louis marquis de Beauvau; — de maréchal de Barrois pour Louis de Bassompierre; — d'imprimeur et libraire en la ville et Université de Pont-à-Mousson pour François Marret; — de procureur général à la Cour souveraine pour Jean-Léonard Bourcier; etc.

B. 120. (Registre.) — In-folio, 369 feuillets, papier.

**1698-1699.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Érection de foires et marchés à Dommar-tin-sur-Vraine et à Docelles. — Rétablissement de la verrerie de Tonnoy. — Offices : de tabellion à Mirecourt pour Dominique Chevrier; — de lieutenant général au bailliage de Nomeny pour Jean Fourier. — Privilèges pour les manufactures de tabac et de bas au métier. — Établissement de manufactures de couvertes de laine, de draps, chapeaux et maroquins à Nancy; etc.

B. 121. (Registre.) — In-folio, 349 feuillets, papier.

**1698-1700.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Permission à des Cordeliers irlandais de s'établir à Boulay. — Offices : de chef et gouverneur de l'Académie d'exercices de Nancy pour le baron de Cecaty; — de garde des sceaux pour Claude-François Labbé; — de chambellan du duc pour Christophe de Custine. — Canoniat à la collégiale de Vaudémont pour Pierre-Paul Chevrier. — Confirmation aux habitants de Vézelize du droit de mettre un impôt sur les denrées qui se vendent dans cette ville, pour en affecter le produit à ses nécessités; etc.

B. 122. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

**1701-1702.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Privilèges pour l'établissement d'une manufacture de tapisseries et d'une brasserie à Nancy. — Statuts de l'Académie de peinture et de sculpture. — Création d'une école de filles pauvres à Nancy. — Offices : de héraut d'armes de Lorraine pour le peintre Claude Charles, par le décès de Charles Herbel, peintre; — d'huissier à la Chambre des Comptes pour Louis Tastu; — de conseiller d'État pour César-Marc d'Hoffelize; etc.

B. 123. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

**1703.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Offices : de grand veneur pour Louis de Beauvau; — de conseiller et premier médecin de Léopold pour J.-B. Alliot; — d'introducteur des ambassadeurs pour Jean-Jacques de Gesner. — Reprises : de Bernard de Gourcy pour Villette et Bonviller; — de Gaston de Nettancourt pour Frenelle; — de François de Saint-Vincent pour Lucy; etc.

B. 124. (Registre.) — In-folio, 237 feuillets, papier.

**1704-1705.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Déclaration en faveur des avocats qui seront procureurs. — Règlement pour le corps des marchands de Bar. — Ordonnance pour les foires, marchés et tonlieu de la même ville. — Privilège pour la fabrication des glaces en Lorraine. — Création des receveurs et des procureurs de Lorraine et Barrois; etc.

B. 125. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

**1706.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Edit pour la fabrication de liards et de sous. — Ordonnance contre les faux saulniers. — Offices : de chambellan du duc pour le marquis de Bassompierre; — de grand écuyer pour Charles des Armoises; — de premier écuyer pour Nicolas-François de Lambertye; — de procureur à Bruyères pour J.-B. Ranfaing. — Établissement de religieuses de la Congrégation à Châtel-sur-Moselle; etc.

B. 126. (Registre.) — In-folio, 167 feuillets, papier.

**1706-1708.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Établissement de religieux Trinitaires à Bourmont; — de Capucins à Bulgnéville, Châtel-sur-Moselle et Thiaucourt. — Office d'historiographe du duc pour Charles-

Louis Hugo, prémontré; — de maître des châteurs du duché de Lorraine et professeur en chirurgie à Pont-à-Mousson pour Eustache Malissien. — Anoblissement de Nicolas Dupuy, peintre. — Édit concernant les professeurs en chirurgie; etc.

B. 127. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier.

**1708.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Ordonnances : concernant les fonctions des médecins; — pour l'administration de la justice. — Règlement pour la pêche. — Établissement d'une manufacture lde bas à Nancy. — Statuts des potiers d'étain de la même ville. — Établissement de religieux Récollets à Apremont et à Liffol-le-Grand. — Office de chevalier d'honneur au Parlement de Nancy pour Marc de Beauvau-Craon; etc.

B. 128. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier.

**1709.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Ordonnance concernant les ouvriers et artisans. — Réhabilitation de noblesse pour François Mory. — Confirmation des chartes et privilèges des marchands de Nancy. — Ordonnances sur le défrichage et sur la chasse. — Fondation de l'hôpital Saint-Roch à Nancy. — Qualité de comte pour le sieur de Gourcy. — Office de conseiller d'État pour Charles-François de Serre; etc.

B. 129. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

**1710.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Établissement d'une manufacture de canons à Longuion. — Création d'une Chambre des Requêtes du Palais près la Cour souveraine de Lorraine et Barrois. — Édit confirmant les nobles faits depuis le 1<sup>er</sup> août 1624. — Érection de la profession de perruquier en maîtrise dans le bailliage de Bar. — Office d'aumônier du duc pour Nicolas Fourier, curé de Mattaincourt; etc.

B. 130. (Registre.) — In-folio, 187 feuillets, papier.

**1711.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Privilège au marquis de Lenoncourt pour faire filer or et argent. — Déclaration de Léopold pour l'établissement de la capitation. — Création de 135 notaires-garde-notes. — Règlement pour la juridiction de la Chambre des Requêtes du Palais. — Ordonnance pour les colombiers et voliers. — Permission aux curés de la campagne d'avoir des colombiers. — Ordonnances contre les filles et femmes de mauvaise vie et touchant les seconds mariages; etc.

MEURTHE. — SÉRIE B.

B. 131. (Registre.) — In-folio, 242 feuillets, papier.

**1712.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Noblesse pour Antoine Bagard, médecin du duc. — Brevet de premier architecte de Léopold pour Germain Boffrand. — Noblesse pour Pierre-Paul Chevrier, avocat à la Cour. — Déclaration de Léopold portant suppression des officiers électifs des Hôtels-de-Ville et création de conseillers et autres officiers à sa nomination. — Office de conseiller au bailliage de Nancy pour Georges Guilbert; etc.

B. 132. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

**1713-1713.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Offices : de contrôleur des bâtiments du duc pour Sigisbert Cleret; — de grand aumônier pour Henri-Hyacinthe de Tornielle. — Nomination d'André-François Hugo comme chantre à la Primatiale de Nancy. — Érection de Coussances-aux-Forges en baronnie (puis en comté) pour Pierre-Joseph Viard; etc.

B. 133. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1713.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Déclaration de Léopold touchant les bénéfices. — Office de prévôt d'Arches pour Antoine Laurent. — Confirmation de noblesse pour François Marchis. — Reprises de Georges Guilbert pour Saint-Rémy-aux-Bois. — Offices de chambellans du duc pour Jean d'Ourches, Antoine de Choiseul d'Isches et André-Louis de Lambertye; etc.

B. 134. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

**1713-1714.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Suppression de la Chambre des Requêtes du Palais. — Sursis à l'exécution de l'édit de main-morte. — Règlement pour l'hôpital Saint-Jacques de Lunéville. — Offices : de procureur général à la Chambre des Comptes de Lorraine pour Nicolas-Joseph Le Febvre; — de secrétaire du Conseil d'État pour François-Pascal Marcol; — de conseiller à la Cour souveraine pour Étienne Rognier; etc.

B. 135. (Registre.) — In-folio, 133 feuillets, papier.

**1714.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Établissement d'une nouvelle manufacture de glaces en Lorraine. — Privilège pour tirer du marbre et de l'ardoise près de Nancy. — Ordonnance de Léopold défendant la vente des immeubles au profit des gens de main-morte. — Maîtrise des cordonniers et tanneurs d'étain.

— Offices : de tabellion au comté de Salm pour Sébastien Claudot; — de conseiller à la Cour souveraine pour Pierre Rutant; etc.

B. 136. (Registre.) — In-folio, 134 feuillets, papier.

**1714.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Établissement de foires à Saint-Dié. — Ordonnance sur les domaines aliénés. — Offices : de conseillers d'État pour François Reboucher et François Fériet; — de chambellan du duc pour Nicolas de Franc d'Anglure. — Nomination de Jean-Claude de Bouzey comme chantre à la Primatiale de Nancy; etc.

B. 137. (Registre.) — In-folio, 158 feuillets, papier.

**1715.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Établissements : de forge et fourneaux à Liffol-le-Grand; — de manufactures d'amidon, de poudre et de tapisseries à Nancy. — Établissement, dans la même ville, d'une maison d'Orphelines et d'un hospice de Chanoines réguliers. — Ordonnance de Léopold concernant les défrichements et essarts; etc.

B. 138. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier.

**1715.** — Lettres patentes du duc Léopold (scel secret). — Brevets de distillateurs d'eau-de-vie et de perruquiers-baigneurs-étuvistes. — Permis d'imprimer un livre sur l'arithmétique, accordé à J.-B. Cusson, imprimeur à Nancy. — Nomination du sieur Schmitt comme capitaine des buttiers de Dieuze. — Brevets : de sculpteur de l'hôtel pour Nicolas Regnard; — de peintre ordinaire du duc pour Claude-Joseph Voirin; etc.

B. 139. (Registre.) — In-folio, 224 feuillets, papier.

**1715-1716.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Déclaration de Léopold au sujet des mines de fer, forges et fourneaux. — Établissement de lanternes (reverberes) à Nancy. — Édit portant nouvelle fabrication d'espèces. — Statuts pour les drapiers de Briey, les charpentiers de Bar et les maréchaux de Sarreguemines. — Anoblissement d'Yves des Ours, directeur des jardins du duc; etc.

B. 140. (Registre.) — In-folio, 191 feuillets, papier.

**1716.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Établissement de brasserie à Puttelange et de verrerie à Darney. — Ordonnance pour les testons. —

Privilège donné à Jean-Claude Sommier pour faire imprimer son Histoire dogmatique du Saint-Siège. — Déclaration de Léopold au sujet des anoblis depuis 1624. — Offices : de chevalier d'honneur de la duchesse de Lorraine (Élisabeth-Charlotte d'Orléans) pour Charles d'Humolstein; — de conseiller d'État pour Joseph-Louis Bourcier; etc.

B. 141. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

**1717.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Ordonnances de Léopold : pour l'établissement de magasins à blé; — sur les pauvres invalides; — sur la chasse. — Statuts pour les tapissiers de Nancy. — Édit portant fabrication de nouvelles espèces d'or et d'argent. — Confirmation des statuts des tanneurs de Neufchâteau. — Office de garde du Trésor des Chartes pour François-Louis Maillard de Tresle; etc.

B. 142. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

**1717.** — Lettres patentes du duc Léopold (scel secret). — Permissions : à un juif de s'établir à Malzéville; — au sieur Thirion de composer une eau magistrale pour guérir l'apoplexie, la léthargie, etc. — Office de voyer des duchés de Lorraine et de Bar pour Étienne d'Hablainville. — Brevets : de précepteur des princes pour Henri de Vence; — de peintre ordinaire du duc pour Louis Guyon. — Établissement d'une compagnie de Cadets-gentilshommes; etc.

B. 143. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

**1717-1718.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Privilèges pour une manufacture de tours de lit de Bergame à Nancy. — Permission d'établir forges, fourneaux et d'exploiter mines de fer au comté de Sampigny. — Ordonnance de Léopold sur le bref du pape au sujet des décimes. — Office de chambellan pour Nicolas-Emmanuel comte de Ligniville. — Charte des tisserands de Boulay; etc.

B. 144. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

**1718.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Édit de Léopold sur l'hérédité des offices des trésoriers généraux. — Règlement pour le tabellionnage de Bar. — Privilèges pour les verreries de Portieux. — Concession pour le collège de Bouquenom (Saar-Union). — Office de prévôt de Nomeny pour Pierre Fourier. — Permission de

chercher mines d'or et d'argent sur les bans de Fraize et de Taintrux; etc.

B. 145. (Registre.) — In-folio, 194 feuillets, papier.

**1718-1719.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Ordonnance de Léopold sur la livrée des domestiques et le deuil des princes et princesses. — Édits : sur les jeux de hasard; — sur le contrôle des actes des notaires; — sur l'hérédité des offices. — Suppression des procureurs. — Établissement d'un conseiller-changeur et agent de change en Lorraine. — Établissement de la dime des pommes de terre; etc.

B. 146. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

**1718-1719.** — Lettres patentes du duc Léopold (scel secret). — Nominations de maîtres de postes aux chevaux. — Brevets : d'architecte du duc pour Thimothée Gentillâtre; — d'ingénieur et géographe ordinaire pour François Broutin; — de géomètre ordinaire pour Étienne Orion; — de jardinier des bosquets de Lunéville pour Jean Dupré. — Établissement d'un jardin botanique à Pont-à-Mousson; etc.

B. 147. (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, papier.

**1719.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Office de notaire à Pont-à-Mousson pour Joseph Lacreteille. — Établissement d'une manufacture de serges et camelots à Nancy. — Règlement des droits des officiers des Hôtels-de-Ville. — Édit de Léopold sur la majorité du prince héréditaire. — Donation de ce prince pour l'établissement d'un évêché à Saint-Dié. — Édit portant suppression du droit de main-morte. — Déclaration concernant le change (des espèces); etc.

B. 148. (Registre.) — In-folio, 173 feuillets, papier.

**1719-1720.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Déclarations : concernant les pauvres; — touchant les main-mortables. — Édit sur les domaines aliénés depuis 1600. — Établissements : de manufactures de tapisserie, d'eau-de-vie et de galons à Nancy; — de scierie à Briey. — Anoblissements : de Joseph Bresson; — de Jean-François Niel; — de Nicolas de Susleau; etc.

B. 149. (Registre.) — In-folio, 129 feuillets, papier.

**1720.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Déclaration de Léopold au sujet du franc-salé.

— Ordonnances : contre les pauvres; — sur le vainpâturage; — sur la distribution du sel. — Établissement d'un haras à Sarralbe; — d'une manufacture d'acier à Moyeuve. — Brevet de médecin ordinaire du duc pour Joseph Callot. — Statuts des drapiers de Pont-à-Mousson. — Édit défendant les danses et jeux publics les jours de dimanches et fêtes; etc.

B. 150. (Registre.) — In-folio, 224 feuillets, papier.

**1720.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Règlement des droits de sceau. — Édits de Léopold : au sujet des grands maîtres des eaux et forêts; — des portions congrues des curés; — de la marque des fers; — des lettres de change; — contre les juifs. — Règlement pour empêcher la vente du tabac étranger. — Déclaration au sujet de la collation des bénéfices. — Établissement d'une Compagnie de Commerce en Lorraine. — Ordonnance sur les maladies populaires; etc.

B. 151. (Registre.) — In-folio, 214 feuillets, papier.

**1720-1721.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Déclaration de Léopold touchant les pensions des vicaires amovibles. — Édit pour prévenir les maladies contagieuses. — Création de compagnies d'arquebusiers. — Édits : au sujet des magasins de blé; — des octrois de Nancy. — Établissement de verrerie au comté de Bitche. — Privilèges pour la manufacture de draps de Nancy; etc.

B. 152. (Registre.) — In-folio, 128 feuillets, papier.

**1720-1721.** — Lettres patentes du duc Léopold (scel secret). — Brevets : d'horloger et machiniste du duc pour Philippe Vayringe; — d'architecte pour Joseph Duc; — de chirurgiens ordinaires pour François Marquet, Mathieu Perdriset et Denis Rivard; — de médecin ordinaire pour Henri Philbert; — de capitaine agrégé au régiment des gardes pour Charles-Henri-François de Mortal; — d'enseigne dans la compagnie des Cadets-gentilshommes pour Léopold de Civalard; etc.

B. 153. (Registre.) — In-folio, 193 feuillets, papier.

**1721.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Établissement d'une manufacture de cuirs dorés et d'une batterie d'or et d'argent à Nancy. — Ordonnance de Léopold contre les juifs. — Déclarations : au sujet des vagabonds; — des droits d'entrée à Nancy. — Suppression du droit de haut-conduit en Lorraine. —

Édits au sujet des arquebusiers et de la Compagnie de Commerce. — Règlement concernant les chaises à porteurs. — Ordonnance portant défense de sortir des bestiaux de Lorraine; etc.

B. 154. (Registre.) — In-folio, 117 feuillets, papier.

**1721.** — Lettres patentes du duc Léopold (scel secret). — Brevets: d'imprimeur à Nancy pour Nicolas Charlot; — d'architectes du duc pour Sébastien Demangeot et Jean-Nicolas Jennesson; — de sculpteur ordinaire pour François Dumont; — de dentiste pour Jacques Moreau; — de médecin pour Jean Salmon; — de cuisinier de l'hôtel pour Jean-François Thiéry. — Privilège pour l'établissement de carrosses de Nancy à Lunéville; etc.

B. 155. (Registre.) — In-folio, 133 feuillets, papier.

**1721-1722.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Ordonnance de Léopold sur les mesures à prendre pour prévenir les incendies. — Règlement au sujet des fonctions des officiers des bailliages, prévôtés et grueries. — Édit concernant les juges-consuls du corps des marchands de Nancy. — Déclaration au sujet des juifs. — Office de premier président en la Cour souveraine pour Jean-Léonard Bourcier; etc.

B. 156. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

**1722.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Édit au sujet des monnaies. — Statuts pour les marchands de Bouquenom (Saar-Union). — Ordonnance contre les voleurs. — Brevets: d'ingénieur ordinaire pour Mathieu Grosjean, dit Monfange; — de chirurgien ordinaire pour Claude Duban; — de sous-lieutenant des cheveu-légers de la garde pour Louis Le Paige de Clairville. — Survivance de l'office de grand loutetier de Lorraine et Barrois, tenu par Nicolas-François d'Hennequin, comte de Curel, en faveur de Nicolas-François-Gabriel, son fils; etc.

B. 157. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

**1722.** — Lettres patentes du duc Léopold (scel secret). — Permission à un juif de résider au village de Malzéville et d'y continuer son commerce. — Brevets: d'ingénieur ordinaire du duc pour Joseph Labrosse; — de médecin ordinaire pour le sieur de Montigny; — de maître en fait d'armes de la compagnie des Cadets-gentilshommes pour le sieur Parisot; — d'enseigne au régiment du Han pour Louis de Saint-Privé; — de capitaine

d'une compagnie d'arquebusiers pour François Chéron. — Nomination du sieur Richardot comme médecin à l'hôpital Saint-Charles de Nancy; etc.

B. 158. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

**1722-1723.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Créations: d'un conseiller d'épée au bailliage d'Allemagne; — d'un conseiller de la noblesse au bailliage de Pont-à-Mousson. — Règlement pour les timbres. — Déclaration au sujet des hauts-conduits. — Ordonnance pour faire ouvrir les barrières. — Lettres de baron pour Jean-François de Girecourt. — Érection de la terre de Granseille en marquisat pour François marquis du Châtelet, de Cirey-en-Vosges, commandant des cheveu-légers de la garde; etc.

B. 159. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

**1723.** — Édits, déclarations et ordonnances. — Déclaration du duc Léopold: au sujet des testaments; — des eaux et forêts; — du contrôle des actes des notaires; — des octrois. — Édit pour l'établissement de l'aumône publique et de bureaux des pauvres dans les villes, bourgs et villages des duchés de Lorraine et de Bar. — Édit ordonnant que dans tous les testaments il y aura un legs en faveur des hôpitaux. — Ordonnances: pour la construction des chaussées; — sur les magasins à blé; — défendant d'ensevelir les morts moins de douze heures après leur décès; etc.

B. 160. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

**1723.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Anoblissement de Jacques-Louis Bourlon. — Déclarations de Léopold: au sujet de la contrebande des tabacs; — pour la fabrication de nouveaux testons. — Édits: fixant la majorité à 25 ans; — réglant l'âge auquel les garçons et les filles pourront se marier; — portant défense de fréquenter les cabarets; — autorisant le prince royal (François-Etienne) à présider le Conseil en l'absence du duc. — Office de doyen en la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson pour Maurice Grandclaus; etc.

B. 161. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

**1723-1724.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Privilège au sieur Finiel pour planter des mûriers blancs propres à élever des vers à soie. — Anoblissement de Joseph Sauveget. — Brevet de méde-

cin ordinaire du duc pour Camille Richardot. — Permission à J.-B. Pessière de faire construire un haut-fourneau sur les ruisseaux de la Lanterne ou de Plané et de tirer de la mine partout où il en trouvera sur le ban de Conflans-en-Bassigny; etc.

B. 162. (Registre.) — In-folio, 187 feuillets, papier.

**1723-1725.** — Lettres patentes du duc Léopold (scel secret). — Pension à François-Xavier Breyé, avocat. — Brevets : de maître des joueurs d'instruments du duc pour François Gréneteau; — de sculpteurs de l'hôtel pour Barthélemy Guibal et François Vallier; — d'architecte ordinaire pour François Bibiane (Bibiena); — d'architecte et greffier du bureau des bâtiments pour Nicolas Etienne; — de facteur d'orgues pour Claude Mouchere; — de peintre ordinaire pour Claude Christophe; etc.

B. 163. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

**1724.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Établissement d'une manufacture de drap et d'étoffes de laine près du pont de Villers-lès-Pareid, et d'une fabrique de fayence et de porcelaine à Badonviller. — Brevets de médecins ordinaires du duc et de directeurs des eaux de Plombières et de Bains pour François Puton et Hilaire Mengin. — Acensement de la haute justice de Rehaincourt à M<sup>me</sup> de Graffigny. — Érection de Malleloy en comté pour Edmond Collignon; etc.

B. 164. (Registre.) — In-folio, 233 feuillets, papier.

**1724-1725.** — Lettres patentes du duc Léopold, au grand scel. — Permission à Louis comte des Salles d'établir une forge et un haut-fourneau à Abainville. — Offices : d'avocat à la Chambre des Requêtes du Palais de la Cour souveraine pour Hubert Palissot; — de prévôt de Gondrecourt pour Alexandre de Haldat; — de conseiller d'État pour Mathieu de Gondrecourt. — Érection d'Étreval en comté pour Marc de Beauvau, prince de Craon. — Brevet d'aumônier ordinaire du duc pour François Dumesnil. — Franchises pour les juges-consuls de Nancy; etc.

B. 165. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

**1725-1726.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Permissions : d'exploiter des houillères sur les bans de Drogny et de Nidange; — d'établir une manufacture de cuirs, façon de Liège, à Longchamps. — Statuts des drapiers de Rouvrois-sur-Meuse. — Office de premier prési-

dent à la Chambre des Comptes de Lorraine pour Nicolas-Joseph Le Febvre. — Brevet de chirurgien ordinaire du duc pour Georges Tournay. — Don du droit de pêche dans la Meurthe, depuis les Grands-Moulins jusqu'au gué de Champigneulle, fait par Léopold à Dom Calmet en considération des services qu'il a rendus au public par ses ouvrages; etc.

B. 166. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

**1725-1727.** — Lettres patentes du duc Léopold (scel secret). — Office de notaire à Pont-à-Mousson pour Joseph Malgaigne. — Permission à Nicolas Didier de porter la croix de Saint-Jean-de-Latran. — Brevets : de facteur d'orgues pour Jean-Jodoc Vonesche; — d'imprimeur en taille douce pour Jean d'Orvasy; — d'imprimeur-libraire ordinaire du duc pour Nicolas Galland; — de maître d'histoire des princes pour Alexandre Bogelot, avocat à la Cour; — d'architecte ordinaire pour J.-B. Le Pan; etc.

B. 167. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

**1726-1727.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Anoblissement de Claude Christophe, peintre. — Établissement d'un hôpital de Saint-Jean-de-Dieu à Gondreville. — Offices : de chambellan pour Charles-Joseph de Rozières; — d'avocat général à la Cour souveraine pour Claude-Georges Mathieu de Moulon; — de garde des sceaux pour J.-B. Bourcier de Villers. — Lettres de naturalité pour Jacques Van Schuppen, peintre. — Confirmation de la qualité de gentilhomme de Laveline pour Jean-Joseph de Rozières; etc.

B. 168. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

**1727.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Le duc de Gravines des Ursins déclaré allié à la Maison de Lorraine. — Rémission de peine de mort pour Dominique Liouville. — Permission d'établir une manufacture de ferblanc au Thillot et une de rubans de soie en Lorraine. — Anoblissement de Didier La Lance, ingénieur ordinaire, professeur de l'Académie de peinture, sculpture et mathématiques. — Érection d'Aulnois-sur-Seille en marquisat pour Georges des Armoises; etc.

B. 169. (Registre.) — In-folio, 187 feuillets, papier.

**1727-1729.** — Lettres patentes du duc Léopold. — Concession d'un droit d'affouage aux habitants de Moyen. — Établissement d'un couvent de Récollets à Darney. —

Statuts pour les savetiers de Nancy. — Déclaration de Léopold sur le droit de parcours. — Confirmation des privilèges de l'ordre de Malte. — Brevet d'architecte ordinaire du duc pour Dominique Jacquot. — Privilège pour l'établissement d'une manufacture de draps à Nancy; etc.

B. 170. (Registre.) — In-folio, 129 feuillets, papier.

**1728-1730.** — Lettres patentes des ducs Léopold et François III (scel secret). — Brevet d'imprimeur ordinaire du duc pour François Balthazard. — Offices : de commis au garde du Trésor des Chartes pour François Taffin et Gaspard Warry, avocats à la Cour; — de directeur général des ponts et chaussées pour Jacques Chais (ou Chaix); — d'ingénieur des ponts et chaussées pour Gabriel-Anne Le Pan; etc.

B. 171. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier.

**1729-1730.** — Lettres patentes du duc François III. — Office de conseiller à la Cour souveraine pour Antoine Fisson du Montet. — Édît portant création de l'office de trésorier aux parties casuelles. — Établissement de marchés à Bains. — Privilège pour la création d'une manufacture de galons et rubans de soie à Nancy. — Permission d'établir une manufacture de ferblanc à la forge de Mouterhausen. — Brevet de l'un des premiers géomètres du duc pour Jean-François Richer, dit Révérend; etc.

B. 172. (Registre.) — In-folio, 223 feuillets, papier.

**1730-1731.** — Lettres patentes du duc François III, au grand scel. — Office de chambellan pour Charles-Louis comte de Ludres. — Permission à Gaspard Le Payen de faire travailler aux mines qu'il a découvertes dans la prévôté de Schambourg. — Privilège pour l'établissement d'une manufacture de toiles peintes, façon de Perse, à Nancy. — Confirmation de l'établissement d'une Académie de musique dans la même ville. — Franchises pour les Capucins de Lorraine. — Office de substitut à Lamarché pour Louis-Joseph Bresson; etc.

B. 173. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

**1730-1735.** — Lettres patentes du duc François III (scel secret). — Brevet de directeur de l'orchestre de la cour pour Bonaventure Gilles. — Franchises et exemptions accordées à Jacques Chambrette à cause de l'établissement d'une manufacture de fayence et de porcelaine

à Lunéville. — Brevets : d'architecte pour J. Marchal; — d'imprimeur ordinaire pour Pierre Antoine; — de conducteur des bâtiments pour Jacques Ismann, Milanais. — Privilège donné à François Midon pour imprimer l'Abrégé d'histoire de Lorraine du P. Wilhelm; etc.

B. 174. (Registre.) — In-folio, 190 feuillets, papier.

**1731-1733.** — Lettres patentes du duc François III, au grand scel. — Statuts : des luthiers et faiseurs de violons de Mirecourt; — des bonnetiers de Bitche; — des tailleurs de Lunéville; — des pâtisseries de Nancy. — Brevet de capitaine de la compagnie des Invalides pour Ferdinand d'Estrepy. — Permission d'établir une manufacture d'amadou à Bussang. — Règlement pour l'hôpital de Sainte-Marie-aux-Mines. — Donation à l'Hôtel-de-Ville de Nancy d'un terrain pour un cimetière; etc.

B. 175. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier.

**1733-1734.** — Lettres patentes du duc François III, au grand scel. — Permissions : d'établir une forge à Bains; — une fabrique de clous au Bas-Limberg et une manufacture de tapisseries à Nancy. — Commutation de peine pour Claude-Augustin Saint-Urbain, graveur. — Offices : de grand gruyer pour Florent-Joseph Bazelaire de Lesseux; — de lieutenant particulier au bailliage d'Épinal pour Nicolas Roxard. — Brevet de premier chirurgien du duc pour André Thomin. — Création d'un office de curateur en titre es Conseils d'État et Finances; etc.

B. 176. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

**1734-1736.** — Lettres patentes du duc François III, au grand scel. — Établissement de foires et marchés au Tholy. — Offices : de premier président à la Cour souveraine pour Claude d'Hoffelize; — de conseiller au bailliage de Vosge pour Jean-François-Xavier de La Salle; — de commissaire ordonnateur des troupes pour Jean-Charles de Silly; — de conseiller en l'Hôtel-de-Ville de Charmes pour François Luxer. — Déclaration de comte pour M. de Juvrecourt; etc.

B. 177. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

**1735-1737.** — Lettres patentes du duc François III (scel secret). — Brevets de lieutenant et d'enseignes au régiment des gardes pour Léopold de Villeneuve, Louis de Mauléon et Jean-Nicolas de Thiballier. — Brevets de directeurs de postes, de perruquiers et de distillateurs d'eau-de-vie. — Permission à Charles-François Le Feb-

vre, procureur général à la Chambre des Comptes, de prendre les sources qu'il pourra découvrir sur les héritages dépendant de la cense de Saint-Charles et les conduire dans son bien de la Malgrange; etc.

B. 178. (Registre.) — In-folio, 189 feuillets, papier.

**1736.** — Lettres patentes du duc François III, au grand scel. — Réhabilitation de noblesse pour Dominique-François de Bourgogne. — Confirmation d'établissement de la maison de Charité de Lunéville. — Statuts des savetiers de Saint-Mihiel. — Lettres de comte pour Jean-Louis Bourcier de Montureux; — de barons pour François-Nicolas Turpin de la Chataigneraie et Hyacinthe Colliquet. — Érection en fief du domaine de Belle-Croix, au village de Faulx, pour Antoine Grisot; etc.

B. 179. (Registre.) — In-folio, 183 feuillets, papier.

**1736-1737.** — Lettres patentes du duc François III, au grand scel. — Statuts des cordonniers de Charmes-sur-Moselle. — Confirmation de droit d'affouage pour les habitants de Boucq et de Foug. — Anoblissement de Pierre Dumas. — Lettres de vicomte pour M. Le Bègue de Nonsart; — de barons pour Nicolas-Joseph du Bois de Riocour et Joseph Fériet; — de comte pour M. de Nay de Richecourt; — de chevalier pour Charles-Hyacinthe Hugo; etc.

B. 180. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

**1737.** — Lettres patentes du duc François III (scel secret). — Érection de Trognon (Heudicourt) en marquisat pour Gœury Sublet, comte d'Heudicourt. — Offices: de surintendant des mines du Val de Lièpvre et de Sainte-Marie pour César comte d'Hoffelize; — de conseiller à la Chambre des Comptes de Lorraine pour Claude Marien de Frémery. — Canoniat à la Primatiale de Nancy pour M. de Ligniville. — Lettres de comte pour Claude-Antoine de La Vaux; etc.

B. 181. (Registre.) — In-folio, 436 feuillets, papier. — Reliure aux armes pleines de Lorraine, avec la devise du duc Charles III, et plus bas la légende: *Labore et opera Theod. Alix, cam. lothar. præsidis.*

**1473-1588.** — Table des lettres patentes, tome I, contenant les anoblissements, légitimations, reprises, bénéfices et fondations, offices, exemptions et affranchissements. — (Rédaction et écriture de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle.)

B. 182. (Registre.) — In-folio, 437 feuillets, papier. — Reliure aux armes pleines de Lorraine.

**1473-1588.** — Table des lettres patentes, tome II, contenant les dons, grâces, rémissions pardons, abolitions et rappels de ban; échanges et gagères; permissions et commissions; chartes et érections de foires et marchés; traités, appointements et alliances; constitutions de rentes et assignations; édits et ordonnances; États-généraux; sauvegardes; confiscations et mainlevées; laix et acensements; mariages et douaires. — (Rédaction et écriture de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle.)

B. 183. (Registre.) — In-folio, 446 feuillets, papier. — Reliure aux armes pleines de Lorraine.

**1589-1614.** — Table des lettres patentes, tome III, contenant toutes les matières indiquées dans les deux précédents.

B. 184. (Registre.) — In-folio, 327 feuillets, papier. — Reliure aux armes pleines de Lorraine.

**1614-1626.** — Table des lettres patentes, tome IV, contenant toutes les matières indiquées dans les précédents.

B. 185. (Registre.) — In-folio, 418 feuillets, papier.

**1626-1737.** — Table des lettres patentes, tome V, contenant toutes les matières indiquées dans les précédents. — (Rédigée par l'archiviste actuel.)

B. 186. (Registre.) — In-folio, 273 feuillets, papier. — Blasons coloriés.

**1573-1592.** — Registre des lettres de noblesse entérinées en la Chambre des Comptes de Lorraine, depuis l'an 1573 jusqu'en 1592. — Anoblissements: de Nicolas de Girmont, secrétaire du marquis de Pont-à-Mousson; — de Nicolas Humbert, argentier de la duchesse de Lorraine; — de Michel de Saint-Pierre, chirurgien; — de Jean Rutant, gouverneur des salines de Château-Salins; — d'Alexandre des Bordes, contrôleur des monnaies; — Claude Callot, archer des gardes; etc.

B. 187. (Registre.) — In-folio, 375 feuillets, papier. — Blasons peints par Claude Charles, héraut d'armes de Lorraine.

**1608-1724.** — Registre des nobles déclarés gentilshommes; déclarations de marquis, comtes et barons;

érections de terres en marquisats, comtés et baronnies. — Liste des prévôtés avec leurs blasons : Amance, Ancerville, Bar, Blâmont, Briey, Châtel-sur-Moselle, Commercy, Charmes-sur-Moselle, Saint-Dié, Dompierre, Épinal, Foug, Gondreville, Lixheim, Lunéville, Saint-Mihiel, Nancy, Vézelize, etc. — Déclarations de comte pour M. de La Tour-en-Woëvre; — pour Paul de Gourcy, etc. — Érections : de Sampigny en comté pour Louis-Ignace de Rohez; — d'Haroué en comté pour Marc de Beauvau-Craon; — de Frouard en marquisat pour M. de Lunaty, etc. — Lettres de gentillesse pour Alex. Senturier, Charles-Gabriel Malcuit, Dominique Richard; etc.

B. 188. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier. — Blasons peints par Claude Charles.

**1719-1736.** — Livre de Hérauderie, contenant les lettres d'érections de terres en marquisats, comtés et baronnies, et de déclarations de gentillesse. — Érections : de Lupcourt en comté pour Charles-Ignace de Mahuet; — de Houdemont et Vandœuvre en baronnie pour M<sup>me</sup> de Soreau; — de Damblain en baronnie pour Antoine du Bois de Riocour; — de Bayon en marquisat pour M<sup>me</sup> de Ludres. — Déclaration de comte pour M. de Saintignon. — Lettres de baron pour M. de Rollainville; etc.

B. 189. (Registre.) — In-folio, 390 feuillets, papier.

**1698-1700.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers (règne de Léopold). — Jean Dattel, conseiller auditeur en la Chambre des Comptes. — Charles Mitté, tapissier de l'hôtel. — Nicolas de Faillonnet, prévôt à Hattonchâtel. — Ignace de Cléron d'Haussonville, grand maître et général de l'artillerie. — Adam Bexon, tabellion général. — Jean-Joseph Bonfils, tabellion à Nancy. — François-Paul de l'Espée, prévôt à Charmes-sur-Moselle. — Claude Maud'heux, substitut à Valfroicourt; etc.

B. 190. (Registre.) — In-folio, 557 feuillets, papier.

**1698-1703.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — François de Rignet, grand aumônier. — Christophe André, intendant des bâtiments et directeur des ponts et chaussées. — François Aste, orfèvre du duc. — François de Jouy, directeur des haras. — Pierre Bourdieu, premier architecte et directeur des sculptures. — Nicolas et René Charlot, imprimeurs du duc. — Antoine Gravelot et Jean Richier, architectes ordinaires. — Regnault Mesny, sculpteur. — Charles-Guillaume Pacquette,

médecin du prince François. — Christophe de Custine et Claude de Jussy, chambellans. — Confirmation de droit d'usage pour les habitants de Ramonchamp; etc.

B. 191. (Registre.) — In-folio, 393 feuillets, papier.

**1704-1709.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Jean Betto, architecte du duc. — François Nicolez, prêtre, maître d'histoire des pages. — Regnaud de Gournay, conseiller d'Etat. — François de Chauvirey, maréchal de Lorraine et Barrois. — Jean d'Arnolet et Gabriel de Franquemont, chambellans. — Henri du Châtelet, bailli de Nancy. — Joseph Grandemonge, directeur des magasins de grains; etc.

B. 192. (Registre.) — In-folio, 288 feuillets, papier.

**1709-1713.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Jean-François-Paul des Armoises, maître des châteaux de Lorraine et Barrois. — François Leclerc, chirurgien ordinaire. — Albert Lenoir, directeur de la Monnaie. — Jean-Baptiste Le Voyer, conseiller premier chirurgien et garde des chartes de la maîtrise. — Joseph-Nicolas comte de Bouzey, chambellan. — Antoine Bagard, conseiller médecin ordinaire; etc.

B. 193. (Registre.) — In-folio, 407 feuillets, papier.

**1716-1720.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Ulrich Warren, ingénieur ordinaire. — Louis de Barbarat, trésorier général des finances. — Gaspard Gigney, Affrican Hénart et Joseph Collenel, conseillers d'Etat. — Nicolas Barbier, chirurgien ordinaire. — Pierre Massey, médecin ordinaire. — Bernard de Rheims, chambellan. — Pierre Merel, changeur du duc; etc.

B. 194. (Registre.) — In-folio, 842 feuillets, papier.

**1721-1722.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Nicolas Beaurin, maître des basses œuvres à Dieuze. — Charles de Laugier et Adémar de Marsanne, chambellans. — Charles de Marien, conseiller d'Etat. — Abraham Millet, conseiller à la Chambre des Comptes. — Claude Charpillat, assesseur à Épinal. — Nicolas marquis de Beauvau, grand écuyer de Lorraine, en survivance à Marc, son père; etc.

B. 195. (Registre.) — In-folio, 270 feuillets, papier.

**1749-1750.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers (règne de Stanislas). — Le comte de Berchiny,

gouverneur de Commercy. — Joseph Barde, orfèvre de l'hôtel. — Philippe Sonnini, receveur à Lunéville. — René Faciot, sous-adjudicataire des carrosses de Nancy à Lunéville. — François Doyen, contrôleur général des finances. — Emmanuel Héré, contrôleur général des domaines et bois ; etc.

B. 186. (Registre.) — In-folio, 522 feuillets, papier.

**1751.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Sébastien Baroche, procureur du roi à Saint-Mihiel. — Joseph-François Fabvier, avocat du roi à Pont-à-Mousson. — Nicolas Maurice, id., à Lunéville. — Léopold Masson, id., à Épinal. — Jean Poincaré, lieutenant particulier au bailliage de Neufchâteau. — Léopold Bexon, lieutenant général au bailliage de Sarreguemines ; etc.

*Claude Marchal, lieutenant particulier à Saint-Mihiel.*

B. 197. (Registre.) — In-folio, 244 feuillets, papier.

**1752-1758.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Jean-Baptiste de Lorme, inspecteur des domaines. — Gabriel Petitdidier, maître chirurgien stipendié de la ville de Nancy. — ~~Claude Marchal~~, lieutenant particulier à Saint-Mihiel. — Léopold de Rozières, avocat du roi à Épinal. — Charles-Joseph Hurlaux, lieutenant particulier à Briey ; etc.

B. 198. (Registre.) — In-folio, 285 feuillets, papier.

**1754-1757.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Stanislas Brévillier, contrôleur général des domaines et bois. — Xavier Gouy, procureur à la Chambre des Comptes. — Joseph Hanus de Maisonneuve, conseiller auditeur à la même Chambre. — J.-B. Maillefer, avocat, procureur du roi à Longuion. — Laurent Roch et Pierre Rheyne, maîtres des hautes et basses œuvres à Nancy ; etc.

B. 199. (Registre.) — In-folio, 255 feuillets, papier.

**1757-1759.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Christophe Moye, maître de poste à Dieuze. — Claude Michaut, id., à Blâmont. — Claude-Nicolas Costé, receveur des finances à Neufchâteau. — Gabriel Gravier, brigadier des chasses à Saint-Dié. — Michel Le Febvre de Montjoie, avocat général à la Chambre des Comptes ; etc.

B. 200. (Registre.) — In-folio, 259 feuillets, papier.

**1760-1762.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Michel Deuskerken de Boroger, prévôt général

MEURTHE. — SÉRIE B.

ral de la maréchaussée. — Pierre Lizé, architecte à Nancy. — Dominique Malhortye, lieutenant des chasses à Gerbéviller. — Le duc de Nivernais, lieutenant général de Lorraine et Barrois. — Pierre-Nicolas Larcher, conseiller au bailliage de Lunéville ; etc.

B. 201. (Registre.) — In-folio, 248 feuillets, papier.

**1763-1764.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — François Haxo, lieutenant des chasses à Saint-Dié. — Victor-Paul Coster, avocat du roi à Épinal. — Marguerite Cané, maîtresse des hautes et basses œuvres à Lunéville. — Richard Mique, inspecteur des ponts et chaussées. — Charles Montluisant, inspecteur des bâtiments et usines du domaine. — François Thibault de Monbois, conseiller auditeur à la Chambre des Comptes ; etc.

B. 202. (Registre.) — In-folio, 222 feuillets, papier.

**1765-1766.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Le duc de Fleury, lieutenant général et gouverneur de Lorraine et Barrois. — Michel Haba, lieutenant des chasses à Hattonchâtel. — Gabriel Mallarmé, conseiller au bailliage de Vézelize. — Le duc de Stainville, commandant en chef dans les duchés de Lorraine et Barrois ; etc.

B. 203. (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier.

**1767-1768.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers (postérieurement à la réunion de la Lorraine à la France). — Joseph-Gaspard Charpit de Courville, contrôleur ambulant de Lorraine. — François Jeantin, lieutenant en la maîtrise d'Étain. — Joseph Platel, orfèvre à Nancy. — Joseph Guilguot, maître des carrosses et voitures publiques de Nancy à Remiremont ; etc.

B. 204. (Registre.) — In-folio, 211 feuillets, papier.

**1769-1770.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Charles de Bazelaire, lieutenant général au bailliage de Saint-Dié. — Pierre Clesse, receveur des finances à Boulay. — Joseph-Clément Poulain de Grandprey, conseiller-assesseur au bailliage de Mirecourt. — Abraham de Millet, président à la Chambre des Comptes. — Blaise Magnien, vérificateur des droits de ferme de Lorraine ; etc.

B. 205. (Registre.) — In-folio, 295 feuillets, papier.

**1771-1772.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Jean-Jacques Beaulieu, conseiller en la Chan-

cellerie. — Louis Bresson, lieutenant général au bailliage de Darney. — Louis Mathieu de Moulon et Hyacinthe Duparge, conseillers à la Chambre des Comptes. — François Pistorius, receveur des finances à Dieuze; etc.

B. 206. (Registre.) — In-folio, 273 feuillets, papier.

**1773.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — André Braconnot, procureur du roi à Commercy. — Jacques Costé, conseiller rapporteur du point d'honneur à Neufchâteau. — Mathias de Hurdt, conseiller à la Chambre des Comptes. — Antoine Lachasse, maire royal à Vézelize; etc.

B. 207. (Registre.) — In-folio, 212 feuillets, papier.

**1774.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Jacques-Charles-Ambroise Bouteillier de Châteaufort, garde des sceaux en la Chancellerie établie près la Cour souveraine. — J.-B. Pernot de Fontenelle, procureur du roi à Nancy. — Jean-Claude Ruelle, lithotomiste stipendié à l'hôpital de Lunéville. — Étienne Lacretelle, commis au contrôle à Nancy. — Enregistrement des lettres patentes portant nomination de Joseph-Nicolas Mome comme hérald d'armes de France, du titre de Touraine; etc.

B. 208. (Registre.) — In-folio, 223 feuillets, papier.

**1775-1776.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Nicolas-Pascal Gerardy, procureur du roi à Saint-Avold. — Hubert de Beaucharmoï, avocat général à la Chambre des Comptes. — Xavier de Lorey, procureur du roi à Charmes-sur-Moselle. — Charles Pitoux, échevin à Saint-Nicolas. — Jean-François Lallement, directeur des domaines à Nancy. — Dominique Gerbaut, secrétaire-greffier à Charmes; etc.

B. 209. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

**1777-1778.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Nicolas Guillemain, professeur en médecine à l'Université de Nancy. — Antoine Platel, maître du corps des orfèvres. — J.-B. Roguier, conseiller au bailliage de Remiremont. — Léopold-Charles Le Febvre, président à la Chambre des Comptes. — Jacques Ferrière, directeur de la régie des conservations des hypothèques; etc.

B. 210. (Registre.) — In-folio, 328 feuillets, papier.

**1779-1781.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Jean-Charles Aubry, trésorier de l'Hôtel-de-Ville de Mirecourt. — Nicolas Haxo, conseiller au bail-

liage de Saint-Dié. — Léopold Garnier, avocat à Neufchâteau. — François-Michel Le Creulx, inspecteur général des usines domaniales. — Pierre Lapoussière, entrepreneur des carrosses de Nancy à Lunéville; etc.

B. 211. (Registre.) — In-folio, 255 feuillets, papier.

**1782-1783.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Félix de Bertinet, procureur du roi à Nancy. — Antoine Breton de La Cour et Claude-Elie Schouller, professeurs de droit à l'Université de Nancy. — Dominique Gabasse, orfèvre à Mirecourt. — Athanase Lacretelle, vérificateur des domaines de Lorraine; etc.

B. 212. (Registre.) — In-folio, 405 feuillets, papier.

**1784-1786.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — François-Godefroy Fourier de Bacourt, lieutenant général au bailliage de Nomeny. — Claude-Nicolas Costé, receveur particulier des finances à Neufchâteau. — Jean-Joseph Guyon, procureur du roi à Dieuze. — Jeanne Lacour, maîtresse des hautes et basses œuvres à Saint-Avold. — Charles-Joseph Lesoing, graveur du corps des orfèvres de Nancy. — Claude Payette, contrôleur des diligences et messageries. — Augustin Piroux, lieutenant de police à Lunéville; etc.

B. 213. (Registre.) — In-folio, 315 feuillets, papier.

**1787-1790.** — Provisions d'offices et réceptions d'officiers. — Joseph-Antoine Mathieu de Dombasle, grand maître des eaux et forêts dans le ressort des maîtrises de Nancy, Lunéville, Dieuze, Étain et Briey. — Gabriel de La Hausse et Louis de Lorme, procureurs du roi aux bailliages de Vézelize et de Briey. — Enregistrement des lettres patentes portant nomination de François Sellière comme hérald d'armes de France; etc.

B. 214. (Registre.) — In-folio, 395 feuillets, papier.

**1698-1716.** — Arrêts d'entérinements rendus par la Chambre des Comptes de Lorraine. — Lettres de noblesse. — Confirmation de noblesse pour François et Charles Collinet de La Salle. — Gentillesse pour Bernard de La Pommeraye, — Hurault de Manoncourt, — François Gauvain, — François de Rutant, — Zanoby Vireaux de Sombrenil, etc. — Noblesse pour Paul Protin, — André Herpont, — Nicolas Cossu, etc.

B. 215. (Registre.) — In-folio, 258 feuillets, papier.

**1716-1723.** — Arrêts d'entérinements. — Lettres de noblesse. — Gentillesse pour Claude Maillart. — Noblesse

pour le sieur Palissot. — Confirmation de noblesse pour Louis Colnot. — Vérification de titres et noblesse pour Charles du Han de Martigny. — Lettres de comte pour François de Bloise, seigneur d'Hannonville; etc.

B. 216. (Registre.) — In-folio, 400 feuillets, papier.

**1724-1729.** — Arrêts d'entérinements. — Lettres de noblesse. — Lettres de baron pour les sieurs Simon de Lhuillier. — Réhabilitation de noblesse pour les sieurs Margueron et Chonet. — Vérification de noblesse pour la dame de Thomasset. — Noblesse de Louis Sirejean, chirurgien ordinaire de Léopold; — de Nicolas Charlot; etc.

B. 217. (Registre.) — In-folio, 349 feuillets, papier.

**1701-1708.** — Arrêts d'entérinements. — Érections, chartes, privilèges, donations, pensions, amortissements, noblesse, possessions de fiefs, dispenses d'âge et de résidence, brevets, règlements de banalité, baux des postes, etc. (et de même pour les suivants). — Amortissement pour les Claristes de Neufchâteau. — Permission d'établir une batterie de cuivre aux Grands-Moulins de Nancy. — Concession de terrains dans cette ville à Sébastien Palissot, architecte. — Érection de Ville-sur-Illon en marquisat pour M. Hurault de Manoncourt. — Pension pour Pierre-Georges Le Prudhomme de Chastenoy; etc.

B. 218. (Registre.) — In-folio, 337 feuillets, papier.

**1708-1714.** — Arrêts d'entérinements. — Privilèges: à Jean Le Duc pour faire fabriquer des bas au métier en Lorraine; — à Édouard Warren pour établir une manufacture de poudre à Nancy. — Pensions: à Claude Houat, graveur en portraits; — Mesny, sculpteur; — Claude Charles, peintre. — Affranchissement d'impôts pour Blaise, organiste à Remiremont. — Brevet de graveur de la Monnaie et architecte ordinaire des bâtiments du duc pour Ferdinand de Saint-Urbain; etc.

B. 219. (Registre.) — In-folio, 224 feuillets, papier.

**1714-1716.** — Arrêts d'entérinements. — Confirmation des statuts des bonnetiers de Nancy; — des maréchaux, serruriers et menuisiers de Sarreguemines; — des cordonniers de Saint-Dié. — Érection en fief de la terre des Francs pour Charles-François de Silly; — d'une maison située au village de Champenoux pour Marc-Antoine de Mahuet. — Don de la haute justice de Charmes-la-Côte à Jean-Claude-François de Raigecourt; etc.

B. 220. (Registre.) — In-folio, 276 feuillets, papier.

**1716-1717.** — Arrêts d'entérinements. — Établissements: d'une verrerie dans la prévôté de Darney; — d'une brasserie à Pattelage; — d'une manufacture de bas au métier et filature de laine dans la maison de la Renfermerie, à Nancy. — Statuts des charpentiers et tisserands de Hombourg et Saint-Avold; — des boulangers, brasseurs et bouchers de Sarreguemines; etc.

B. 221. (Registre.) — In-folio, 412 feuillets, papier.

**1718-1719.** — Arrêts d'entérinements. — Érections: d'Acraignes (Frolois) en comté pour le comte d'Harcourt; — de Fresnel en comté pour François Hennequin, comte de Cures; — de Condé (Custines) en marquisat pour Christophe de Custine. — Don de la seigneurie de Volmerange à Claude de Thiard, marquis de Bissy; etc.

B. 222. (Registre.) — In-folio, 320 feuillets, papier.

**1720.** — Arrêts d'entérinements. — Permission d'exploiter une mine de fer près de Rambervillers. — Établissement d'une manufacture d'acier à Moyenvre. — Brevets: de doreur sur métaux de la cour pour Jean Jusserant d'Orival; — d'entrepreneurs des bâtiments du duc Léopold pour Jean Jadot et Nicolas Renault, architectes. — Érection de Bayon en marquisat pour Isabelle de Ludres; etc.

B. 223. (Registre.) — In-folio, 353 feuillets, papier.

**1721-1723.** — Arrêts d'entérinements. — Établissements: d'une manufacture de dorures à Sainte-Marie-aux-Mines; — d'une verrerie dans les forêts du comté de Bitche, au canton appelé Götzenbrück. — Don de rentes à l'hôpital Saint-Charles de Commercy, pour l'entretien d'une sœur de charité et de vingt-cinq petites filles orphelines. — Titre de baron pour Charles-Pierre Philbert. — Cession, par le duc Léopold, à Antoinette de Tillon, des droits utiles à Bouxières-aux-Chênes, Écuelle et Moulins; etc.

B. 224. (Registre.) — In-folio, 304 feuillets, papier.

**1723.** — Arrêts d'entérinements. — Office de receveur des finances à Sarreguemines pour Joseph Baroche. — Établissement d'une manufacture de fil de Rouen, de Bretagne et de Flandres à Neufchâteau. — Règlement pour la délivrance du bois de chauffage aux habitants de Bidestroff. — Brevets: de chirurgien du duc Léopold

à Commercy pour Benoit Le Rouge; — de géographe et ingénieur pour Didier Bugnon; etc.

B. 225. (Registre.) — In-folio, 514 feuillets, papier.

**1724.** — Arrêts d'entérinements. — Privilège donné à Évrard Hoffman pour la fabrication de bière de Flandres à Nancy. — Brevet de valet de chambre et peintre ordinaire de Léopold pour Charles Chéron. — Office de maréchal de Lorraine et Barrois pour Nicolas-Joseph comte de Bouzey. — Lettres de baron pour M. de Malvoisin. — Érection en fief du domaine de Mississipi, près de Moncel-lès-Lunéville; etc.

B. 226. (Registre.) — In-folio, 426 feuillets, papier.

**1725.** — Arrêts d'entérinements. — Lettres de baron pour Philippe-François de Vallée. — Noblesse pour Claude-François Lambert, avocat à la Cour. — Offices : de substitut en la gruerie de Dieuze pour Antoine Guyon; — de lieutenant général au bailliage de Nancy pour Jean-François Breton; — de conseiller au bailliage de Vosge pour Georges Vignerot. — Amortissement pour les directeurs de la Mission de Saint-Dié; etc.

B. 227. (Registre.) — In-folio, 201 feuillets, papier.

**1725.** — Arrêts d'entérinements. — Brevets : de maître d'hôtel du duc Léopold pour Nicolas Noël; — de chirurgien ordinaire pour Vincent Patissier. — Offices : de lieutenant général au bailliage de Vosge pour Louis-Pierre Alba; — de chambellan pour Dominique Le Prud'homme; — de garde-marteau en la gruerie de Dieuze pour François Gironcourt. — Reprises de François de La Mothe pour des fiefs situés à Martinville; etc.

B. 228. (Registre.) — In-folio, 496 feuillets, papier.

**1726.** — Arrêts d'entérinements. — Lettres de baron pour Nicolas Jacquemin. — Reconnaissance du titre de chevalier du Saint-Empire pour François de Louis. — Établissement de foire à Vergaville. — Érection de Guébestroff en baronnie pour M. de Kickler. — Office de chambellan pour François de Bloise, comte d'Hannonville. — Brevets de chirurgiens du duc Léopold pour Jean Durand et Nicolas Gabriel; etc.

B. 229. (Registre.) — In-folio, 293 feuillets, papier.

**1727.** — Arrêts d'entérinements. — Exemption de tailles et impositions pour Joseph Gilles, dit Provençal, peintre. — Donations aux hôpitaux de Bruyères et d'É-

pinal. — Reprises de J.-B. Henri Le Petit pour un fief à Chonville, bailliage de Commercy. — Office de tabellion au ban d'Étival pour Jean Haxo. — Bail de la verrerie de Meisenthal; etc.

B. 230. (Registre.) — In-folio, 384 feuillets, papier.

**1728.** — Arrêts d'entérinements. — Privilège pour l'établissement d'une manufacture de draps à Nancy. — Reprises de François de Mory pour les voueries d'Elvange et Marange. — Règlement de la subvention pour un juif de Nomeny. — Offices : de gentilhomme de la chambre pour Claude-Antoine Le Texier; — de grand fauconnier de Lorraine pour François-Gabriel du Han; etc.

B. 231. (Registre.) — In-folio, 414 feuillets, papier.

**1729.** — Arrêts d'entérinements. — Patentes de comte pour Louis-Ignace d'Issoncourt; — de baron pour Basile de Mus. — Déclaration de Philippe-Sigisbert Cleret, contrôleur des bâtiments, au sujet des moulins de Charmes-sur-Moselle. — Office de secrétaire des commandements et finances du duc pour Jean Félix. — Brevet de chirurgien ordinaire pour Charles Domergue, de Bayon; etc.

B. 232. (Registre.) — In-folio, 397 feuillets, papier.

**1730.** — Arrêts d'entérinements. — Permission à Paul Ney de construire une tuilerie au Petit-Rederching, office de Bitche. — Brevet de fondeur d'or à la Monnaie pour François Oppel, orfèvre. — Confirmation des statuts des buttiers de Nancy. — Patentes de baron pour les sieurs de Monclos, Du Puy et de Bassan; etc.

B. 233. (Registre.) — In-4°, 400 feuillets, papier.

**1731.** — Arrêts d'entérinements. — Office de contrôleur des fermes du tabac pour Claude Contencin. — Confirmation de noblesse pour Nicolas Poirot, Jacques Paquôte, Louis Pernot, Claude Rolin, Jacques de Chaix, Elienne Hauzen, Charles-Christophe Barotte, Antoine Bagard, Jean Joly de Morey, Sébastien Palissot, Claude Chevrier, J.-B. Havet, Claude Vaurichier, etc. — Permission à Nicolas Jennesson, architecte, d'acquérir un terrain près du cimetière Saint-Sébastien, à Nancy; etc.

B. 234. (Registre.) — In-folio, 385 feuillets, papier.

**1731.** — Arrêts d'entérinements. — Pension pour Philippe du Han, comte de Martigny. — Confirmation des statuts des bonnetiers de Sarreguemines. — Office de receveur au Bureau des pauvres, à Lunéville, pour Gas-

pard Jacquemot. — Exemption de subvention pour Nicolas Le Febvre de Saint-Germain. — Noblesse pour Daniel Zoller; etc.

B. 235. (Registre.) — In-folio, 264 feuillets, papier.

**1731.** — Arrêts d'entérinements. — Statuts des Pénitents blancs de Nancy. — Office de lieutenant au bailliage de Vosge pour Joseph Vaudechamps. — Confirmation des chartes des cordonniers de Rosières-aux-Salines. — Confirmation de noblesse pour Nicolas Henry. — Brevet de chirurgien à Saint-Dié pour Pierre Gaillard. — Déclaration touchant la Maison de Force de Nancy; etc.

B. 236. (Registre.) — In-folio, 424 feuillets, papier.

**1732.** — Arrêts d'entérinements. — Bail du droit des châtreurs de Lorraine et Barrois. — Offices : d'apothicaire stipendié à Nancy pour Jean Beaulieu; — de conseiller au bailliage de Châtel-sur-Moselle pour Gabriel Maison-Blanche. — Confirmation de noblesse pour Georges Mathieu de Moulon. — Statuts des bonnetiers et chapeliers de Bitche; etc.

B. 237. (Registre.) — In-folio, 274 feuillets, papier.

**1733.** — Arrêts d'entérinements. — Noblesse pour Didier La Lance, ingénieur. — Généalogie de la maison de Bouzey. — Privilège à Georges Puton pour l'établissement d'une manufacture de ferblanc à Bains. — Office de conseiller au Parlement de Metz pour Jacques Regnier. — Vérification de noblesse pour le sieur Collenel. — Établissement de foires à Fraize; etc.

B. 238. (Registre.) — In-folio, 239 feuillets, papier.

**1734.** — Arrêts d'entérinements. — Établissement d'une papeterie à l'Étanche, office d'Hattonchâtel. — Exemption d'impôts et de corvées pour les maîtresses de l'école gratuite de filles fondée au village d'Aouze par le curé du lieu. — Bail de la distribution des poudres dans les duchés de Lorraine et de Bar, pour Édouard Warren. — Reprises : de Marc de Beauvau, prince de Craon, pour Haroué; — de Chrétien-Charles-René comte de Linange et de Dabo pour les fiefs qu'il tient au bailliage d'Allemagne; etc.

B. 239. (Registre.) — In-folio, 323 feuillets, papier.

**1735.** — Arrêts d'entérinements. — Exemption de la subvention pour les verriers de la Planchotte. — Exemp-

tion d'impositions pour les sieurs Bordenave et Garnier, chirurgiens. — Reprises du prince d'Esterhazy pour Clévant. — Office de substitut en la gruerie d'Arrancy pour Nicolas de Saint-Remy. — Confirmation de l'établissement des arbalétriers de Commercy; etc.

B. 240. (Registre.) — In-folio, 324 feuillets, papier.

**1736.** — Arrêts d'entérinements. — Concession du droit de bergerie pour le fief de Saint-Flin, en faveur de Christophe Rouot. — Lettres de noblesse pour François Houillon et Sigisbert Rebour. — Lettres patentes par lesquelles Jean-Joseph Vauthier est reconnu gentilhomme de Laveline. — Confirmation des privilèges de l'hôpital Saint-Charles de Nancy. — Érection du fief de Sainte-Odile, à Athienville; etc.

B. 241. (Registre.) — In-folio, 423 feuillets, papier.

**1736.** — Arrêts d'entérinements. — Érection de Bulgnéville en marquisat pour François des Salles. — Privilège aux nobles de Château-Salins de nommer deux d'entre eux pour assister aux délibérations de l'Hôtel-de-Ville. — Commissions d'ingénieurs pour les sieurs Brutin, Le Pan et Montrouge. — Lettres de baron pour M. de Neuvron; etc.

B. 242. (Registre.) — In-folio, 239 feuillets, papier.

**1737.** — Arrêts d'entérinements. — Autorisation donnée par la Chambre des Comptes à François Pierre, sculpteur à Nancy, d'assigner le graveur Ferdinand de Saint-Urbain devant les officiers du bailliage. — Confirmation des droits d'usage des habitants d'Archettes, de Hombourg et de Saint-Avold. — Office de procureur du roi au bailliage de Vosge pour le sieur d'Hennezel. — Don de terrain à Nancy à Marc-Antoine Girardet, garçon de chambre du prince Charles; etc.

B. 243. (Registre.) — In-folio, 268 feuillets, papier.

**1738.** — Arrêts d'entérinements. — Permission donnée par Stanislas à Charles-Philippe Sonnini, parfumeur à Lunéville, de posséder le fief de Manoncourt, quoique n'étant pas noble. — Pension pour Denis Rivard, professeur d'anatomie à l'Université de Pont-à-Mousson. — Offices : de garde-marteau à Blâmont pour Théodore Zimmermann; — de procureurs à la Chambre des Comptes pour Joachim Gouzot et Léopold Denisot; — de tabellion-notaire de l'hôtel du roi pour Joseph Pierre; etc.

B. 244. (Registre.) — In-folio, 309 feuillets, papier.

**1739-1740.** — Arrêts d'entérinements. — Établissement d'une manufacture d'acier à Bellefontaine. — Arrêt de la Chambre autorisant Claude-François Nicolle, graveur à Nancy, à assigner devant les officiers du bailliage le sieur Mathieu, contrôleur de la Monnaie, pour en obtenir le paiement de 40 louis. — Naturalité pour le baron de Meszeck. — Offices de conseillers au bailliage de Saint-Mihiel pour François Haldat et Joseph Le Marquis. — Don du château d'Einville au duc d'Ossolinsky par le roi Stanislas ; etc.

B. 245. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

**1741.** — Arrêts d'entérinements. — Nomination de Claude-Dominique Chevrier comme chapelain de la chapelle Saint-Nicolas érigée en l'église Saint-Epvre de Nancy. — Statuts des cordonniers de Neufchâteau. — Bail des mines de la Croix et du Thillot. — Naturalité pour le marquis de Carail. — Office de conseiller au bailliage d'Allemagne pour Joseph de Clémery ; etc.

B. 246. (Registre.) — In-folio, 286 feuillets, papier.

**1742-1743.** — Arrêts d'entérinements. — Lettres de naturalité pour Philippe Sonnini. — Justification de noblesse pour Nicolas de Nicéville. — Offices : de maître des joueurs d'instruments des ducs de Lorraine pour Jean Jeller ; — de garde-marteau à Bitche pour Jean Uhrich ; — de lieutenant général au bailliage de Nancy pour Marc Saunier. — Amortissement pour la confrérie des Trépassés de Bruyères ; etc.

B. 247. (Registre.) — In-folio, 210 feuillets, papier.

**1744.** — Arrêts d'entérinements. — Reprises du comte d'Helmestat pour le comté de Morhange. — Office de conseiller au bailliage de Saint-Mihiel pour Jacques Lagabbe. — Amortissements : pour la confrérie des Morts de Crépey ; — pour les filles de l'école de la Charité et les Missionnaires de Toul ; — pour les sœurs de la Charité de Brulange ; etc.

B. 248. (Registre.) — In-folio, 319 feuillets, papier.

**1745-1746.** — Arrêts d'entérinements. — Offices : de procureur à la Chambre des Comptes pour Pierre La Paillotte ; — de lieutenant général des duchés de Lorraine et de Bar pour le duc de Belle-Isle ; — de procureur général à la Chambre des Comptes pour François

Collonel ; — d'inspecteur des bâtiments et usines du domaine pour François Baligand. — Bail des mines de la Lorraine allemande ; etc.

B. 249. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

**1747.** — Arrêts d'entérinements. — Offices : de garde-marteau en la gruerie de Badonviller pour Nicolas-François de Metz ; — d'avocat général à la Chambre des Comptes pour François-Antoine de Tervenus ; — de receveur des finances à Boulay pour Dominique Viller. — Brevet de médecin ordinaire de Stanislas et de directeur des eaux de Plombières pour Jean-Baptiste Desguerres. — Pension pour Guillaume des Forges, médecin de Stanislas ; etc.

B. 250. (Registre.) — In-folio, 412 feuillets, papier.

**1748.** — Arrêts d'entérinements. — Privilège au serrurier Jean Lamour pour la marque et l'ajustement des mesures. — Naturalité pour François Boyard et Jacob Heymes. — Confirmation des statuts des chaudronniers de Lorraine. — Brevet de médecin du roi de Pologne et de directeur des eaux de Bains pour François Finiel ; etc.

B. 251. (Registre.) — In-folio, 315 feuillets, papier.

**1749-1751.** — Arrêts d'entérinements. — Noblesse pour Emmanuel Héré, architecte. — Confirmation des coutumes locales du village de la Bresse. — Permission à Jacques Chambrette d'établir une manufacture d'ouvrages de terre de pipe à Lunéville. — Règlement pour le droit de passage et menue vente à Nancy. — Bail des postes et messageries de Lorraine ; etc.

753 B. 252. (Registre.) — In-folio, 289 feuillets, papier.  
B. 252 est à la Place royale de Nancy, Rue Héré,  
Porte Royale (Péon)

**1752-1753.** — Arrêts d'entérinements. — Lettres de naturalité pour Jean Jankowitz. — Office de secrétaire général au gouvernement de la Lorraine et du Barrois pour Pierre-Joseph de Solignac. — Établissement d'une école d'équitation à Nancy. — Privilèges pour la manufacture d'acier de la Hutte, près de Darney. — Fixation du droit de bourgeoisie à Nancy ; etc.

B. 253. (Registre.) — In-folio, 480 feuillets, papier.

**1754-1755.** — Arrêts d'entérinements. — Privilège à Emmanuel Héré pour l'établissement d'une manufacture d'amidon de marrons d'Inde. — Arrêt relatif aux droits du bailli de Nancy sur les langues de bœufs tués

dans cette ville. — Règlement pour les moulins de Nomeny. — Statuts des serruriers de Commercy. — Déclaration de gentillesse pour les sieurs de Brichambeau et de Vignerot ; etc.

B. 254. (Registre.) — In-folio, 535 feuillets, papier.

**1758-1759.** — Arrêts d'entérinements. — Anoblissement de Jean-Jacques Baligand et de Philippe Sonnini. — Cessions : des jardins de la Malgrange à la marquise de Boufflers par le roi Stanislas ; — d'un terrain au collège des médecins de Nancy pour la création d'un jardin botanique. — Établissements : de manufactures de fayence à Lunéville ; — de ferblanc à Dilling ; — d'une verrerie et d'une papeterie à Cussigny ; etc.

B. 255. (Registre.) — In-folio, 251 feuillets, papier.

**1760.** — Arrêts d'entérinements. — Établissement d'une maison de Charité à Saint-Dié. — Création de chaires de mathématiques et de philosophie au collège des Jésuites de Nancy. — Reconnaissance de noblesse pour Sylvestre Comeau. — Gentillesse pour Jean-Charles d'Hennezel. — Lettres de naturalité pour Hubert Le Père ; etc.

B. 256. (Registre.) — In-folio, 351 feuillets, papier.

**1761-1762.** — Arrêts d'entérinements. — Anoblissement de Richard Mique, premier architecte du roi de Pologne. — Privilèges pour la fayencerie de Rambervillers et les verreries de Sophie, au comté de Forbach. — Statuts des tourneurs et tabletiers et des teinturiers de Nancy. — Patentes de comte pour Charles-Joseph de Rutant. — Gentillesse pour Charles-Alexis-Romary Roguier ; etc.

B. 257. (Registre.) — In-folio, 280 feuillets, papier.

**1763.** — Arrêts d'entérinements. — Permission au sieur d'Alnoncourt de joindre les armes de ses père et mère et de les écarteler. — Érection de Tantonville en marquisat pour Didier d'Ourches. — Lettres de naturalité pour Charlotte de Rinck. — Reconnaissance de noblesse pour Antoine-Jean-Philippe Marchal, conseiller au bailliage de Saint-Mihiel ; etc.

B. 258. (Registre.) — In-folio, 274 feuillets, papier.

**1764.** — Arrêts d'entérinements. — Statuts et règlements pour le corps de la chirurgie de Lorraine. — Concession d'octrois à la ville de Lunéville. — Établissement

d'un ouvroir d'orphelines pauvres dans la même ville. — Érection de Hellimer en comté pour Claude Du Gailard ; etc.

B. 259. (Registre.) — In-folio, 402 feuillets, papier.

**1765.** — Arrêts d'entérinements. — Rétablissement du droit de pied-fourché à Darney. — Privilèges pour les frères de Saint-Jean-de-Dieu de Nancy. — Bail des postes de Lorraine et Barrois. — Réhabilitation de noblesse pour Charles-François Clouet. — Gentillesse pour Charles de Vincent et Louis Marchant de Milly. — Statuts des charpentiers de Commercy et des tonneliers de Lunéville. — Établissement de la Pépinière de Nancy ; etc.

B. 260. (Registre.) — In-folio, 310 feuillets, papier.

**1766-1767.** — Arrêts d'entérinements. — Rétablissement des conférences académiques et de jurisprudence des avocats à la Cour souveraine de Nancy. — Qualité de chevalier pour Pierre de La Lande de Vernon. — Noblesse pour Antoine de Schacken. — Arrêts concernant le testament et les établissements de Stanislas. — Statuts des traiteurs et rôtisseurs de Nancy ; etc.

B. 261. (Registre.) — In-folio, 251 feuillets, papier.

**1768-1769.** — Arrêts d'entérinements. — Permission de posséder fief pour Étienne Voyart. — Protestation de la Chambre des Comptes de Lorraine contre le titre de Cour des Aides et des Monnaies pris par la Chambre des Comptes de Bar. — Privilège à Paul-Louis Cyfflé pour l'établissement d'une manufacture de terre de Lorraine à Lunéville. — Noblesse pour Pierre Lannay ; etc.

B. 262. (Registre.) — In-folio, 235 feuillets, papier.

**1770-1772.** — Arrêts d'entérinements. — Reconnaissance de pension pour Louis Janney, chirurgien ordinaire de Stanislas. — Établissement d'un octroi sur les cidres à Nancy. — Matières d'aides attribuées à la Chambre des Comptes de Nancy. — Lettres patentes par lesquelles Édouard et Henri-Hyacinthe Warren et Charles-Hyacinthe le Clerc de Landremont sont maintenus en la qualité d'écuyers ; etc.

B. 263. (Registre.) — In-folio, 273 feuillets, papier.

**1773-1774.** — Arrêts d'entérinements. — Érection de fief à Ville-en-Vermois pour Georges d'Alnoncourt. — Reconnaissance de noblesse pour Jean-François d'Oppel.

— Établissement d'écoles royales et gratuites à Bar. — Cession des mines de Boulay à Charles de Barat et à ses associés. — Arrêt de la Chambre des Comptes par lequel Louis-André baron de Laugier est reconnu descendant des anciens barons de Laugier de Provence; etc.

B. 264. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

**1775-1776.** — Arrêts d'entérinements. — Lettres patentes de Louis XV ordonnant le dépôt, dans les archives de la Chambre des Comptes, des titres concernant les domaines du roi. — Règlement pour les chancelleries établies près les parlements de Metz et de Nancy. — Qualité de chevalier pour Michel Macdermott; etc.

B. 265. (Registre.) — In-folio, 315 feuillets, papier.

**1777-1778.** — Arrêts d'entérinements. — Arrêt de la Chambre des Comptes défendant de planter du tabac dans les forêts. — Érection des évêchés de Nancy et de Saint-Dié. — Qualité de chevalier pour MM. de Wibranges. — Fixation des gages des officiers du Parlement de Nancy. — Office de président à mortier au même Parlement pour Esprit-Claude Pierre de Sivry; etc.

B. 266. (Registre.) — In-folio, 216 feuillets, papier.

**1779-1781.** — Arrêts d'entérinements. — Suppression du droit d'aubaine dans la principauté de Hombourg. — Déclaration de Louis XVI portant abolition de la question préparatoire. — Cession du droit de tonlieu à Pont-à-Mousson, par l'ordre de Malte, au domaine du roi. — Fondations faites par M<sup>me</sup> Adélaïde de France aux Urbantines de Sorcy et à l'atelier de la Charité de Bar; etc.

B. 267. (Registre.) — In-folio, 288 feuillets, papier.

**1782-1783.** — Arrêts d'entérinements. — Aliénation de la baronnie de Fénétrange en faveur de la duchesse de Polignac. — Ordonnance relative au parcours dans les sapinières. — Office de trésorier de France en la généralité de Metz pour Louis-Claude Contencin. — Noblesse pour Nicolas Marizien. — Bail des forges de Moyeuve pour Jean-Baptiste Vivaux; etc.

B. 268. (Registre.) — In-folio, 242 feuillets, papier.

**1784-1786.** — Arrêts d'entérinements. — Lettres patentes par lesquelles François-Philippe de Rozières, avocat au Parlement, est reconnu comme gentilhomme de Laveline. — Ordonnance pour l'agrandissement et

l'embellissement de Nancy. — Bail des mines du Val de Lièpvre et du ban de Saint-Hyppolite. — Qualité de chevalier pour MM. de Curel et de Hurd; etc.

B. 269. (Registre.) — In-folio, 571 feuillets, papier.

**1787-1790.** — Arrêts d'entérinements. — Qualité d'écuyer pour les sieurs de Metz et Thieriet. — Noblesse pour Antoine-Stanislas Jankowitz de Jebzenieze. — Reconnaissance de noblesse pour Pierre du Val Pontrel de Vannoise. — Lettres de naturalité pour le sieur Cerf-Ber. — Érection de la ménagerie de la Malgrange en haute justice pour Catherine de Boufflers; etc.

B. 270. (Registre.) — In-folio, 407 feuillets, papier.

**1698-1721.** — Enregistrement d'arrêts, édits, ordonnances et lettres patentes. — Arrêt portant permission aux maîtres de métiers de travailler de leur profession sans faire chef-d'œuvre. — Édit pour l'établissement de louvières. — Ordonnances : touchant le commerce des blés, — les frais des procédures criminelles, — les papiers et parchemins timbrés. — Édit portant établissement d'une maréchaussée en Lorraine; etc.

B. 271. (Registre.) — In-folio, 359 feuillets, papier.

**1722-1733.** — Enregistrement d'arrêts, etc. — Édit portant suppression de la Compagnie de Commerce de Lorraine. — Ordonnance contre les voleurs et vagabonds. — Édit portant création de lieutenants de police. — Ordonnance permettant de faire vaine-pâturer les bestiaux dans les bois. — Déclarations : au sujet de la ferme du tabac; — servant de supplément au règlement général des eaux et forêts; etc.

B. 272. (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, papier.

**1734-1740.** — Enregistrement d'arrêts, etc. — Arrêts : sur les droits de sceau des contrats; — sur les portions congrues; — sur le droit de joyeux avènement. — Établissement du Conseil d'État et d'un Conseil royal des Finances et Commerce. — Créations : d'une Chancellerie près de la Cour souveraine; — de contrôleurs et receveurs généraux des finances. — Arrêt au sujet des contrebandiers; etc.

B. 273. (Registre.) — In-folio, 252 feuillets, papier.

**1741-1748.** — Enregistrement d'arrêts, etc. — Établissement d'une imposition pour l'habillement des trois bataillons de milice. — Création de trois lieutenants du

roi dans les duchés de Lorraine et Barrois. — Lettres de confirmation pour l'établissement du séminaire des Missions royales de Nancy. — Arrêt défendant d'ouvrir des mines sans la permission du prince. — Établissement de magasins à sel ; etc.

B. 274. (Registre.) — In-folio, 220 feuillets, papier.

**1749-1752.** — Enregistrement d'arrêts, etc. — Règlement pour les affouages des bois des communautés. — Arrêt au sujet des chablis. — Arrêt défendant de brasser des bières sans la permission des fermiers du domaine. — Suppression des offices de contrôleurs et receveurs généraux des finances. — Établissement d'une école des frères de la Doctrine chrétienne à Lunéville ; etc.

B. 275. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

**1753-1757.** — Enregistrement d'arrêts, etc. — Règlement au sujet des subrogations d'acensement. — Arrêt touchant la taxe des expéditions des greffiers des tribunaux. — Fixation du droit de jauge. — Arrêts : concernant les corps des maîtrises des arts et métiers ; — la taxe des amendes champêtres ; — le droit de présentation dans les maîtrises des eaux et forêts ; etc.

B. 276. (Registre.) — In-folio, 137 feuillets, papier.

**1758-1763.** — Enregistrement d'arrêts, etc. — Édit concernant les établissements et acquisitions des gens de main-morte. — Création d'une chaire d'histoire et de géographie au collège des Jésuites de Nancy. — Remise à la Chambre des Comptes de la manutention, garde et conservation des archives de l'État. — Déclaration au sujet des droits d'amortissement ; etc.

B. 277. (Registre.) — In-folio, 261 feuillets, papier.

**1764-1772.** — Enregistrement d'arrêts, etc. — Établissement de capitaineries de chasse à Nancy, Lunéville et Commercy. — Édit concernant l'entrée et la sortie des grains en Lorraine et Barrois. — Défense d'amasser les glands dans les forêts. — Imposition sur les cuirs et peaux, et tarif des droits. — Arrêt au sujet des pièces appelées massons ; etc.

B. 278. (Registre.) — In-folio, 237 feuillets, papier.

**1773-1778.** — Enregistrement d'arrêts, etc. — Édit au sujet du défrichement des terres incultes. — Déclaration sur les droits de sceau et de tabellionage dans les duchés de Lorraine et Barrois. — Règlement pour les

MEURTHE. — SÉRIE B.

offices de lieutenants des maréchaux de France et de conseillers-rapporteurs et secrétaires-greffiers du point d'honneur ; etc.

B. 279. (Registre.) — In-folio, 418 feuillets, papier.

**1779-1785.** — Enregistrement d'arrêts, etc. — Déclaration concernant la taille et la capitation. — Arrêt sur la perception des droits de lods et ventes. — Réunion du pays de Sargau et dépendances à la province et au gouvernement de Lorraine. — Abolition des droits d'aubaine pour les sujets de la principauté de Salm ; etc.

B. 280. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier (84 sur parchemin).

**1701-1776.** — Lettres patentes, édits et ordonnances. — Création d'un commissaire aux saisies réelles des biens immeubles. — Règlement sur le fait des chasses et pêches. — Création des officiers des Hôtels-de-Ville en titre héréditaire. — Règlement de la Chambre des Requêtes du Palais. — Édit pour la fabrication des liards de Lorraine ; etc.

B. 281. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier (38 sur parchemin).

**1777-1790.** — Lettres patentes, édits et ordonnances. — Défense de planter et de cultiver du tabac dans les forêts. — Déclaration concernant l'administration des diligences et messageries. — Fixation des droits de contrôle des actes ecclésiastiques dans les duchés de Lorraine et de Bar. — Lettres patentes pour l'abolition du droit de triage et la propriété des bois, pâturages, marais vacants, terres vaines et vagues ; etc.

B. 282. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier.

**XVI<sup>e</sup> siècle.** — Recueil des bénéfices qui sont des duchés de Lorraine et Bar, terres et seigneuries y annexées. — Prévôtés et châtellenies de Nancy et Condé (Custines) : abbayes, prieurés, chapitres, commanderies, cures et chapelles ; chapelles situées dans les collégiales, abbayes et prieurés. — Églises assises en la cité de Toul et dans les prévôtés de Brixey, Liverdun et Dieulouard, ayant rentes des pays de S. A. (le duc de Lorraine) ; etc.

B. 283. (Registre.) — In-folio, 194 feuillets, papier.

**XVI<sup>e</sup> siècle.** — Registre des rentes et revenus des abbayes, prieurés, chapitres, cures et chapelles dans les bailliages de Nancy, Vaudémont, Épinal et Châtel-sur-Moselle. — Abbayes de Saint-Martin-devant-Metz, de

Saint-Remy de Lunéville, de Saint-Mansuy, Saint-Epvre et Saint-Léon de Toul, etc. ; — prieurés de Laitre, Blanzey, Flavigny, etc. ; — collégiales Saint-Georges et Saint-Michel de Nancy ; — collégiales de Vaudémont, Liverdun, Haussenville ; etc.

B. 284. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

**XVI<sup>e</sup> siècle.** — Registre des rentes et revenus des abbayes, prieurés, chapitres, cures et chapelles sous les bailliages de Vosge et Bassigny. — Abbayes de Chaumouzey, Remiremont, Poussay, Autrey, etc. ; — prieurés du Saint-Mont, d'Hérival, de Relange, de Droiteval, Martinville, Châtenois, etc. ; — chapitres de Darney, Brixe, la Mothe, etc.

B. 285. (Registre.) — In-folio, 181 feuillets, papier.

**XVI<sup>e</sup> siècle.** — Registre des rentes et revenus des abbayes, prieurés, chapitres, cures et chapelles sous les bailliages d'Allemagne, Westerreich et Pays du Saulnoir (Metz et Trèves). — Abbayes de Bouzonville, Villers-Bettlach, Mettlach, Freistroff, Tholey, Longeville, etc. ; — prieurés d'Insming, Zellen, Gräfenthal, Vic, etc. ; — église métropolitaine de Trèves ; — chapitres Saint-Siméon de Trèves, de Munster, Sarrebourg, Marsal, Vic, etc. ; — église cathédrale, chapitres Saint-Sauveur et Saint-Étienne de Metz, etc.

B. 286. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

**1586.** — Déclaration des rentes que les ecclésiastiques ont sous les prévôté et recette de Nancy, tirées par le receveur de Nancy en avril 1586. — Abbayes de Saint-Martin-devant-Metz, Bouxières-aux-Dames, Clairlieu, etc. ; — prieuré Notre-Dame de Nancy ; — chapitre Saint-Georges de Nancy ; — commanderie de Saint-Jean-du-Vieil-Aître ; — prieurés de Saint-Nicolas, Vandœuvre, Varangéville, Neuves-Maisons, Flavigny et Lay-Saint-Christophe ; etc.

B. 287. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

**1586.** — Recueil et ample déclaration des rentes en deniers, grains, vins et autres revenus que les églises cathédrales, collégiales, abbayes, prieurés, commanderies, cures, chapelles et hôpitaux possèdent en la prévôté de Bar, au comté de Ligny et en la terre de Stainville, fait par Jean Maillet, receveur général de Barrois, et Pierre Boudot, contrôleur du domaine de Bar. — Collégiales Saint-Pierre et Saint-Maxe de Bar ; — comman-

derie Saint-Antoine et prieuré Notre-Dame de cette ville ; — cures de Behonne, Vavincourt et Sarney ; — cure et hôpital de Condé-en-Barrois ; etc.

B. 288. (Registre.) — In-folio, 168 feuillets, papier.

**1702-1703.** — État du temporel des paroisses et autres bénéfices situés dans les duchés de Lorraine et de Bar, dressé par Antoine Rice, prêtre, en vertu de la commission à lui donnée par le duc Léopold, les 21 août 1702 et 24 mars 1713. — Diocèse de Toul. — État des paroisses et églises de Nancy ; état des chapelles situées à l'intérieur et hors de Nancy ; état des paroisses, etc., du doyenné de Port : Amance, Art-sur-Meurthe, Einville, Laxou, Ludres, Saint-Nicolas-de-Port, Tomblaine, Vandœuvre, etc.

B. 289. (Registre.) — In-folio, 227 feuillets, papier.

**1702-1713.** — État du temporel des paroisses, etc. — Diocèse de Toul. — Grand archidiaconé de Toul : paroisses de Bagnex, Colombey, Allain, Moutrot, etc. — Doyenné de Deneuvre : abbayes de Beaupré et de Belchamp ; paroisses de Borville, Brémoucourt, Clayeures, Einvaux, etc. — Doyenné de Salm et paroisses exemptes de la juridiction épiscopale : abbayes de Domèvre-sur-Vezouse et de Haute-Seille ; paroisses d'Azerailles, Blamont, Parux, Pettonville, etc. — Doyenné de Dieulouard : paroisses d'Ansauville, Bernécourt, Pompey, Rogéville, Tremblecourt, etc. — Doyenné de Prény : paroisses de Saint-Baussant, Griscourt, Mandres-aux-Quatre-Tours, Pont-à-Mousson, etc.

B. 290. (Registre.) — In-folio, 323 feuillets, papier.

**1702-1713.** — État du temporel des paroisses, etc. — Diocèse de Toul. — Doyenné de Vittel : paroisses d'Attigny, Bulgnéville, Martigny, Isches, Villotte, etc. — Doyenné du Saintois : paroisses d'Affracourt, Battigny, Haroué, Sion, Vézelize, etc. — Doyenné de Neufchâteau : paroisses d'Antigny-la-Tour, Clérey-la-Côte, Jubainville, etc. — Doyenné de Reynel : paroisses de Dainville-aux-Forges, Lezéville, Liffol-le-Grand, etc. — Doyenné de Châtenois : paroisses d'Aouze, Balléville, Sandaucourt, Viocourt, etc. — Doyenné de Bourmont : paroisses de Bazoilles, Graffigny, Romain-sur-Meuse, etc.

B. 291. (Registre.) — In-folio, 114 feuillets, papier.

**1702-1713.** — État du temporel des paroisses, etc. — Diocèse de Toul. — Doyenné de Bar : paroisses de

Bar-le-Duc, Condé, Louppy-le-Château, etc. — Doyenné de Dammarie : paroisses d'Aulnois-en-Perthois, Juvigny, Montplonne, Rupt-aux-Nonnains, etc. — Doyenné de Robert-Espagne : abbaye de Jandheures ; paroisses d'Andernay, Fains, Mognéville, Rancourt, etc.

B. 292. (Registre.) — In-folio, 298 feuillets, papier.

**1702-1713.** — État du temporel des paroisses, etc. — Diocèse de Toul. — Doyenné de Remiremont : paroisses d'Arches, Bains, Plombières, Vagney, etc. — Doyenné d'Épinal : paroisses d'Aydoilles, Chamagne, Dompierre, Moriville, etc. — Doyenné de Poussay : abbaye de Bonfay ; paroisses d'Aboncourt, Domjulien, Offroicourt, Tottainville, etc. — Doyenné de Jorxey : abbaye de Chaumontzey ; paroisses de Charmes-sur-Moselle, Dompaire, Gigney, Vomécourt, etc.

B. 293. (Registre.) — In-folio, 138 feuillets, papier.

**1702-1713.** — État du temporel des paroisses, etc. — Diocèse de Toul. — Doyenné de Gondrecourt : paroisses d'Abainville, Domremy-la-Pucelle, Gousaincourt, etc. — Doyenné de Vaucouleurs : paroisses de Foug, Lay-Saint-Remy, Saulxures-lès-Vannes, etc. — Doyenné de Meuse-Commercy : abbaye de Rangéval ; paroisses de Boucq, Euville, Saint-Aubin, Vignot, etc. — Doyenné de Belrain : paroisses de Bussy-la-Côte, Dagonville, Pierrefitte, Rosne, etc.

B. 294. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

**1702-1713.** — État du temporel des paroisses, etc. — Abrégé et table de tous les bénéfices du diocèse de Toul : officialités de Toul, Bar et Vaucouleurs. — Grand archidiaconé de Toul comprenant le doyenné de Toul. — Archidiaconé de Port (Saint-Nicolas-de) : doyennés de Port, Dieulouard, Prény, Deneuvre, Salm. — Archidiaconé de Vittel : doyennés de Vittel, Neufchâteau, Bourmont, Châtenois, du Saintois. — Archidiaconé de Reynel : doyennés de Reynel, Bar, Dammarie, de la Rivière-de-Blaise, de Robert-Espagne. — Archidiaconé de Vosge : doyennés d'Épinal, Remiremont, Jorxey, Poussay. — Archidiaconé de Ligny : doyennés de Ligny, Belrain, Gondrecourt, Commercy, Vaucouleurs ; etc.

B. 295. (Registre.) — In-folio, 232 feuillets, papier.

**1702-1713.** — État du temporel des paroisses, etc. — Diocèse de Metz. — Archiprêtre de Gorze : paroisses de Bayonville, Dommartin-la-Chaussée, Pannes, Thiau-

court, etc. — Archiprêtre de Mousson : paroisses d'Atton, Belleau, Millery, Vittonville, etc. — Archiprêtre de Nomeny : paroisses d'Abaucourt, Clémery, Manoncourt-sur-Seille, Serrières, etc. — Comté de Salonne uni à la Primatiale de Nancy : paroisses de Salonne, Amelécourt, Château-Salins. — Diocèse de Verdun. — Doyenné d'Hattonchâtel : paroisses de Billy-sous-les-Côtes, Doncourt-aux-Templiers, Marbotte, etc. — Doyenné de Saint-Mihiel : paroisses d'Ambly, des Baroches, de Trognon (Heudicourt), etc. ; collégiale d'Apremont ; etc.

B. 296. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

**1702-1713.** — État du temporel des paroisses, etc. — Diocèse de Besançon. — Bénéfices du Val-d'Ajol et de l'officialité de Darney : chapitre de Darney ; paroisses de Fontenoy-le-Château, Fouchécourt, Senaide, etc. — Diocèse de Châlons. — Doyenné de Joinville : paroisses de Sommellonne, Vaubécourt, Noyers, etc. — Diocèse de Langres. — Doyenné d'Ysse-en-Bassigny : paroisses de Beaucharmois, Colombey-lès-Choiseul, Germainvilliers, etc. — Diocèse de Strasbourg. — Paroisses de Lièpvre, Sainte-Croix, Sainte-Marie-aux-Mines, Tanwiller, etc.

B. 297. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

**1702-1713.** — État du temporel des paroisses, etc. — Bénéfices de certaines terres ou abbayes qui prétendent n'être d'aucun diocèse. — Principauté de Lixheim : Lixheim, Hérange, Brouviller, Dannelbourg, etc. — Val de Saint-Dié : Saint-Dié, Anould, Laveline, Mandray, etc. — District d'Étival : Étival, la Bourgonce, Nompatelize, etc. — District de Senones : Saint-Maurice, Senones, Plaine, Framont, etc. — District de Moyemontier : Hurbache, Ban-de-Sapt, Raon-l'Étape, etc. — (En tête de ce registre se trouve une carte de la principauté de Lixheim.)

B. 298. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

**1702-1713.** — État du temporel des paroisses, etc. — État des prieurés, chapelles et autres bénéfices simples dépendant des diocèses de Metz, Toul, Verdun, etc. — Prieurés de Bleurville, Bonneval, Froville, Gerbéviller, etc. ; — chapelles de Bouconville, Bayon, Bulgnéville, Épinal, Remiremont, Neufchâteau, Vézelize, etc.

B. 299. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

**1484-1499.** — L'aide distribuée au duché de Bar l'an

1484. — Compte de Jaquet Sarrazin, secrétaire du roi de Sicile (René II), commis à lever les 2 gros par mois octroyés par les États pour la guerre de messire Robert de La Mark, au mois de novembre 1493. — Compte de l'aide de 2 fr. par conduit, de l'an 1498, dans les prévôtés de Nancy et d'Outre-Moselle. — Compte des deniers de l'aide de 2 fr. pour chacun conduit octroyée à la reine (Philippe de Gueldres) au mois d'avril 1499. — Dépense de 1,000 florins d'or fournis au roi pour le voyage de France. — Comptes de l'aide des florins pour chacun conduit, octroyés par les États au mois d'avril 1499. — Rôle des feux et ménages du comté de Vaudémont.

B. 300. (Liasse.) — 3 cahiers, papier.

1519-1530. — Distribution de l'aide imposée sur les sujets du domaine du duché de Bar par ordonnance de notre souverain seigneur Monseigneur le duc (Antoine) et en vertu de ses lettres missives datées du 12 septembre 1518. — Distribution, pour le bailliage de Bar, de l'aide de la Saint-Remy 1526. — Distribution de l'aide pour l'an 1530, faite en la Chambre des Comptes, à Bar, par ordonnance de notre souverain seigneur.

B. 301. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1531-1537. — Comptes de la déclaration des feux et conduits des prévôtés d'Amance, Blâmont, Deneuvre, Einville, Lunéville, Nancy, etc., pour l'aide d'un écu par feu, valant 3 fr., octroyée à Monseigneur le duc (Antoine) par Messieurs des États en l'an 1531. — Recette des deniers du don gratuit fait à notre souverain seigneur, aux mois d'août et septembre 1536, par messieurs et dames de l'Église, tant pour subvenir aux grands frais qu'il a soutenus pour obtenir les lettres de neutralité de l'empereur (Charles-Quint) et du roi de France (François I<sup>er</sup>), que pour employer aux réparations des bonnes villes de ses duchés; etc.

B. 302. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1538. — Papier de l'aide d'un écu pour chacun feu et ménage, en la prévôté de Nancy, accordée à Monseigneur le duc (Antoine) par les États de ses pays tenus audit Nancy le 17<sup>e</sup> de septembre 1538. — Compte, pour l'aide ci-dessus, des conduits des prévôtés de Bruyères, Charmes, Mirecourt, Épinal, Lunéville, Dieuze, etc.

B. 303. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1542. — Aide ordinaire de l'an 1542, es bailliages de

Nancy, Vosge et Épinal. — Bailliage et prévôté de Nancy: aide levée à Saint-Nicolas, Laneuveville-devant-Nancy, Vandœuvre, Champigneulles, Villers-lès-Nancy, Varangéville, Frouard, etc.; et dans les prévôtés de Gondreville, Lunéville, Einville, Amance, Prény, etc.

B. 304. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1542-1544. — Compte du décime octroyé à notre souverain seigneur (le duc Antoine) pour subvenir à la résistance du Turc, en l'année 1542. — Rôles des cures et autres bénéfices des doyennés de Robert-Espagne, Belrain, Dammarie et Bar. — Requête du gouverneur de la Maison-Dieu de Toul pour obtenir quittance du décime. — Dénombrement des rentes et revenus de cette maison. — Rôle de l'aide ordinaire du bailliage de Nancy pour l'année 1544; etc.

B. 305. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1552-1557. — Requêtes en réduction du décime ecclésiastique de l'année 1552. — Compte des deniers levés pour les fortifications de Nancy en 1557. — Rôles des conduits des prévôtés de Mirecourt, Arches, Châteinois et Neufchâteau, Darney, Dompain et Valfroicourt, Sierk; du comté de Vaudémont, etc.

B. 306. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1566-1567. — Registres de l'aide ordinaire des bailliages de Nancy, Vosge, Allemagne, Épinal et comté de Vaudémont, pour les termes Saint-Remy 1566 et 1567. — Jet et cotisation de 120 florins que messieurs du chapitre de Toul ont accordé pour don gratuit, et sans préjudice, à Monseigneur le duc (Charles III). — Aide levée dans les prévôtés de Bruyères, Arches, Dompain et Valfroicourt, Darney, Neufchâteau, Nancy, Prény, Amance, Gondreville, Rosières-aux-Salines, Lunéville, Einville, Saint-Dié, etc.

B. 307. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1567. — Dénombrement du bailliage d'Allemagne pour la contribution impériale en 1567. — Rôle des conduits des villages des seigneuries de Saareck, châtellenie de Dieuze, villes, terres et seigneuries de Sarreguemines, Puttelage, Forbach, Faulquemont, Beaurain (Berus), Vaudrevange, châtellenie de Schambourg, etc.

B. 308. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1569-1578. — Acquits servant au compte des de-

niers de l'aide générale accordée à S. A. (le duc Charles III) par les États de ses pays en l'année 1569. — Compte de la dépense faite pour le voyage de la prise et expédition de Bitche par Monseigneur le comte de Salm, maréchal de Lorraine, lieutenant général de notre souverain seigneur (le duc Charles III) en ladite expédition, en l'année 1572. — Compte de la dépense faite pour la paie des compagnies des gens de guerre conduits jusqu'à Neufchâteau par Monseigneur le comte de Salm, pour et à l'occasion des assemblées qui se faisaient à Choiseul en l'année 1573. — Acquits servant au compte de l'aide générale pour les années 1574 à 1576. — Distribution de l'aide Saint-Remy au bailliage de Bar, en 1576 et 1578.

B. 309. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

**1579.** — Registre de l'aide ordinaire Saint-Remy pour l'année 1579. — Aide levée dans le bailliage de Nancy : prévôtés de Nancy, Rosières-aux-Salines, Gondreville, etc.; — dans le bailliage de Vosge : prévôtés de Mirecourt, Remoncourt, Châtenois et Neufchâteau, etc.

B. 310. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

**1580-1590.** — Distribution de l'aide ordinaire Saint-Remy sur les sujets de notre souverain seigneur (le duc Charles III) ès quatre bailliages de son duché de Bar, pour les années 1580 et 1581. — Bailliage de Bar : prévôtés de Souilly, Morley, etc. — Bailliage de Clermont : prévôtés des Montignons, Varennes, etc. — Bailliage de Saint-Mihiel : prévôtés de Stenay, Longuion, etc. — Bailliage du Bassigny : sénéchaussées de la Mothe, Bourmont, etc. — Acquits servant au compte du nouvel impôt pour le moulage des grains, accordé à S. A. (le duc Charles III) pour l'année 1590; etc.

B. 311. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

**1593.** — État abrégé du nombre des villages du duché de Bar, dépendant du domaine de S. A. (le duc Charles III), compris au jet de 30 francs par mois en l'année 1593. — Bailliage et prévôté de Saint-Mihiel : Sommedieue, Ambly, Mécrin, Courouvre, etc. — Prévôté de Briey : Fameck, Moyeuvre, Avril, etc.

B. 312. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

**1593-1595.** — Rôles des conduits de différents lieux pour la levée de 2 francs par conduit, le fort portant le faible, pour l'entretien des garnisons, suivant l'ordonnance de S. A. (le duc Charles III), du 19 septembre

1593. — Rôles des conduits de Vallois et Jésonville, Attigny, Bonvillet et Belrupt, Blémerey, Gorhey, Marainviller et Thiébauménil, etc. — Acquits servant au compte de l'aide du landfridt en 1595. — Nombre des conduits des ville et faubourg de Neufchâteau et des villes et villages de la prévôté de Châtenois. — Rôles des verreries et des conduits des prévôtés de Dompierre et Darney; etc.

B. 313. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

**1585-1599.** — Acquits du compte rendu par Simon Rennel, commis de S. A. (le duc Charles III), messire Jean de Mousson, prévôt des chanoines de Nancy, Nicolas de Raigecourt et Charles Le Bouteillier, de l'état des 2 francs par paire de grains de rente, un franc de chacun imal de blé en magasin ès villes et bourgs, et 6 gros ès villages, 4 francs du virlin de vin ès villes et bourgs, et 2 francs ès villages, ensemble des arrérages que les nobles exerçant acte de roture ont payés pour une fois desdites aides, etc., depuis l'an 1585 jusqu'en mars 1599; etc.

B. 314. (Registre.) — In-folio, 422 feuillets, papier.

**1600.** — Rôle et déclaration générale de tous les chevaux roussins, juments, bœufs et vaches de deux ans et au-dessus, des montons, brebis et porcs d'un an et au-dessus, qui se sont trouvés au bailliage de Saint-Mihiel, desquels bestiaux les propriétaires doivent payer pour l'aide imposée par S. A. (le duc Charles III) en la présente année, etc.

B. 315. (Registre.) — In-folio, 762 feuillets, papier.

**1596-1602.** — Compte que rendent Nicolas de Pullenoy, conseiller-secrétaire de S. A. et commis à ses finances, Nicolas Gennetaire, maître des monnaies de Nancy, Pierre Michel et Claude Houat, greffiers des Assises dudit Nancy...., de l'aide générale de dix gros par mois sur chacun conduit des villes et bourgs, et huit gros sur ceux des villages des pays de S. A. (le duc Charles III); etc.

B. 316. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

**1596-1602.** — Acquits servant au compte de l'aide générale, rendu par les sieurs de Pullenoy, Michel et Houat; avec un comptereau des deniers du décime ecclésiastique pour la première année échue au terme de Noël 1596. — Sommes payées : à M. d'Haussonville, maréchal de Barrois, tant pour ses gages de gouverneur de Verdun que pour frais faits par lui pendant les guerres dernières ;

— à M. de Raigecourt, bailli d'Allemagne; — à M. de Savigny-Laimont, bailli de Bar; — au sieur de Montangon, pour l'aider à passer sa vieillesse; etc.

B. 317. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

**1596-1602.** — Acquits servant au compte de l'aide générale, etc. — Sommes payées : à la veuve d'Antoine Pinault, vivant ingénieur à Clermont; — à Fouquet de la Route, pour ses gages de commissaire général des guerres; — au sieur de Thilly, gouverneur de Dun, pour services de guerre; — au sieur de Chanvallon, pour un voyage en cour de France; etc.

B. 318. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

**1596-1602.** — Acquits servant au compte de l'aide générale, etc. — Sommes payées : à Adrian de Langre, architecte à Verdun, pour avoir été employé à visiter les ruines et démolitions faites par l'ennemi; — à Jean Médreville, commissaire et ouvrier en l'artillerie (l'arsenal), pour un voyage à Stenay; — à M. de Lenoncourt, bailli de Saint-Mihiel, pour aller publier la neutralité aux garnisons du duché de Luxembourg; etc.

B. 319. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets, papier.

**1602.** — Rôle général contenant les noms et surnoms de tous les conduits francs et non francs, des équivalents mendians, mendians et mendiants actuels, veuves cotisables, pères et autres personnes à rapporter, tant de la ville de Pont-à-Mousson, seigneuries et villages que de tous autres lieux dépendant de l'office et prévôté dudit Pont, contribuables à l'aide générale accordée à S. A. (le duc Charles III) par les États de ses pays; etc.

B. 320. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

**1604-1612.** — Comptes des deniers des aides générales, tant des 10 et 12 gros par mois sur chacun conduit que 6 deniers par franc, 10<sup>e</sup> pot de vin et bière, pour l'année 3<sup>e</sup> de l'octroi, commençant au 1<sup>er</sup> avril 1604 et finissant au dernier mars 1605. — Comptes des aides générales, tant des 8 gros par conduit, 4 deniers par franc et 10<sup>e</sup> pot de vin, pour l'année 1612. — Deniers levés dans les offices d'Einville, Lunéville, Saint-Dié et Raon-l'Étape, Gondreville, Prény, Châtenois, Saint-Nicolas, Rosières-aux-Salines, Blâmont, Deneuvre, etc.

B. 321. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

**1606-1612.** — Compte des deniers provenant des

aides générales, tant des 8 gros par conduit, 4 deniers par franc et 15<sup>e</sup> pot de vin, pour les années 1609 à 1612. — Nombre des conduits cotisables de Saint-Nicolas, 672; Einville, 86; Lunéville, 373, déduits les canonniers, gardes et maître d'école; Gondreville, 164; Prény, 52; Mirecourt, 331; Foug, 118; Dieuze, 223; Vaudémont et Vézelize, 313; Blâmont, 233; Deneuvre, 72; Pont-à-Mousson et Mousson, 714; Dompaire, 28; Darney, 56; Charmes-sur-Moselle, 262; etc.

B. 322. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

**1613-1626.** — Compte des deniers provenant des aides générales, etc., pour les années 1613 et 1614. — État abrégé de la recette et dépense des aides générales et autres deniers extraordinaires, pour les années 1621 et 1622, et des deniers provenant des prêts faits à S. A. (le duc Charles IV) par les communautés des villes de ses pays, en 1625. — États abrégés des comptes rendus tant pour l'aide extraordinaire des paires, terres, prés et vignes, du terme de Noël 1626, que du surcroît des conduits, reçu pour la même année.

B. 323. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

et 1629, 1630, 1631...

**1623.** — Compte rendu par les receveurs de Sierck, Amance, Longwy, Bruyères, Stenay, Marsal, Apremont, Deneuvre, Blâmont, Châtel-sur-Moselle, Vaudémont, Dieuze, Charmes-sur-Moselle, etc., de l'aide de 8 gros par conduit levée sur les villages desdites recettes, comme aussi des 6 deniers par franc et 10<sup>e</sup> pot de vin.

B. 324. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1589-1634.** — Registre contenant plusieurs ordonnances, déclarations et interprétations sur la levée des aides générales et impôts, depuis l'an 1589. — Ordonnances : du duc Charles III, portant imposition sur toutes les marchandises qui se vendront, pour subvenir à l'entretien des gens de guerre pour la défense de la religion catholique; — du duc Charles IV, touchant l'impôt sur les bois entrant à Nancy; — pour les fermiers de l'impôt des boulangers et pâtisseries de cette ville; etc.

B. 325. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

**1615-1634.** — Registre contenant plusieurs arrêts, jugements et résolutions de Messieurs les députés aux aides générales, des années 1615 à 1634. — Déclaration des personnes qui prétendent franchise et exemption de l'aide générale des conduits à Pont-à-Mousson. — Arrêt

sur une requête des fermiers de l'impôt du 15<sup>e</sup> pot de vin à Châtel-sur-Moselle; etc.

B. 326. (Registre.) — In-folio, 241 feuillets, papier.

**1353-1602.** — États-généraux et convocation des États; lettres de non-préjudice et confirmation des privilèges de la noblesse; actes de prestation de serment des ducs de Lorraine à leur entrée à Nancy. — Confirmation des privilèges de la chevalerie et de la noblesse par René I<sup>er</sup>, Jean II et Nicolas. — Serments des ducs Nicolas, François I<sup>er</sup>, Antoine et Charles III. — Confirmation des privilèges des trois États. — Règlement du duc Antoine sur le fait de la justice en son duché de Lorraine. — Impositions accordées par les États pour les fortifications de Nancy et de Lunéville, etc. — Articles touchant les procès criminels de ceux de l'ancienne chevalerie; etc. — (Transcription du XVI<sup>e</sup> siècle des titres antérieurs à cette époque.)

B. 327. (Registre.) — In-folio, 187 feuillets, papier.

**1617-1620.** — Registre des causes dépendantes des Assises de Nancy. — Procès entre Georges du Buchet, seigneur d'Ajoncourt, et les habitants dudit lieu, au sujet de la perception des fruits champêtres. — Procès entre Affrican et François de Bassompierre au sujet de la succession de leur père. — Procès entre les habitants de Velaine et Sexey-aux-Bois et le gruyer de Nancy au sujet de droits d'usage dans leurs bois; etc.

B. 328. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier.

**1306-1506.** — Inventaire et recueil ancien des droits de succession au duché de Lorraine, d'entérinements, fiefs et autres choses. — Attestations de la coutume de Lorraine pour le droit de succession au duché. — Analyse sommaire de titres concernant le marquisat de Pont-à-Mousson; liste des fiefs dudit marquisat; sommaire de titres concernant l'église collégiale Sainte-Croix de Pont-à-Mousson. — Liste des fiefs de la terre et seigneurie d'Apremont; etc. — (Transcription du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 329. (Registre.) — In-folio, 260 feuillets, papier.

**1276-1558.** — Cartulaire intitulé: Trognon. — Confirmation par Henri IV, comte de Bar, de la vente faite par Valleran, comte de Deux-Ponts, à Poince Cunement, de Metz, des seigneuries de Voinville, Varnéville, Buxerulles et Loupmont. — Rachat, par le duc René I<sup>er</sup>, des ville et prévôté de Trognon (Heudicourt) sur Pierre de

Beauvau. — Engagement, par le duc Antoine, à Claude de Fresneau, de la châtellenie de Trognon; etc. — (Transcription du XVII<sup>e</sup> siècle.)

B. 330. (Registre.) — In-folio, 233 feuillets, papier.

**1266-1584.** — Cartulaire intitulé: Bourmont. — Dénombrements: de Guillaume du Val pour Saint-Ouen-lès-Parey; — de René d'Anglure pour Sauville; — de Charlotte de Clermont et René d'Amoncourt pour Damblain; — d'Antoine du Fay pour Bazoilles-sur-Meuse; — d'Henri de Lenoncourt pour Colombey-lès-Choiseul; — de Nicolas Hérandel pour Mandres-sur-Vair; etc. — (Transcription du XVII<sup>e</sup> siècle.)

B. 331. (Registre.) — In-folio, 215 feuillets, papier.

**1274-1587.** — Cartulaire intitulé: Ligny. — Reprises du comté de Ligny par Jean, Antoine et Marie de Luxembourg. — Cession par Robert, duc de Bar, et Marie de France, sa femme, à Bonne de Bar, leur fille, de la seigneurie de Nogent-le-Rotrou. — Assignation de cent sous tournois sur le tonlieu de Bar à la collégiale de Ligny, par Robert, duc de Bar; etc. — (Transcription du XVII<sup>e</sup> siècle.)

B. 332. (Registre.) — In-folio, 284 feuillets, papier.

**1254-1587.** — Cartulaire intitulé: Bouconville. — Promesse par Jean de Bourgogne de restituer la forteresse de Bouconville qui lui avait été mise en main par Pierre de Bar. — Transaction entre le gruyer de Bouconville et les habitants d'Ansauville au sujet de leur droit de vaine pâture. — Dénombrement de Claude de Saint-Baussant pour ce qu'il possède à Saint-Baussant; etc. — (Transcription du XVII<sup>e</sup> siècle.)

B. 333. (Registre.) — In-folio, 416 feuillets, papier.

**1287-1602.** — Cartulaire intitulé: Baronnie d'Apremont. — Dénombrements: de Thiesselin de Domremy pour Écrouves et Grandménil; — de Jeanne de la Grange pour Aulnois, Vertuzey, Euville et Marchéville; — de Jean de Failly pour Ressoncourt, Xivray, Marvoisin, etc.; — de Bonne de Baudricourt pour Broussey-en-Woëvre, Raulecourt, etc. — (Transcription du XVII<sup>e</sup> siècle.)

B. 334. (Registre.) — In-folio, 129 feuillets, papier.

**1213-1453.** — Copies de plusieurs lettres anciennes concernant la terre et seigneurie de Briey. — Testament

de Thiébaud I<sup>er</sup>, comte de Bar et de Luxembourg, par lequel il donne aux Templiers ce qu'il avait au ban de Pierrevillers. — Reprises d'Habrans de Briey, de Thiébaud II, comte de Bar, de ce qu'il avait à Justemont et Clouange. — Vente par Alexandre de Landres et Marie de Verton, sa femme, à Colard des Armoises, du château d'Aunoux; etc. — (Transcription du XVII<sup>e</sup> siècle.)

B. 335. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

**1254-1580.** — Recueil et sommaire des titres et lettres étant au Trésor (des Chartes) de notre souverain seigneur (le duc de Lorraine Charles III) concernant le bailliage de Vosge, etc. — Vente par Simonin de Rosières à Ferry III, duc de Lorraine, de ce qu'il avait à Mirecourt. — Renonciation de Louis XI, roi de France, à tout ce qu'il prétendait en fief, ressort et souveraineté sur les châteaux, villes et châtellenies de Neufchâteau, Châteinois, Montfort, Frouard, etc. — (Transcription du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 336. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire général des titres et papiers mis au Trésor des Chartes de Monseigneur le prince de Phalsbourg (Louis de Guise), dressé par noble Claude Lambert, trésorier et receveur général de mondit seigneur. — Sommaire de titres concernant les terres et seigneuries de l'Avantgarde, Sampigny, Pont-sur-Meuse, Boulay, Prény, Phalsbourg, etc.

B. 337. (Registre.) — In-folio, 388 feuillets, papier, dont 45 écrits. — Reliure aux armes de Lorraine, et plus bas la légende : *Labor et opera Theod. Alix eam. Lothor. præsidiis* (1). — (Cette description s'applique, à peu de chose près, aux registres suivants.)

**1260-1520.** — Cartulaire intitulé : Ancerville, Éclairon, Montiers-sur-Saulx. — Lettres de Marie, femme de Renault de Bar, par lesquelles elle reconnaît tenir en fief et hommage de Thiébaud II, comte de Bar, Ancerville et Sommedieue. — Abandon fait par Henri III, comte de Bar, aux frères de Saint-Jean-de-Jérusalem de tout ce qu'il pouvait avoir en l'hôpital de Braux. — Vente par Gérard de Rodemack à Antoine, duc de Lorraine, des ville, château et seigneurie d'Éclairon. — Établissement de foires et marchés à Montiers-sur-Saulx; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

(1) C'est par les soins et sous la direction de Thierry Alix, seigneur de Vroncourt, président de la Chambre des Comptes de Lorraine, qu'ont été rédigés les cartulaires dont il va être question, et qui sont malheureusement restés inachevés.

B. 338. (Registre.) — In-folio, 453 feuillets, papier.

**796-1705.** — Cartulaire intitulé : Apremont pour le domaine. — Donation faite à l'abbaye de Gorze par Hanguilla de ce qu'elle possédait dans le comté de Scarponne. — Autres donations faites à la même abbaye. — Acquêt de la seigneurie d'Apremont par le duc de Lorraine Charles III sur Henriette de Clèves, duchesse de Nivernais. — Acquêt, par le même duc, des droits qu'Antoine, sire de Créqui, et Marguerite d'Aguerre, sa femme, pouvaient avoir à Boncourt, Mandres-la-Petite, Pont-sur-Meuse, etc. — Concession de la loi de Beaumont aux habitants d'Aulnois et Vertuzey par Isabelle d'Apremont. — Lettres de formariage accordées à un laboureur de Girauvoisin. — État de maréchal du Barrois pour Hesse comte de Linange. — Lettres patentes par lesquelles l'empereur Charles-Quint permet à Godefroy, seigneur d'Apremont, de pouvoir anoblir, créer notaires et tabelions, légitimer bâtards et fabriquer monnaies d'or et d'argent dans ses terres; etc. (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 339. (Registre.) — In-folio, 581 feuillets, papier.

**1270-1609.** — Cartulaire intitulé : Apremont pour les fiefs. — Lettres de Venceslas de Bohême, duc de Luxembourg, par lesquelles il reconnaît tenir en fief de Thierry de Boppard, évêque de Metz, la seigneurie d'Apremont. — Reprises faites par Didier Jacquot, de Philippe comte de Linange, seigneur d'Apremont, de ce qu'il possède à Broussey, Raulecourt, Boncourt, Saint-Julien, etc. — Dénombrement de Jean de Lahayville pour ce qu'il tient en fief à Euvezin, Bouillonville, Liouville, etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 340. (Registre.) — In-folio, 435 feuillets, papier.

**1212-1586.** — Cartulaire intitulé : Bar, tome I. — Coutumes du bailliage de Bar. — Attestation de Nicol Buat, notaire royal, pour montrer que les fiefs du bailliage de Bar se gouvernent selon les lois impériales. — Don du duché de Bar et du marquisat du Pont (Pont-à-Mousson) par Louis, cardinal duc de Bar, à René d'Anjou. — Prise de possession du duché de Bar au nom d'Yolande d'Anjou, après la mort de René I<sup>er</sup>, son père. — Affranchissement du droit de foruyance en faveur d'invidus de Chaumont-sur-Aire; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 341. (Registre.) — In-folio, 487 feuillets, papier.

**1145-1583.** — Cartulaire intitulé : Bar, tome II. — Charte de Thiébaud II, comte de Bar, portant fixation des redevances à payer par les habitants de Revigny. — Permission à un individu de ce lieu de prendre la tonsure, à charge de se faire prêtre. — Don par Robert, duc de Bar, de la Maison-Dieu de Bar à la commanderie de Saint-Antoine de cette ville. — Fondation, par le duc Antoine, d'une messe de la Passion, en musique, à la collégiale Saint-Maxe, de Bar ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 342. (Registre.) — In-folio, 469 feuillets, papier.

**1215-1585.** — Cartulaire intitulé : Bar, tome III. — Dénombrements : de Ferry de Germiny pour Chaumont-sur-Aire, Érise-la-Petite et Hannonville-au-Passage ; — de Variens de Signeules pour Vavincourt, Behonne, Érise-Saint-Dizier, etc. ; — de Jean de Longeville pour Longeville, Savonnières-devant-Bar, Tannois, Dagonville, Combles, etc. ; — de Claude de Fresneau pour Renesson, Robert-Espagne et Tremont ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 343. (Registre.) — In-folio, 460 feuillets, papier.

**1212-1584.** — Cartulaire intitulé : Bar, tome IV. — Charte d'affranchissement du village de Lahaycourt, donnée par Henry II, comte de Bar. — Cession, par le duc Charles III, à Antoine de Gréqui, de plusieurs hommes et femmes d'Ernecourt, Loxéville, Nançois-le-Grand et Villeroncourt. — Acensement par Robert, duc de Bar, à Jean de Bar, papetier, du moulin à papier de Ville-sur-Saulx. — Chartes d'affranchissement des habitants de Dagonville, Andernay et Sommeilles ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 344. (Registre.) — In-folio, 419 feuillets, papier.

**1212-1587.** — Cartulaire intitulé : Bar, Ligny, Mognéville (Mognéville). — Procès-verbal de la rédaction des coutumes du bailliage de Bar. — Chartes et privilèges de la ville haute de Bar, donnés par le duc de Lorraine René I<sup>er</sup> et confirmés par René II. — Acensement à Eymond Rouyer, taillandier à Bar, d'une place pour établir une émoulerie. — Dénombrements : de Jacques des Armoises pour Mognéville, Neuville-sur-Orne et Belrain ; — de Philippe de Norroy pour Dagonville, Ligniè-

MEURTHE. — SÉRIE B.

res et Levoncourt ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 345. (Registre.) — In-folio, 440 feuillets, papier.

**1247-1517.** — Cartulaire intitulé : Blâmont pour les fiefs. — Accord entre Henri Dauphin, évêque de Metz, et Henri, comte de Blâmont, au sujet de la forteresse de Châtillon. — Don du fief de Dombrot à Henri de Blâmont par Jean de Dombasle. — Don par Ferry III, duc de Lorraine et de Bar, à Henri de Blâmont, des fiefs de Belrupt et Bonviller. — Dénombrement d'Adolphe de La Roche pour Saint-Maurice et Montigny ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 346. (Registre.) — In-folio, 270 feuillets, papier.

**1268-1605.** — Cartulaire intitulé : Blâmont pour le domaine. — Don par Olry de Blâmont, évêque de Toul, au duc René II, des châteaux, terres et seigneuries de Blâmont, Deneuvre, Fougerolles, Mandres-aux-Quatre-Tours et Amermont. — Forme du serment que prêtaient les habitants de Blâmont et de Deneuvre aux ducs de Lorraine. — Don par le duc Raoul à Thibaut de Blâmont des château et châtellenie de Turquestein ; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 347. (Registre.) — In-folio, 332 feuillets écrits, papier.

**1254-1587.** — Cartulaire intitulé : Bouconville pour le domaine et pour les fiefs. — Permission donnée par le duc Antoine aux habitants de Seicheprey d'avoir de petits fours en leurs maisons. — Cession par Jean, comte de Nassau, au duc René I<sup>er</sup>, des châteaux, terres et seigneuries de Morley, Bouconville, Pierrefort, l'Avantgarde, Nonsard et Norroy-le-Veneur. — Affranchissement des habitants d'Essey et de Maizerais par Édouard I<sup>er</sup>, comte de Bar ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 348. (Registre.) — In-folio, 483 feuillets, papier.

**1243-1585.** — Cartulaire intitulé : Bourmont, Gondrecourt, Lamarche et Conflans-en-Bassigny. — Charte d'affranchissement du village de Huillécourt par Robert, duc de Bar. — Érection d'un moulin à vent à Damblain. — Permission donnée par le duc Charles III à Nicolas de Lichecourt de prendre bois dans la forêt de Gendremont pour la verrerie de Boyvin. — Établissement de foires et

marchés à Mauvages ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 349. (Registre.) — In-folio, 423 feuillets, papier.

**1240-1591.** — Cartulaire intitulé : Briey pour le domaine. — Charte d'affranchissement de Briey, donnée par Thiébaud II, comte de Bar. — Retenue de Lombards à Briey sous la protection d'Édouard I<sup>er</sup>, comte de Bar. — Accord entre le prévôt et les habitants de Briey au sujet du droit de bourgeoisie. — Accord entre Robert, duc de Bar, et Bertrand de Chamblé, au sujet des forges de Moyeuve ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 350. (Registre.) — In-folio, 428 feuillets, papier.

**1333-1556.** — Cartulaire intitulé : Briey pour les fiefs. — Dénombrements : d'Humbert des Ancherins pour Boulligny, Bertrameix et Joudreville ; — de Philippe et Louis de Lenoncourt pour le village de Gondrecourt ; — de Gérard d'Avillers pour Avril, Domprix, Moyeuve, Norroy-le-Sec ; — de Robert de Sarrebruck pour la seigneurie de Pierrepont et ce qu'il possède à Maxey-sur-Vaise, Xivry-le-Franc, Houdelaincourt ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 351. (Registre.) — In-folio, 392 feuillets écrits, papier.

**1227-1608.** — Cartulaire intitulé : Châtel-sur-Moselle et Bainville (-aux-Miroirs). — Don par Henri III, comte de Vaudémont, des dîmes de Châtel à l'hôpital dudit lieu. — Reprises d'Alix de Vaudémont, de Robert, duc de Bar, des châteaux et châtellenies de Châtel et Bainville. — Dénombrements : de François de Bouzey pour Saint-Germain ; — de Nicolas de Flavaucourt pour Loro et Montzey. — Don, par le duc Charles III, de droits d'usage, affouage et pâturage aux habitants de Châtel, Portieux, Rehaincourt, Passoncourt, Haillainville, Hadigny ; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 352. (Registre.) — In-folio, 379 feuillets, papier.

**1261-1577.** — Cartulaire intitulé : Châtillon-sur-Saône. — Don de la cure de Châtillon à l'église de Saint-Hilairemout par Thiébaud II, comte de Bar. — Engagement, par le duc Antoine, de la seigneurie de Châtillon à Bertrand de Jaulin. — Dénombrements : de François de Jobert pour Blondfontaine ; — de Thiébaud de Jussey pour Châtillon ; — de Guillaume de Wourbeville pour

Châtillon, Grignoncourt ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 353. (Registre.) — In-folio, 230 feuillets, papier.

**1244-1586.** — Cartulaire intitulé : Lachaussée pour le domaine. — Charte d'affranchissement des habitants de Lachaussée, donnée par Robert, duc de Bar. — Lettres du même duc par lesquelles il reçoit les habitants d'Ars-sur-Moselle à l'entreccours de Lachaussée. — Cession, par les officiers d'Hattonchâtel, à Antoine, duc de Lorraine, d'une femme de corps de la prévôté d'Hattonchâtel, pour être et demeurer femme de corps de la prévôté de Lachaussée. — Charte du duc René I<sup>er</sup> par laquelle il affranchit les habitants de Puzieux, Battigny et Houaville, et modère les redevances qu'ils lui devaient annuellement. — Permission accordée par la duchesse régente, Christine de Danemarck, aux habitants de Thiaucourt, d'avoir des fours en leurs maisons ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 354. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets écrits, papier.

**1260-1584.** — Cartulaire intitulé : Lachaussée pour les fiefs. — Dénombrements : de Robert, Pierre et Thiébaud de Boulligny pour Hannonville-sous-les-Côtes et Béney ; — de Robert de Housse pour Batilly ; — de Robert de Ficquémont pour Jouaville ; — de Mahaut d'Aprémont pour Rembercourt ; — d'Oiry de Landres pour Landres et Murville ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 355. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets écrits, papier.

**1406-1587.** — Cartulaire intitulé : Choiseul, Colombey. — Acquêt par Charles III, duc de Lorraine, sur Nicolas de Chauvirey, de portion de la terre de Colombey-lès-Choiseul. — Exemption donnée par Henri III, roi de France, au duc Charles III, de comparaitre à ses ban et arrière-ban pour raison de la baronnie de Choiseul. — Dénombrement de Guy de Choiseul pour ce qu'il tient en fief de Robert, duc de Bar, à Colombey ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 356. (Registre.) — In-folio, 220 feuillets, papier.

**1325-1582.** — Cartulaire intitulé : Choiseul, Grand. — Reprises de portion de la terre de Choiseul par le duc Charles III, du roi de France Henri III et de Marie Stuart, reine d'Écosse, comme dame douairière de Chaumont-en-Bassigny. — Contrat de mariage de Jean de Dinteville

et d'Alix, fille de Guy de Choiseul. — Dénombrement de Jean de Villers, écuyer, seigneur de Dammartin, pour ce qu'il tient en fief de Jeanne de Choiseul, dame d'Anglure et dudit Choiseul, au ban de Dammartin; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 357. (Registre.) — In-folio, 229 feuillets, papier.

**1238-1561.** — Cartulaire intitulé : Commercy, Pierrepont. — Engagement par Raoul de Coucy, évêque de Metz, à Henri de Bar, des fiefs et droits féodaux des seigneuries d'Apremont et de Commercy. — Don des ville, terre et seigneurie de Commercy par Nicolas, duc de Lorraine, à Nicolas de Montfort, comte de Campobasse. — Don de la même terre à Gérard d'Avillers, par le duc René II. — Accord entre le duc Antoine et Amé de Sarrebruck touchant la seigneurie de Pierrepont; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 358. (Registre.) — In-folio, 217 feuillets, papier.

**1240-1583.** — Cartulaire intitulé : Conflans-en-Basigny. — Appointment entre Jean, comte de Bourgogne, et Thiéhaut II, comte de Bar, au sujet d'un puits de la saline de Salins. — Rachat de Conflans, par le duc de Lorraine René I<sup>er</sup>, sur Jean de Neufchâtel. — Cession de la terre de Conflans à Laurent de Francières par Antoine, duc de Lorraine; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 359. (Registre.) — In-folio, 312 feuillets, papier.

**1251-1587.** — Cartulaire intitulé : Conflans-en-Jarnisy. — Rachat de la châtellenie de Conflans, par Édouard I<sup>er</sup>, comte de Bar, sur Geoffroy d'Apremont. — Engagement des châtellenies de Conflans et Condé-sur-Moselle (Custines) par Adémare de Monthil, évêque de Metz, à Robert, duc de Bar. — Dénombrement de Jean de Jaunly pour Bruville, Doncourt, Giraumont, Jarny, Moncel et Droitaumont; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 360. (Registre.) — In-folio, 307 feuillets, papier.

**1272-1601.** — Cartulaire intitulé : Épinal. — Confirmation, par le roi de France Charles VII, des anciens privilèges des habitants d'Épinal; il les exempte des entrées, issues, imposition foraine, etc.; il donne aux quatre gouverneurs et gens du conseil le pouvoir de juger définitivement des causes d'appel des échevins, etc. — Ordonnance du même roi prescrivant aux femmes mal

famées d'Épinal de se retirer en lieu particulier. — Acte par lequel Henri de Neufchâtel renonce, en faveur de Nicolas, duc de Lorraine, aux droits qu'il avait sur la ville d'Épinal; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 361. (Registre.) — In-folio, 347 feuillets, papier.

**1250-1587.** — Cartulaire intitulé : Étain, Moranville. — Vente, par Olry de Dompierre, à Édouard I<sup>er</sup>, comte de Bar, de ce qu'il avait à Dompierre, Moranville, Châtillon-sous-les-Côtes et Grimaucourt-en-Woëvre. — Dénombrements : de Jean de Gorcy et Jacquemin d'Icourt pour Moranville, Hardancourt et Grimaucourt; — de Marguerite des Armoises pour Gussainville, Aix, etc. — Vente de la seigneurie d'Éton, au duc de Lorraine Charles III, par le chapitre de la Madeleine de Verdun; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 362. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets écrits, papier.

**1230-1584.** — Cartulaire intitulé : Foug pour le domaine. — Permission donnée par le duc Charles III aux habitants d'Aulnois-sous-Vertuzey et de Corniéville de faire vainpâtureur leur bétail au bois du Hazoy, prévôté de Foug; — aux habitants de Ménéillot de prendre leur affouage au bois de Choloy. — Établissement de foires et marchés à Sorcy. — Reversales de Pierre du Châtelet, évêque de Toul, à cause de la permission à lui donnée par Charles III de racheter des mains de Robert de Baudricourt ce que celui-ci avait à Sorcy et Saint-Martin; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 363. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets écrits, papier.

**1213-1585.** — Cartulaire intitulé : Foug pour les fiefs. — Dénombrements : de Joseph comte de Tornielle pour la baronnie de Baufremont; — de Nicolas de Dommartin pour Germiny; — de Philippe d'Haraucourt pour Latour-en-Woëvre, Louppy, la Ville-au-Pré, Suzémont, etc.; — de Claude de Verrières pour Gibeau-meix; — de Nicolas de La Fosse pour Boucq; — d'Anne de Beauvau pour Sorcy, Saint-Martin, Aulnois et Vertuzey; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 364. (Registre.) — In-folio, 380 feuillets, papier.

**1230-1584.** — Cartulaire intitulé : Gondrecourt. — Don par le roi Philippe-le-Bel à Édouard I<sup>er</sup>, comte de Bar, du château de Gondrecourt. — Reprises d'Antoine, duc de Lorraine, de François I<sup>er</sup>, roi de France, pour la

ville de Gondrecourt. — Statuts des drapiers de Gondrecourt. — Dénombrements : de Jean d'Angy pour Pargney-sur-Meuse ; — de Simon de Mion pour Clérey-la-Côte ; — de Simon de Parroy pour les Vouthons ; — d'Henri comte de Salm pour Domremy-la-Pucelle ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 365. (Registre.) — In-folio, 162 feuillets écrits, papier.

**1225-1603.** — Cartulaire intitulé : Hattonchâtel. — Acquêt, par le duc Antoine, sur Jean de Lorraine, cardinal, des château et chatellenie d'Hattonchâtel et des villages de Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Chaillon, Seuzey, etc. — Lettres de sauvegarde données aux habitants de Rouvrois-sur-Meuse par le roi Charles VI. — Charte d'affranchissement du village de Vigneulles-lès-Hattonchâtel. — Affranchissement des droits de main-morte et forfuyance pour les habitants d'Avillers ; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 366. (Registre.) — In-folio, 442 feuillets, papier.

**1213-1587.** — Cartulaire intitulé : Lamarche. — Lettres de franchise et exemption de toutes servitudes, données aux habitants d'Isches par Jean de Choiseul. — Affranchissement de main-morte, servitude, formariage, tailles à volonté, etc., accordé aux habitants de Senaide par Guyot de Provenchères. — Don par Édouard I<sup>er</sup>, comte de Bar, à Henri III, comte de Vaudémont, de la terre de Bleurville. — Permission à Nicolas du Tizal d'ériger une verrerie au bois de Gendremont, près de Lamarche ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 367. (Registre.) — In-folio, 430 feuillets, papier.

**1217-1527.** — Cartulaire intitulé : La Mothe. — Fondation, par le duc René I<sup>er</sup>, d'une chapelle près de Bulgneville, à l'endroit où avait été donnée la bataille entre ce prince et Antoine, comte de Vaudémont. — Affranchissements : de la ville et du château de Bourmont par Thiébaud II, comte de Bar ; — des habitants de Sauville par Robert, duc de Bar ; — de ceux de Colombey-lès-Choiseul par Jean de Choiseul ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 368. (Registre.) — In-folio, 296 feuillets écrits, papier.

**1228-1584.** — Cartulaire intitulé : La Mothe, Bourmont. — Dénombrements : de Louis de Saint-Loup pour

La Mothe ; — de Nicolas Héraudel pour Saint-Ouen et Mandres-sur-Vaire ; — d'Antoine de Tavagny pour Romain-sur-Meuse ; — de Pierre Viriot de Bouzey pour Damblain ; — d'Humbert de Doncourt pour Doncourt ; — de Jean de Montbéliard pour Brevanne ; — de Louis des Armoises pour Saint-Menge et Bazoilles ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 369. (Registre.) — In-folio, 265 feuillets écrits, papier.

**1194-1602.** — Cartulaire intitulé : Ligny. — Confirmation par Eudes de Vaudémont, évêque de Toul, de la fondation de la collégiale de Ligny. — Testament de Louis de Luxembourg, comte de Ligny. — Échange d'hommes à Courcelles-sur-Aire, Ligny, Nançois et Erne-court, entre Valeran, comte de Luxembourg, et Henri III, comte de Bar. — Traité entre Jean de Luxembourg et René I<sup>er</sup>, duc de Lorraine, touchant les comtés de Guise et de Ligny ; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 370. (Registre.) — In-folio, 243 feuillets écrits, papier.

**1260-1586.** — Cartulaire intitulé : Longuion pour les fiefs. — Acquêt de la terre de Mussy-le-Châtel par Henry IV, comte de Bar. — Dénombrements : de Thibaut de Sorbey pour Arrancy et Sorbey ; — d'Oiry de Landres pour Longuion ; — de Jean de Bloise pour Colmey ; — de Jean d'Artaise pour Mussy ; — de Didier de Filières pour Gommery ; — de Christophe des Ancherins pour Longuion et Mussy ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 371. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets écrits, papier.

**1230-1479.** — Cartulaire intitulé : Louppy. — Accord entre Henri II, comte de Bar, et Geoffroy de Louppy touchant les hommes et femmes taillables qu'ils réclamaient à Louppy. — Fondation de la Maison-Dieu de Louppy par Alix de Louppy. — Cession des château, terre et seigneurie de Louppy-le-Château par Raoul de Louppy à Raoul, duc de Lorraine. — Engagement de la terre de Louppy à Ferry de Savigny par Isabelle, duchesse de Lorraine ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 372. (Registre.) — In-folio, 350 feuillets écrits, papier.

**1274-1587.** — Cartulaire intitulé : Mandres pour le domaine et pour les fiefs. — Articles de mariage d'entre Oiry de Fénétrange et Marie, fille de Geoffroy d'Aprémont.

— Don par Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, tuteur de Charles III, à Christophe Le Brun, de la terre de Xivray et Marvoisin. — Affranchissement de la banalité du four seigneurial, accordé par le duc Charles III aux habitants de Mandres-aux-Quatre-Tours; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 373. (Registre.) — In-folio, 131 feuillets écrits, papier.

**1342-1605.** — Cartulaire intitulé : *Évêques et chapitre de Metz, cité de Metz.* — Accords : entre le duc de Lorraine Charles III et François de Beaucaire, évêque de Metz, touchant Albe (Sarralbe), Sarrebourg, Blâmont, Deneuvre, etc.; — entre le même duc et l'abbaye de Gorze touchant les droits de souveraineté et de justice à Saint-Nicolas. — Prise de possession de l'évêché de Metz par le cardinal Charles de Lorraine. — Confirmation des statuts et ordonnances de l'abbaye de Gorze par le pape Grégoire XIII. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 374. (Registre.) — In folio, 80 feuillets écrits, papier.

**1188-1586.** — Cartulaire intitulé : *Morley.* — Donation à l'abbaye d'Écurey par Simon, seigneur de Commercy, de différents droits dans sa terre de Morley. — Engagement par le duc René I<sup>er</sup>, à Colart de Dun, des château, ville, terre et seigneurie de Morley. — Don par Antoine, duc de Lorraine, à Jean-Barthélemy de Castel-Saint-Nazard, son conseiller et médecin, de la châtellenie de Morley. — Droits d'usage accordés par le duc Charles III aux habitants de Morley dans la forêt de Possey; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 375. (Registre.) — In-folio, 411 feuillets, papier.

**1224-1591.** — Cartulaire intitulé : *Bailliage de Nancy pour le domaine, tome I.* — Érection de fours banaux à Saint-Nicolas-de-Port par Ferry III, duc de Lorraine. — Confirmation de l'entreccours de Rosières-aux-Salines par le duc Charles II. — Fondation de l'hôpital de Viller, près de Lunéville, par le même duc. — Attestation du nombre des pierres précieuses qui sont au bras d'or renfermant la relique de saint Nicolas, en l'église de Saint-Nicolas-de-Port; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 376. (Registre.) — In-folio, 424 feuillets, papier.

**1189-1605.** — Cartulaire intitulé : *Bailliage de Nancy pour le domaine, tome II.* — Charte d'Alain de

Condé par laquelle il met les habitants d'Ormes à la loi de Beaumont. — Acensements : à Nicolas Marchal, ingénieur des fortifications de Nancy, d'un héritage sis en la villé neuve; — à Jean de Nirandorff, armurier du duc Charles III, d'une place près du moulin de Boudonville pour y ériger un moulin à polir armes; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 377. (Registre.) — In-folio, 197 feuillets écrits, papier.

**1179-1580.** — Cartulaire intitulé : *Fieffés des bailliages de Nancy et Vosge, tome I.* — Dénombrements : de Thiébaud II, comte de Bar, pour le fief d'Amelécourt et la saline de Château-Salins; — de Jean d'Haussonville pour le fief d'Haussonville; — de Gauthier de Vignory pour Ormes; — de Jean d'Haraucourt pour Parroy et Serres; — de Thierry de Lenoncourt pour Lenoncourt, Haroué, Ormes; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 378. (Registre.) — In-folio, 480 feuillets écrits, papier.

**1321-1601.** — Cartulaire intitulé : *Fieffés des bailliages de Nancy et Vosge, tome II.* — Dénombrements : de Christophe de Gatinois pour Drouville; — de Philippe de Raigecourt pour Bayonville; — de Mathieu de Lucy pour Dombasle et Crévic; — d'Oger de Nancy pour Saulxures, Essey et Pulnoy; — d'Aubert de Laveline pour Laveline; — de Jean de Sérocourt pour la maison forte de Belmont; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 379. (Registre.) — In-folio, 480 feuillets, papier.

**1179-1583.** — Cartulaire intitulé : *Fieffés des bailliages de Nancy et Vosge, tome III.* — Don du fief de Bains à Mathieu II, duc de Lorraine, par Jean, comte de Bourgogne. — Dénombrements : de Georges de Créhange pour Torcheville, Haraucourt, Raville, etc.; — de Jacquemin Flory pour Clévant. — Accord entre Jean I<sup>er</sup>, duc de Lorraine, et Robert, duc de Bar, touchant les château et saline de Château-Salins; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 380. (Registre.) — In-folio, 334 feuillets, papier.

**1234-1603.** — Cartulaire intitulé : *Bailliage de Vosge pour le domaine, tome I.* — Charte d'affranchissement de la ville de Mirecourt, donnée par Frédéric

comte de Toul. — Accord entre Charles II, duc de Lorraine, et les habitants de Neufchâteau au sujet de la maladrerie de Rainval. — Bail des forges de Rollainville pour Guyot Menginot. — Cérémonies observées à l'entrée du duc Charles III en la ville de Remiremont, et serment prêté par ce prince en la collégiale Saint-Pierre; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 381. (Registre.) — In-folio, 279 feuillets écrits, papier.

**1254-1605.** — Cartulaire intitulé : Bailliage de Vosge pour le domaine, tome II. — Acquisition de la seigneurie de Monthureux-sur-Saône par le duc Charles III. — Déclaration des droits, rentes et autorités de cette seigneurie. — Acensement à Claude du Houx, gentilhomme verrier, d'une place en la forêt d'Attigny pour y ériger un moulin. — Acquêt de la moitié du village de la Bresse par Charles III; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 382. (Registre.) — In-folio, 432 feuillets, papier.

**1225-1603.** — Cartulaire intitulé : Bailliage d'Allemagne pour le domaine, tome I. — Statuts des confréries des vigneron et tonneliers, des drapiers et tisserands, des tailleurs d'habits et retondeurs de draps, des tanneurs et cordonniers, et des bouchers de Boulay. — Vente de la terre de Boulay à Antoine, duc de Lorraine, par Guillaume, comte de Vied et de Moers. — Acquisition, par le duc Charles III, de la terre et seigneurie de Bitche sur Philippe, comte de Linange. — Cession, par le même prince, de la ville et seigneurie de Sarreguemines à Dietrich de Schomberg; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 383. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets écrits, papier.

**1582-1600.** — Cartulaire intitulé : Bailliage d'Allemagne pour le domaine, tome II. — Acensement aux habitants de Hargarten-aux-Mines de 320 arpents de bois pour construire le village de Neudorff. — Acquisition, par le duc Charles III, d'une maison à Vaudrevange pour la tenue des Assises du bailliage d'Allemagne. — Engagement, par le même duc, aux chartreux de Reithel, de la pêche dans la Moselle à Sierck; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 384. (Registre.) — In-folio, 423 feuillets, papier.

**1224-1614.** — Cartulaire intitulé : Fiefs d'Alle-

magne. — Assignation, par le duc Mathieu II, du douaire de Catherine de Limbourg, sa femme, sur les châtellenies de Bitche et de Gondreville. — Échange de Bitche contre Marimont, Sarreguemines et Lindres, fait entre le duc Ferry III et Évrard comte de Deux-Ponts. — Acte par lequel Bouchard d'Avesnes, évêque de Metz, déclare que Morhange n'a jamais été des fiefs de son évêché. — Dénombrement d'Ernest de Créhange pour la forteresse et le village de Torcheville; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup>.)

B. 385. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets écrits, papier.

**1266-1576.** — Cartulaire intitulé : Pierrefitte. — Don par Jeanne de Choilet à Thiébaud II, comte de Bar, de ce qu'elle avait à Pierrefitte, Rouvres et Nicey. — Acquêt par Érarde de Châtelet, sur Rodolphe, comte de Linange, de la seigneurie de Pierrefitte et des villages de Naives-en-Blois, Rosières-en-Blois, Érise-Saint-Dizier, etc. — Dénombrements d'Oiry de Landres, de Jean de la Haye, d'Antoine et Baptiste du Châtelet pour Pierrefitte; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 386. (Registre.) — In-folio, 387 feuillets écrits, papier.

**1276-1585.** — Cartulaire intitulé : Marquisat du Pont pour le domaine. — Don par Robert, duc de Bar, à Édouard, son fils, du marquisat de Pont-à-Mousson et des châteaux et châtellenies de Briey, Longuion, Étain, Stenay, etc. — Érection de Pont-à-Mousson en cité impériale par l'empereur Charles IV. — Abolition, par le duc René II, de la mairie de la Centaine de Pont-à-Mousson. — Règlement pour le sceau du tabellionage de cette ville. — Permission aux habitants de Montauville d'avoir des fours dans leurs maisons. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 387. (Registre.) — In-folio, 456 feuillets, papier.

**1220-1587.** — Cartulaire intitulé : Marquisat du Pont pour les fiefs. — Lettres par lesquelles Foulques de Morey fait foi et hommage à Thiébaud II, comte de Bar, et déclare devoir demi-an de garde au château de Mousson. — Dénombrements : de Mathelin Alaix pour Belleville, Saizerais, Bénicourt, Pompey, etc.; — de Perrin d'Harancourt pour Létricourt et Craincourt; — de Thiébaud de Raigecourt pour Cornay; — de Michel de Gournay pour Marly; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 388. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets écrits, papier.

**1359-1587.** — Cartulaire intitulé : Rembercourt-aux-

Pots. — Acte par lequel Nicolas Warin, natif d'Angleterre et demeurant à Rembercourt, déclare être, pour le cours de sa vie, homme de corps du duc de Lorraine et de pareille condition que les autres sujets du duché de Bar. — Don, par le duc Antoine, de la seigneurie de Rembercourt à Renée de Bourbon, sa femme. — Charte d'affranchissement accordée par le duc Charles III aux habitants de Rembercourt; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 389. (Registre.) — In-folio, 416 feuillets, papier.

**1240-1577.** — Cartulaire intitulé : Saint-Mihiel. — Don à l'abbaye de Saint-Mihiel, par le duc René II, de la chapelle du château de cette ville. — Anciens statuts de la Cour des Grands-Jours de Saint-Mihiel. — Organisation de ce tribunal par le duc Charles III. — Règlement du même prince touchant la juridiction des présidents, conseillers, greffiers et huissiers de la Cour des Grands-Jours; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 390. (Registre.) — In-folio, 324 feuillets écrits, papier.

**1250-1577.** — Cartulaire intitulé : Saint-Mihiel pour le domaine. — Consentement de Thiébaud II, comte de Bar, à la vente du passage et pontonage du pont de Saint-Mihiel, faite par Renaud, châtelain de Mousson, à Anchetret, le clerc, de Saint-Mihiel. — Entrecours des habitants de Creue, Troyon, Lacroix-sur-Meuse, etc. — Dons : par Robert, duc de Bar, à Geoffroy de Saint-Baussant, de ce qu'il avait à Ranzières; — par le duc René II, à Husson Xaubourel, sommeiller de paneterie, de la maison de la Monnaie, à Saint-Mihiel. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 391. (Registre.) — In-folio, 247 feuillets écrits, papier.

**1235-1587.** — Cartulaire intitulé : Saint-Mihiel pour les fiefs. — Dénombrements : de Jacquet d'Apremont pour Génicourt-sur-Meuse, Troyon, Saint-Julien, etc.; — de Jean Raulet pour Ambly et Vassecourt; — de Bueve de Norroy pour Nicey et Ambly; — de Jean de Nouillonpont pour Domremy-aux-Bois; — d'Olivier de Saint-Loup pour Saint-Julien; — de Jeanne de Ville pour Lahayville, Saint-Baussant, Pannes et Seicheprey; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 392. (Registre.) — In-folio, 216 feuillets écrits, papier.

**1235-1587.** — Cartulaire intitulé : Norroy, Trognon (Heudicourt), Sampigny, Keures (Kœur). — Dénombre-

ments : de Jean de Bassompierre pour Kœur; — de Georges de Norroy pour Norroy-le-Sec, Amermont, Boulogny, etc. — Don, par le duc Antoine, de la seigneurie de Norroy-le-Sec à Madelaine de Verloing, et de la seigneurie de Kœur à Jacques de Villeneuve. — Dénombrement de Ferry de Faily pour Domremy-la-Canne; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 393. (Registre.) — In-folio, 392 feuillets, papier.

**894-1583.** — Cartulaire intitulé : Sancy pour le domaine. — Don, par Arnould, roi de Lorraine, du ban de Mairy à l'église de Trèves. — Affranchissement, par Henri III, comte de Bar, de la maison de Jean de Billy, sise au village de ce nom, avec permission de bâtir, sans toutefois faire forteresse. — Fondation de l'hôpital de Villers-devant-Mairy. — Union de la seigneurie de Pierrepont à la prévôté de Sancy. — Don, par le duc Antoine à Henri de Housse, du ban de Froville, près de Sancy; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 394. (Registre.) — In-folio, 367 feuillets, papier.

**1263-1593.** — Cartulaire intitulé : Sancy pour les fiefs. — Dénombrements : de Gérard de Hault pour Briey, Sancy et Génerville; — d'Arnould de Gorcy et Jean de La Vaulx pour Pierrepont; — de Claude d'Angy pour Bruville; — de Françoise de Tonneleil pour Vilette, Manteville, etc.; — de Christophe de Faily pour Preutin; — de Robert de Housse pour Sancy, Froville, Mairy; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 395. (Registre.) — In-folio, 252 feuillets écrits, papier.

**1255-1580.** — Cartulaire intitulé : Souilliers (Souilly). — Charte d'affranchissement de la ville de Souilly donnée par Thiébaud II, comte de Bar. — Échange d'hommes et de femmes de corps des Monthairons et d'Ambly entre Geoffroy d'Apremont et Henri II, comte de Bar. — Permission donnée par Robert, duc de Bar, à Laurentin Le Bègue, de Dugny, de prendre tonsure de cléricature. — Don, par le duc René II, de la terre de Souilly à Hardy Tillon. — Fondation de la chapelle du château de Souilly par le duc Antoine; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 396. (Registre.) — In-folio, 247 feuillets écrits, papier.

**1213-1583.** — Cartulaire intitulé : Évêques et cité de Toul. — Union du comté de Toul à l'évêché. — Aliances : entre Édouard I<sup>er</sup>, comte de Bar, et la cité de

Toul; — entre Thomas de Bourlémont, évêque de Toul, et Henri IV, comte de Bar. — Accord entre le chapitre de la cathédrale et les maître échevin, justice, gouverneurs et citains de Toul, touchant les prérogatives, franchises et libertés du chapitre. — Acte touchant la succession des bâtards à Toul. — Entrecours de la cité de Toul avec les sujets de la prévôté de Foug; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 397. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets écrits, papier.

**1280-1585.** — Cartulaire intitulé : Archevêques, chapitre et cité de Trèves. — Alliance entre Boémond de Varnesperg, archevêque de Trèves, et Thiébaud II, comte de Bar, contre le duc de Lorraine et le comte de Luxembourg. — Traité entre Canon (ou Conrad) de Falkenstein, archevêque de Trèves, et Jean I<sup>er</sup>, duc de Lorraine, au sujet de Monclair. — Traité entre Jean, archevêque de Trèves, et Charles III, duc de Lorraine, touchant la liberté du commerce entre leurs sujets; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 398. (Registre.) — In-folio, 316 feuillets écrits, papier.

**1276-1574.** — Cartulaire intitulé : Trognon (Heudicourt), Sampigny, Longuion, Beaufremont. — Acquêt de la terre de Darney-aux-Chênes par Philibert de Beaufremont sur Gérard de Darney. — Don de la terre de Beaufremont par le duc de Lorraine René I<sup>er</sup> à Ferry de Lorraine, comte de Vaudémont. — Dénombrements : d'Adrian de Waldech pour Sampigny, Courcelles-aux-Bois, Vadonville, etc.; — de Jean de Metz pour Chaillon, Béney et Buxières; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 399. (Registre.) — In-folio, 295 feuillets écrits, papier.

**1211-1606.** — Cartulaire intitulé : Comté de Vaudémont pour le domaine. — Acquêt d'un homme à Favières par Henri II, comte de Vaudémont. — Institution par Ferry de Lorraine, comte de Vaudémont, et Marguerite de Joinville, sa femme, de la confrérie de l'Assomption en l'église de Sion. — Confirmation par Antoine, comte de Vaudémont, de l'affranchissement de la servitude de morte-main pour les habitants de Vaudémont. — Affranchissement à vie, par le même prince, d'un homme et d'une femme du village de Praye; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>.)

B. 400. (Registre.) — In-folio, 262 feuillets écrits, papier.

**1235-1589.** — Cartulaire intitulé : Comté de Vau-

démont pour les fiefs. — Partage de la succession de Hugues II, comte de Vaudémont, entre ses fils, Hugues III, Gérard et Geoffroy. — Ordonnance du duc René II pour le règlement de la justice au comté de Vaudémont. — Abrogation, par le duc Charles III, de la coutume du comté de Vaudémont par laquelle le mari pouvait vendre les biens de sa femme sans le consentement de celle-ci; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 401. (Registre.) — In-folio, 324 feuillets écrits, papier.

**1133-1589.** — Cartulaire intitulé : Evêques, chapitre et cité de Verdun. — Don, par Albéron de Chiny, évêque de Verdun, à l'abbaye de Saint-Pierremont, du val de Sainte-Marie. — Lettre de Philippe IV, roi de France, pour la garde de la cité de Verdun. — Consentement de Nicolas Psaume, évêque de Verdun, pour l'usage du sel des salines de Lorraine dans les terres de son évêché. — Traité d'alliance entre le duc Charles III et la cité de Verdun; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 402. (Registre.) — In-folio, 423 feuillets, papier.

**1166-1604.** — Cartulaire intitulé : France pour les régales du Barrois. — Lettres de Guyot de Dampierre pour les combats en champ de bataille d'entre les habitants de la terre de Saint-Dizier et ceux de Bar. — Charte d'Henri II, comte de Bar, par laquelle il affranchit la Maison-Dieu de Bar des droits d'ost, chevauchée, charroi, etc. — Retenue de Lombards à Bar et Lahaycourt par Robert, duc de Bar. — Compte de la Monnaie du duché de Bar, du 7 octobre au 8 novembre 1366; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup>.)

B. 403. (Registre.) — In-folio, 311 feuillets écrits, papier.

**1550-1584.** — Cartulaire intitulé : France, rentes à Paris, foraines, sel. — Déclarations du roi de France Henri II touchant l'exemption du droit d'imposition foraine et domaines forains pour les sujets de Lorraine et Barrois; — touchant la distribution du sel des salines de Lorraine à Metz, Toul, Verdun et Ligny. — Acquisition, par le duc de Lorraine Charles III, de rentes sur la ville de Paris; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup>.)

B. 404. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets écrits, papier.

**1311-1569.** — Cartulaire intitulé : France, répits, hommes de pied. — Répit accordé par le roi Henri II au duc Charles III pour lui faire foi et hommage. — Lettres patentes du même roi qui exemptent les habitants des

prévôtés de Bar, Gondrecourt, Lamarche et Conflans-en-Bassigny de la solde des gens de guerre et de toutes impositions à mettre au royaume. — Mandement du roi de France Charles IX enjoignant de tenir en surséance les procès mus ou à mouvoir touchant les droits, autorités et régales du Barrois; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup>.)

B. 405. (Registre.) — In-folio, 271 feuillets, papier.

**1398-1609.** — Cartulaire intitulé: Empire. — Lettres d'investiture données par Venceslas, roi des Romains, à Charles II, duc de Lorraine, pour les voueries de Toul et de Remiremont, les hauts-conduits et la monnaie de la ville d'Yves, les duels entre le Rhin et la Meuse, les bâtards des prêtres, etc. — Promesse de Louis, cardinal duc de Bar, d'être uni à l'empereur Sigismond contre tous, excepté contre le roi de France. — Traité entre Ferdinand I<sup>er</sup>, roi des Romains, et les États de l'Empire, par lequel le duché de Lorraine est reconnu principauté souveraine, non juridiciable à l'Empire; etc. — (Transcriptions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup>.)

B. 406. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

**1485-1559.** — Cartulaire intitulé: Bourgogne, Autriche. — Ordonnance de l'empereur Maximilien I<sup>er</sup> sur la provision et disposition des bénéfices en Pays-Bas. — Bulles du pape Léon X, accordées à Charles, archiduc d'Autriche, touchant la collation et provision des bénéfices de ses pays. — Traités de Cambrai et de Cambrésis entre l'empereur Charles-Quint et le roi François I<sup>er</sup>; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 407. (Registre.) — In-folio, 264 feuillets, papier.

**1204-1478.** — Cartulaire intitulé: Luxembourg, Chiny. — Lettres par lesquelles Louis, comte de Chiny, reconnaît être homme-lige de Thiébaud I<sup>er</sup>, comte de Bar, et tenir de lui le château de Chiny. — Quittance de Mathieu II, duc de Lorraine, de laquelle il appert qu'il a vendu Thionville au comte de Luxembourg. — Don par Henri, comte de Grandpré, à Thiébaud II, comte de Bar, de son droit au comté de Luxembourg. — Don par le roi de France Louis XI, au duc René II, de ce qu'il avait aux duché de Luxembourg et comté de Bourgogne; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 408. (Registre.) — In-folio, 270 feuillets, papier.

**1221-1506.** — Cartulaire intitulé: Maison de Guise, MEURTHE. — SÉRIE B.

Joinville, Harcourt. — Don de la seigneurie de Florines par Thiébaud II, duc de Lorraine, à Marguerite, sa fille. — Douaire d'Isabeau de Lorraine, pour son mariage avec Gaucher de Chatillon, comte de Porcien, connétable de France. — Érection d'Harcourt en comté par Philippe VI, roi de France. — Lettres de naturalité données par le roi Louis XII à Philippe de Gueldres, duchesse de Lorraine, et à ses enfants; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 409. (Registre.) — In-folio, 379 feuillets, papier.

**1290-1581.** — Cartulaire intitulé: Gueldres, Arschot, Bierbec, Virtemberg, Deux-Ponts, Nassau, Ribaupierre, Eendingen. — Acte contenant la demande des envoyés de Lorraine aux États de Gueldres de reconnaître le duc Antoine pour leur souverain. — Lettre de l'empereur Charles V portant sursis à l'examen de la difficulté touchant les duchés de Gueldres et de Zutphen, entre le duc Antoine et Guillaume, duc de Clèves. — Traité entre le duc de Lorraine Charles III et Philippe, comte de Nassau-Saarbruck, notamment au sujet du village et de la saline de Sturzelbronn; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 410. (Registre.) — In-folio, 374 feuillets, papier.

**1460-1608.** — Cartulaire intitulé: Merceœur. — Transaction entre le roi de France François I<sup>er</sup> et Louise de Savoie, sa mère, le duc de Lorraine Antoine et Renée de Bourbon, sa femme, touchant la dot de cette princesse. — Procurations données par François I<sup>er</sup> et Louise de Savoie à Anne de Montmorency, maréchal de France, pour traiter et accorder de leurs différends avec le duc Antoine. — Échange entre ce dernier et Jeanne de Montmorin de plusieurs villages et portions de seigneuries situés dans la baronnie de Merceœur; etc. — (Transcriptions des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.)

B. 411. (Registre.) — In-folio, 222 feuillets, papier.

**1290-1581.** — Cartulaire intitulé: Sicile, Naples. — Bulle du pape Clément VII donnant l'investiture du royaume de Naples à Louis d'Anjou. — Discours sur le droit que René d'Anjou a sur le royaume de Sicile contre le roi d'Aragon. — Acte tendant à établir le droit de René sur ledit royaume depuis que l'empereur Frédéric, qui le tenait en fief de l'Église romaine, en fut privé dans le concile général tenu à Lyon. — Protestation de René contre les franchises accordées par lui à la ville de Gènes; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 412. (Registre.) — In-folio, 193 feuillets, papier.

**1380-1499.** — Cartulaire intitulé : Provence, Anjou. — Forme de serment que prêtent les hommes de Provence lorsqu'ils sont admis à faire hommage. — Protestation du duc René II contre l'incorporation du comté de Provence au domaine de la couronne. — « Discours fait pour avoir aucune connaissance des droits de la comté de Provence ; lequel discours Bernard de Lenoncourt déclare avoir recouvré de la main d'un de ses oncles et apporté au duc de Lorraine (René II) pour lui aider à recouvrer tous ses pays » ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 413. (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier.

**1256-1556.** — Cartulaire intitulé : Flandres, Normes, Florines, Rumigny, duc des Monts. — Dénombrement de Robert, duc de Bar, donné à Philippe, duc de Bourgogne, pour ce qu'il possède au comté de Flandres. — Permission donnée par Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, comte de Flandres, aux habitants de Dunkerque, de lever sur les vaisseaux, marchandises et denrées qui arriveront dans leur port, certaines impositions pour subvenir aux fortifications de la ville. — Renonciation d'Adolphe, duc des Monts (de Mons), en faveur de René d'Anjou, au droit qu'il pouvait réclamer sur le duché de Bar. — Traité entre le duc René II et le roi Louis XI contre Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 414. (Registre.) — In-folio, 387 feuillets, papier.

**1226-1596.** — Cartulaire intitulé : Mariages et testaments. — Mariages : du duc René II avec Philippe de Gueldres ; — du duc Antoine avec Renée de Bourbon ; — de René de Chalon, prince d'Orange, avec Anne de Lorraine ; — du duc François I<sup>er</sup> avec Christine de Danemarck ; — du duc Charles III avec Claude de France, etc. — Testaments de Robert, duc de Bar ; de Raoul, Jean I<sup>er</sup>, Charles II, René I<sup>er</sup>, René II, etc., ducs de Lorraine ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 415. (Registre.) — In-folio, 424 feuillets imprimés et manuscrits. — Frontispice gravé, aux armes de Pont-à-Mousson, avec une vue de cette ville.

**1534-1628.** — Registre intitulé : Édits, ordonnances et déclarations (vulgairement appelé Code Guinet). — Ordonnances du duc Charles III : contre les blasphémateurs ; — sur l'administration des monastères et hôpi-

taux ; — touchant la garde des maisons des prêtres ; — contre les usuriers, les adultères et les bigames ; — contre les soldats et gens de guerre détroussant les voyageurs ; — sur le fait de ceux de la nouvelle religion ; — sur la chasse et la pêche ; — contre les falsificateurs de contrats et autres actes publics ; — pour la fixation du commencement de l'année au 1<sup>er</sup> janvier ; — pour la police des vivres, etc. — Ordonnances du duc Henri II : sur la prohibition des querelles, appels et duels ; — sur l'échenillage, — la vaine pâture, — les confessions des malades ; — portant défense aux imprimeurs d'imprimer livres sans permission, à peine de la vie ; etc.

B. 416. (Registre.) — In-folio, 423 feuillets, papier.

**1341-1595.** — Cartulaire intitulé : *Liber omnium*. — Question d'honneur en cas de gage de bataille entre Richard des Armoises et Hue d'Ormes. — Règlement de Robert, duc de Bar, touchant le domaine de son duché, les fiefs tenus par les roturiers et ignobles. — Établissement de Chancellerie en Lorraine. — Cartel de François I<sup>er</sup>, roi de France, envoyé à l'empereur Charles-Quint. — Mandement du duc Antoine à chaque bailli pour purger le pays des voleurs et vagabonds ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 417. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1378-1562.** — Cartulaire intitulé : Lettres communes et diverses. — Accord entre le duc René I<sup>er</sup> et Guillaume d'Haraucourt, évêque de Verdun, touchant les mines d'or, argent, étain, cuivre, fer et plomb qui se pourraient trouver aux prévôtés de Saint-Mihiel, Trognon (Heudicourt), Lachaussée, Étain, Hattonchâtel, etc. — Ordonnance de René I<sup>er</sup> sur l'aliénation des domaines des duchés de Lorraine et de Bar. — Lettre de régente et gouvernante es pays de Monseigneur (le duc Charles III), pendant son absence, pour la duchesse douairière Christine de Danemarck ; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 418. (Registre.) — In-folio, 369 feuillets, papier.

**1107-1591.** — Cartulaire intitulé : Fondations. — Fondation de l'hôpital de Dun par Gobert d'Apremont. — Statuts et ordonnances pour la collégiale de la Mothe, faits par le chapitre de cette église. — Fondation de la messe matutinale en l'église de Vézelize, par les confrères des confréries du Saint-Sacrement, de la Conception Notre-Dame, de Saint-Nicolas et des saints Côme et Damien. — Indult du pape Paul II permettant à Ferry

de Lorraine, comte de Vaudémont, d'avoir un autel portatif. — Union de l'abbaye de Saint-Martin-lès-Metz au prieuré Notre-Dame de Nancy; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 419. (Registre.) — In-folio, 438 feuillets, papier.

**1200-1583.** — Cartulaire intitulé : Chartes et privilèges. — Règlement du duc Thiébaud II pour la taille à payer par les habitants de Bayonville. — Affranchissement de tailles, traits, aides et subsides, accordé aux habitants de Laneuveville-devant-Nancy par le duc René II. — Abonnement pour les tailles, aides et subsides, octroyé par le duc Antoine aux habitants de Bouxières-aux-Chênes et de Blanzey. — Statuts : des pelletiers et courtiers de Lorraine; — des chirurgiens et barbiers de Bar; — des arbalétriers d'Étain; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 420. (Registre.) — In-folio, 426 feuillets, papier.

**1267-1589.** — Cartulaire intitulé : Gagères et facultés de réachat. — Don par Ferry IV, duc de Lorraine, à Henri de Deully, de 20 livres tournois sur la saline de Rosières. — Assignation, par Robert, duc de Bar, de 20 francs de rente féodale à Gillequin de Villers, sur la châtellenie de Condé-sur-Moselle (Custines). — Vente par Jean II, duc de Lorraine, à Isabelle de Nancy, de la moitié de Bouxières-aux-Chênes; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 421. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

**1483-1572.** — Cartulaire intitulé : Mines. — Ordonnance du duc René II pour les mines des Vosges, avec les règlements pour l'exploitation, la juridiction, les débats et querelles, etc. — Ordonnance du même prince pour le rétablissement, gouvernement, justice et police des mines des Vosges. — Institution, par le duc Charles III, des justicier et doyen des mines. — Règlement pour la manière de labourer les mines; sur la longueur et la largeur des mines; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 422. (Registre.) — In-folio, 461 feuillets, papier.

**1296-1666.** — Cartulaire intitulé : Salines, tome I. — Accord entre Jean I<sup>er</sup>, duc de Lorraine, et Thierry de Boppard, évêque de Metz, touchant les salines de Château-Salins et de Salonne. — Bail des salines de Moyenvic

et de Marsal, passé au profit du duc René II par Henri de Lorraine, évêque de Metz. — Amodiations : de la saline de Rosières à Laurent Magnien; — de celle de Dieuze à Didier Bertrand; etc. — (Transcriptions des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.)

B. 423. (Registre.) — In-folio, 811 feuillets, papier.

**1583-1616.** — Cartulaire intitulé : Salines, tome II. — Assignation, par le duc Charles III, de 1,330 francs de rente sur la saline de Marsal, en faveur des héritiers de François de Chastenoy, conseiller d'État. — Permission donnée par le même duc à Luc, charpentier à Marsal, de tenir colombier en sa maison, moyennant un cens de trois chapons. — Acquet, par le même prince, sur l'abbaye de Salival, du moulin de ce village; etc. — (Transcriptions des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.)

B. 424. (Registre.) — In-folio, 290 feuillets, papier.

**1235-1532.** — Cartulaire intitulé : Traités et accords. — Abolition des entrecours des sujets de l'évêché de Metz et du duché de Lorraine. — Traité de paix entre Raoul, duc de Lorraine, et Henri IV, comte de Bar. — Alliance entre Charles II, duc de Lorraine, et Raoul de Coucy, évêque de Metz, contre Henri, comte de la Petite-Pierre. — Traités : entre le duc René I<sup>er</sup> et Antoine de Lorraine, comte de Vaudémont; — entre le duc Antoine et la cité de Metz; etc. — (Transcription de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.)

B. 425. (Registre.) — In-folio, 278 feuillets, papier.

**XVI<sup>e</sup> siècle.** — Épitome des fiefs et gardes féodales. — Noms des vassaux des bailliages de Nancy, Vosge et Allemagne. — Noms des fiefs des mêmes bailliages. — Aucuns fiefs mouvant d'ailleurs que de Lorraine. — Noms des vassaux et des fiefs de la seigneurie de Châtel-sur-Moselle, de la baronnie d'Apremont, du comté de Blâmont, du comté de Vaudémont; etc.

B. 426. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

**XVI<sup>e</sup> siècle.** — Épitome des fiefs de Lorraine et Barrois. — Table des vassaux et des fiefs des bailliages de Nancy, Vosge et Allemagne. — Table d'aucuns fiefs de divers bailliages. — Table des vassaux et des fiefs du comté de Vaudémont, du marquisat de Pont-à-Mousson, de la châtellenie de Saint-Mihiel, de celles de Briey, Stenay, Longwy, Sancy, Dun, Lachaussée, etc.

B. 427. (Registre.) — In-folio, 548 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des cartulaires (depuis le B. 337). — Ancerville. — Apremont. — Bar. — Bar, Ligny. — Blâmont. — Bouconville. — Bourmont. — Briey.

B. 428. (Registre.) — In-folio, 297 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des cartulaires. — Châtel-sur-Moselle. — Lachaussée. — Choiseul. — Commercy. — Conflans-en-Bassigny. — Conflans-en-Jarnisy. — Épinal. — Foug. — Étain. — Gondrecourt. — Hattonchâtel. — Ligny. — Longuion. — Louppy. — Mandres (-aux-Quatre-Tours). — Évêques, chapitre et cité de Metz. — Morley. — Lamarche. — La Mothe, Bourmont. — La Mothe.

B. 429. (Registre.) — In-folio, 290 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des cartulaires. — Fiefs de Nancy et Vosges. — Nancy domaine. — Vosges domaine.

B. 430. (Registre.) — In-folio, 207 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des cartulaires. — Bailliage d'Allemagne pour le domaine. — Fiefs du bailliage d'Allemagne.

B. 431. (Registre.) — In-folio, 294 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des cartulaires. — Pierrefitte. — Marquisat du Pont (de Pont-à-Mousson). — Rembercourt-aux-Pots. — Saint-Mihiel. — Norroy-le-Sec. — Sancy. — Abbaye de Senones, tomes I et II (1). — Souilliers (Souilly). — Évêques et cité de Toul. — Archevêques et cité de Trèves. — Trognon (Heudicourt). — Vaudémont. — Évêques et chapitre de Verdun.

B. 432. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des cartulaires. — France, régales. — France. — France, foraines. — France, réplits. — Empire. — Bourgogne, Autriche. — Luxembourg, Chiny. — Le registre intitulé : France, n'existe plus ; l'inventaire mentionne, entre autres titres, les suivants : Don, par le roi Louis XI, au duc de Lorraine Jean II, du gouvernement des ville et châtellenie de Vaucouleurs. — Acquêt par Philippe de Cas-

(1) Ces deux volumes, renfermant des titres de 661 à 1608, sont à la Bibliothèque impériale.

tille, receveur général du clergé de France, d'une grange et d'un jardin joignant l'hôtel de Lorraine, à Paris.

B. 433. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des cartulaires. — Guise, Joinville, Harcourt. — Gueldres, Arschot. — Merceur. — Sicile, Naples. — Provence, Anjou. — Flandres, Normes, Florines. — Mariages et testaments.

B. 434. (Registre.) — In-folio, 296 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des cartulaires. — Code Guinet. — *Liber omnium*. — Lettres communes et diverses. — Fondations. — Chartes et privilèges. — Gâgères et aliénations. — Mines. — Salines. — Traités, accords et alliances.

B. 435. (Registre.) — In-folio, 87 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des cartulaires, registres et portefeuilles du Trésor des Chartes. — Registre (en déficit) contenant des certificats donnés par des conseillers d'État et maîtres des requêtes du duc (Charles IV) des reprises faites pendant les années 1662, 63 et 64, etc. — Reprises : de Frédéric, Émich, Jean-Frédéric, etc., comtes de Linange, pour la seigneurie d'Apremont ; — de Françoise-Charlotte Bouvet pour Robert-Espagne ; — de Barbe Le Prudhomme pour Fontenoy ; etc.

B. 436. (Registre.) — In-folio, 213 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Abbayes de Beaupré, Belchamp, Jandheures, l'Étanche, la Chalade, Saint-Pierre-aux-Nonnains et Sainte-Glossinde de Metz, Vaux-en-Ornois, Saint-Benoît-en-Woëvre, Saint-Sauveur, Clairlien, Flabémont, Salival, Moyenmoutier, Senones, etc.

B. 437. (Registre.) — In-folio, 862 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Albe (Sarralbe). — Alsace, fiefs. — Alsace, Ribeaupierre. — Amance. — Anoblissements (1). — Ancerville. — Arrancy, Bouconville et Briey.

B. 438. (Registre.) — In-folio, 218 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Apremont.

(1) Les deux layettes qui correspondaient à cette partie de l'inventaire ont été détruites pendant la Révolution.

B. 439. (Registre.) — In-folio, 356 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Bar, Longeville, etc. — Bar, mélanges. — Barrois mouvant. — Bar, Nicey, Belrain, etc. — Bar, Seigneulles, etc. — Bar, ville et bailliage. — Bar, ville et faubourgs.

B. 440. (Registre.) — In-folio, 304 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Bar et dépendances. — Bar, Chambre des Comptes. — Bar, Érizé. — Bar, fiefs de la ville. — Bar, fiefs et dénombrements.

B. 441. (Registre.) — In-folio, 274 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Berus. — Bitche. — Bitche, Castres. — Bitche, Schambourg. — Bitche, domaine. — Bitche, fiefs et dénombrements. — Bitche, Soultzbach.

B. 442. (Registre.) — In-folio, 275 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Blâmont. — Blâmont, fiefs. — Bouconville. — Boulay.

B. 443. (Registre.) — In-folio, 289 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Bouzonville. — Briey. — Briey, domaine. — Briey, fiefs. — Bruyères.

B. 444. (Registre.) — In-folio, 267 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Chaligny. — Charmes-sur-Moselle. — Château-Salins. — Châtel-sur-Moselle et Bainville-aux-Miroirs.

B. 445 (Registre.) — In-folio, 239 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Châtelet. — Châtilion (-sous-les-Côtes). — Chaumes. — Chaumont et Conflans-en-Bassigny. — Commanderies. — Condé-sur-Moselle (Custines) et Val-des-Faulx. — Confirmations. — Conflans-en-Jarnisy. — Châtilion-sur-Saône, Dun, Conflans-en-Jarnisy, Conflans-en-Bassigny.

B. 446. (Registre.) — In-folio, 285 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Commercy. — Commercy, seigneurie. — Commercy, lieux : Euville, Saint-Aubin, etc.

B. 447. (Registre.) — In-folio, 259 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Darney. — Deneuvre, Azerailles et Fontenoy (-la-Joûte). — Deux-Ponts. — Dieuze. — Dieuze, salines. — Dompaire et Valfroicourt. — Dettes d'État.

B. 448. (Registre.) — In-folio, 257 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Einville et Parroy. — Épinal. — États-généraux de Lorraine. — États-généraux de Bar. — États-généraux, fiefs et dénombrements. — États-généraux, additions. — Étain.

B. 448. (Registre.) — In-folio, 258 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Fénétrange. — Fiefs de Lorraine. — Fiefs de Nancy et Vosges. — Fiefs allemands. — Fiefs divers. — Fiefs et dénombrements.

B. 450. (Registre.) — In-folio, 230 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Fondations. — Forêts et grueries. — Forbach. — Foug.

B. 451. (Registre.) — In-folio, 209 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Gondrecourt. — Gondreville. — Grand gruyer de Lorraine. — Guemunde (Sarreguemines).

B. 452. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Harbonnières. — Hastatt, Herlisheim, Soultzbach, Zimmerbach, etc. — Hattonchâtel. — Hesse. — Hombourg et Saint-Avold.

B. 453. (Registre.) — In-folio, 338 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor

des Chartes. — L'Avantgarde. — Lachaussée. — Lamarche. — Lamarche, Longwy et Longuion, fiefs et dénombremens. — La Mothe et Bourmont. — La Mothe et Clinchamp.

B. 454. (Registre.) — In-folio, 247 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Ligny, comté et chapitre Notre-Dame. — Reprises et dénombremens du comté de Ligny. — Rentes seigneuriales.

B. 455. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Ligny.

B. 456. (Registre.) — In-folio, 291 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Lixheim. — Longuion. — Longwy et Villers-la-Montagne. — Louppy. — Lunéville.

B. 457. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Mandres-aux-Quatre-Tours. — Marsal. — Marsal, Moyenvic et Salonne, salines. — Marmoutier et Guéroidzeck. — Metz, cité et évêché. — Mirecourt et Remoncourt. — Montreuil (Monthureux-sur-Saône). — Moyenvic.

B. 458. (Registre.) — In-folio, 344 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Nancy. — Neufchâteau et Châtenois. — Nomény. — Norroy-le-Sec et Amermont.

B. 459. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Ordonnances.

B. 460. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Passages. — Passavant. — Pierrefort et Pierrefitte. — Prény. — Puttelange.

B. 461. (Registre.) — In-folio, 293 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Pont-à-Mousson. — Pont-à-Mousson, cité;

— domaine; — fiefs; — dénombremens; — ecclésiastiques et Université.

B. 462. (Registre.) — In-folio, 233 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Rembercourt (-aux-Pots). — Rambervillers. — Remiremont. — Rosières. — Ruppes.

B. 463. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Salines. — Salm. — Salm et abbaye de Senones. — Sampigny. — Sancy et Pierrepont.

B. 464. (Registre.) — In-folio, 245 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Saint-Dié et Raon-l'Étape. — Saint-Hippolyte. — Saint-Martin (-devant-Metz, abbaye) et Villers-Bettlach. — Saint-Mihiel. — Saint-Nicolas et Varangéville.

B. 465. (Registre.) — In-folio, 260 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Saarbruck et Saarwerden. — Schambourg. — Schambourg et Calmesveiller.

B. 466. (Registre.) — In-folio, 316 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Sierck. — Siersberg. — Siersberg, Mertzig et Sargau. — Souilly. — Stinzel. — Saareck et Gondrexange.

B. 467. (Registre.) — In-folio, 182 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Traités. — Trèves. — Val de Lièpvre. — Vaudrevange.

B. 468. (Registre.) — In-folio, 181 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. — Vaudémont. — Verdun. — Viviers.

B. 469. (Registre.) — In-folio, 244 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Extraits de l'inventaire du Trésor des Chartes concernant les layettes Arches, Bruyères, Châtel-sur-Moselle, Châtelet, Chaumes, Darney, Dompaire et Valfroicourt, Épinal, Rambervillers; etc.